Senate Reading Room

Un office canadien d'immigration dans Francfort

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Appels téléphoniques — Le jour ★ 7116

SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.

Rédacteur en chef et chef des nouvelles 6484
Sport 6815
Nouvellistes 7116
Abonnements 3-4220

80e année — No 234 — QUEBEC, MERCREDI 26 FEVRIER 1947 — 3 CENTS LE NUMERO

Produit de Québec

Principale industrie de Québec, la chaussure a le mieux contribué à propager le renom du produit de la Vieille Capitale; depuis plusieurs générations les fabricants se sont appliqués à perfectionner leurs méthodes et à transformer leurs établissements, afin d'établir une réputation qui s'est répandue par tout le continent. Aussi la Société des Manufacturiers de Chaussure de la province a-t-elle tenu à désigner comme son président, l'un de ces pionniers en hommage à leur oeuvre et en témoignage de leurs brillants accomplissements. Québec a fait bon accueil à tous les délégués dont quelques-uns avaient franchi presque tout le territoire canadien et qui ont goûté, dans une atmosphère unique en son genre, les charmes d'une hospitalité franchement québécoise. Ensemble, les membres ont traité des progrès de leur fabrication et des moyens susceptibles d'améliorer encore une marchandise de choix; ils ont devisé des méthodes nouvelles que les uns et les autres ont adoptées afin d'en tirer pour eux-mêmes et pour l'industrie toute entière le meilleur profit. C'est cet esprit de confraternité et d'entr'aide mutuelles qui a présidé aux délibérations et inspiré les initiatives les plus fécondes.

Gazette rimée

Pas d'école !

Sept jours de congé par semaine,
voilà donc le premier effet
sur la jeunesse américaine
que la grève des maitres fait.

Pour une question de salaire,
tout le personnel enseignant
suspend le cours élémentaire
au nez des parents se plaignant.

Tant que durera cette absence,
ces derniers auront le loisir
d'apprécier l'obéissance
d'enfants au comble du plaisir.

Ils iront à la promenade
accompagnés de leurs mamans,
se gardant de toute brimade
et de tous mauvais sentiments.

Ceux dont les parents à l'ouvrage
passent des heures chaque jour,
pourront, s'ils en ont le courage,
aussi travailler à leur tour.

Bientôt pourtant, de grève lasse,
l'enfance d'ennui se mourant
voudra retourner à la classe
et réclamera en pleurant.

A moins que le mauvais exemple
donné par leurs éducateurs
ne les incite, tous ensemble,
à devenir des déserteurs.

Le rimailleur

Leur enseignement

Les experts en génie forestier et les savants en chimie ont combiné leurs recherches et leur science pour tirer du bois des éléments nouveaux qui ont révolutionné le monde moderne. Aujourd'hui, on fait de la soie avec les essences de nos forêts, on fabrique des vêtements, des bas, de la lingerie fine, et, grâce à des alliages habilement préparés, on prépare les plastiques nouveaux qui s'accommodent à tous les usages. Mais voici que le bois devient un aliment : des chimistes sont parvenus à produire de la saccharine et du sucre avec la pulpe des épinettes, à tel point que leur procédé peut susciter des entreprises profitables d'exploitation commercialisée. Déjà le bois entre dans la fabrication des engrais fourragers destinés aux bestiaux et surtout aux troupeaux laitiers; le levain de bonne qualité provient également des arbres, de même que l'alcool éthylique.

Les étudiants qui fréquentent nos Ecoles de Chimie et de Génie Forestier apprennent toutes ces découvertes de l'âge nouveau. Les professeurs qui les initient aux secrets des transformations de substance, leur enseignent également les moyens de les utiliser d'une façon pratique. Récemment des maitres en la matière ont révélé devant un auditoire émerveillé les étonnantes applications qui résultent de la combinaison des éléments du bois et des réactions qui s'ensuivent presqu'à l'infini. Les laboratoires permettent désormais aux experts d'opérer des merveilles qu'ils ne cachent plus au monde depuis que l'industrie dispose des moyens de s'en servir à profit pour le bien-être des humains.

Les cours scientifiques ont donc leur caractère utilitaire, puisque les études savantes ne se bornent plus à l'exposé de théories spéculatives et qu'elles se développent plutôt dans le sens des réalités. Rendons hommage à nos facultés universitaires de savoir allier la science et la recherche à leurs effets immédiats; leur enseignement n'en est que plus efficace.

L'accident de Tiajuana

Dix des douze occupants de cet hydravion des garde-côtes des Etats-Unis ont perdu la vie quand l'appareil, qui transportait un pêcheur malade, s'est écrasé au Mexique. La photo ci-dessus fut prise par une journaliste-photographe de San Diego (Californie). (PA — Téléphoto)

Les séances de comités ont été contremandées

Par ordre du premier ministre, les séances que devaient tenir ce matin, à 10 heures et demie, les comités des bills publics et des bills privés ont été remises à la semaine prochaine. On saura, à la fin de la semaine, quel jour ils se réuniront.

Marshall lance un appel aux Hindous

Washington, 26. (PA) Les Etats-Unis ont accordé hier leur appui moral aux efforts de l'Angleterre pour établir une Inde libre et indépendante d'ici juin 1948, et pressé les principales factions politiques de l'Inde de s'entendre.

Le secrétaire d'Etat George Marshall, en annonçant cet appui des Etats-Unis en faveur du programme anglais, dit que la guerre civile dans l'Inde pourrait devenir la source de "nouvelles tensions internationales dans un monde qui ne fait que commencer à retourner à la paix".

M. Marshall invite spécifiquement le parti du Congrès et la Ligue musulmane à résoudre leurs différends politiques.

Il rappela que le premier ministre Attlee déclara que l'Angleterre s'engageait à remettre l'autorité "entre des mains hindoues responsables pas plus tard que le mois de juin 1948".

Faisant allusion au "caractère grave" de cette décision, il dit: "Les Etats-Unis entretiennent le ferme espoir que la direction politique hindoue acceptera ce défi précis et qu'elle prendra les moyens voulus pour résoudre l'impasse qui existe présentement entre le Congrès hindou et la Ligue musulmane".

John Boyko sera pendu le 6 juin pour le meurtre de Mme Olianski

La défense plaida provocation de la part de la victime. — Epilogue d'un drôle de mariage et de la rupture d'association dans un commerce de frites.

Montréal, 26. (PC) Un jury de la cour du banc du roi a, hier, trouvé John Boyko coupable du meurtre de Mme Tessie Olianski, son associée dans un commerce de frites, et le juge Wilfrid Lazure a condamné l'accusé, âgé de 52 ans, à mourir sur l'échafaud le 6 juin.

Mme Olianski, veuve âgée de 41 ans, fut trouvée morte au rez-de-chaussée de sa maison de la rue Rachel en novembre dernier, la tête fracassée par au moins 16 coups de marteau. Boyko se livra à la police quelques heures plus tard.

L'avocat de la défense plaida que son client avait été provoqué à l'extrême, et il demanda un verdict d'homicide involontaire coupable. La couronne, d'autre part, soutint que le meurtre fut commis à peu près uniquement parce que la victime refusait de remettre à Boyko l'argent qu'il croyait lui être dû par elle.

Des témoins déclarèrent au procès, qui s'était ouvert avant-hier, que Boyko travaillait avec la veuve depuis 1941 et que les deux vivaient maritalement à la suite d'un bizarre mariage accompli par les deux participants seuls devant une image sacrée et une bible, dans la demeure de Mme Olianski.

Boyko dit que durant les cinq années qu'ils travaillèrent ensemble, leur recettes brutes s'élevèrent à $40,000 et qu'il devait retirer de cette somme $8,000. En novembre dernier, Mme Olianski lui apprit qu'elle allait épouser un homme de Val d'Or, et que leurs relations étaient finies. Elle lui donna $2,250.

Il dit qu'il quitta la maison et qu'il y revint une semaine plus tard pour prendre ses effets de travail. Mme Olianski le reçut amicalement et lui servit du vin. Ils étaient descendus au rez-de-chaussée pour y chercher ses vêtements, et c'est là que Boyko réclama une autre somme.

La veuve, prétendit Boyko, refusa, le soufleta et lui dit des injures.

Il ajouta qu'il réclama encore, mais que la femme saisit une hache et tenta de le frapper. Le manche de la hache glissa et le heurta à l'épaule. Il s'empara alors d'un marteau et il porta à la femme un certain nombre de coups.

Faits divers aux Communes

Ottawa, 26. (PC) La Commission des Prix n'a pas mis en circulation des formules de demandes pour une augmentation de 10% dans les prix des loyers, a déclaré hier, le ministre des Finances, M. Abbott, en réponse à M. J. Coldwell, leader C.C.F.

Le ministre de la Reconstruction, M. Howe, a répondu à M. Clarence Gillis, C.C.F. de Cap-Breton sud, qu'il était le ministre responsable du paiement des subsides à la Dominion Steel and Coal Corporation, dans les provinces maritimes, et il ajouta qu'il espérait que sa responsabilité et ces dits subsides cesserait le 31 mars.

Le ministre de la Reconstruction a aussi déclaré qu'il n'avait aucune objection à ce que les rapports de la Corporation des biens de guerre soient référés au Comité des comptes publics.

Le ministre des Pêcheries, M. Bridges, a dit qu'il ne pouvait encore faire aucune déclaration à la suite des requêtes demandant que la Commission des denrées agricoles étende sa juridiction sur les produits de la pêche.

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Mackenzie, a répondu à M. Gordon Graydon qu'il consulterait bientôt le cabinet relativement à une recommandation voulant qu'un comité spécial étudie les règlements de la Chambre. Le ministre est actuellement le leader du gouvernement aux Communes.

M. T.-L. Church, progressiste-conservateur de Toronto-Broadview, a échoué dans ses efforts pour faire ajourner la Chambre afin d'étudier la politique britannique à l'égard de l'Inde et de la région du canal de Suez. L'Orateur décida que cet-

(Suite à la page 10, 2e col.)

Rumeur de hausse du prix des loyers

Ottawa, 26. (PC) Il y eut une autre indication, hier aux Communes, que la Commission des Prix envisageait la possibilité d'une hausse de 10% dans les prix des loyers, et que le 1er mai serait la date fixée pour la mise en vigueur d'une telle augmentation.

Ce qui a donné naissance à ces conjectures est une feuille de papier que M. J. Coldwell, leader C.C.F., fit parvenir à M. Abbott, ministre des Finances, après lui avoir demandé si la Commission avait mis en circulation des formules de demande à être remplies par les propriétaires désirant obtenir une hausse des prix pour leurs loyers. Le ministre écrivit une remarque sur cette feuille, mais M. Coldwell refusa d'en donner le contenu. Il semblerait bien que ce soit là une formule de demande pour obtenir une augmentation du prix de location.

Porte ouverte aux Juifs allemands

Munich, 26. (AFP) La radio de Stuttgart annonce que les Juifs d'Allemagne et d'Autriche auront la possibilité d'émigrer au Canada s'ils ont des parents dans le pays ou s'ils se déclarent prêts à accepter un contrat de travail et à contribuer ainsi à l'économcie canadienne.

Le gouvernement canadien installera bientôt un office d'immigration à Francfort-sur-le-Mein.

A l'Assemblée législative

W. Morin regrette que Duplessis n'ait pas amené Godbout à Ottawa

M. King s'est fait accompagner de M. Bracken à San Francisco, rappelle M. Willie Morin, au cours du débat. — Sept discours, dont un seul ministériel.

Le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône s'est poursuivi sans relâche, hier après-midi et hier soir, à l'Assemblée législative. Sept nouveaux discours ont été prononcés. La députation libérale a soutenu presque seule la discussion, car du côté ministériel, il n'y a eu que l'hon. Patrice Tardif, ministre d'Etat, à prendre la parole.

On a entendu successivement, au cours des deux séances: MM. Willie Morin (L — Québec-centre), Tardif (UN — Frontenac), L.-P. Lizotte (L — Kamouraska), Armand Sylvestre (L — Berthier), Henri Drouin (L — Abitibi-est), P.-H. Plourde (L — Arthabaska), et le Dr L.-P. Robidoux (L — Richelieu).

Le Dr Robidoux n'a parlé que durant un quart d'heure, hier soir. Il reprendra son discours cet après-midi. On croit que le débat se continuera jusqu'à demain.

Le problème fiscal qui se pose dans les relations fédérales-provinciales a fait le thème principal de tous les discours, sauf celui de M. Sylvestre qui s'est contenté de parler commerce, industrie et agriculture.

C'est M. Morin, député de Québec-centre, qui a repris le débat, à la séance d'hier après-midi.

M. WELLIE MORIN

Le député de Québec-centre regrette que le premier ministre n'ait pas amené, avec lui le chef de l'Opposition à Ottawa comme conseiller, à l'exemple de M. King qui s'est fait accompagner de M. Bracken, à la conférence de San Francisco. Il reproche à l'Union Nationale de faire de l'électoralisme avec la question de l'autonomie provinciale. Quels sont, dit-il, les forbans, les flibustiers, les boucaniers, les pirates qui ne cessent de monter à l'assaut de l'autonomie, comme l'insinue le premier ministre ? Ce sont nos frères canadiens de langue française et de langue anglaise, qui siègent au Parlement du pays. Pour sa part, il se refuse à croire que ses collègues fédéraux du Québec, MM. St-Laurent, Power et Parent, et tous les autres libéraux sont des saboteurs de la constitution, des traitres. Ces députés sont aussi patriotes, affirme-t-il, que ceux qui siègent en face de lui, en ce moment.

Tenter constamment de faire croire que le fédéral est toujours de mauvaise foi, c'est pour le moins induire le peuple en erreur, continue M. Morin. Le député de Québec-centre affirme que la loi fédérale relative au taux décroissant des allocations familiales a soulevé des protestations et que M. King s'est empressé de redresser les griefs des Canadiens français. Voilà, ajoute-t-il, l'attitude de "nos forbans, de nos pirates".

Plus loin, M. Morin soutient qu'en vertu de l'art. 91 de la constitution, le pouvoir central possède tous les

(Suite à la page 10, 4e col.)

Le CMT a protesté vivement sur l'amendement au bingo

On prépare une résolution qui sera très probablement approuvée et ensuite adressée à l'autorité compétente. — Ce groupe ouvrier demandera l'appui du conseil municipal.

Le Conseil fédéré des Metiers et du Travail de Québec et de Lévis prépare la rédaction d'une résolution en marge de l'amendement proposé à la loi interdisant la pratique du bingo dans notre province. Présentée en bonne et due forme, la proposition sera vraisemblablement adoptée à la prochaine séance du Conseil, le 11 mars, et elle demandera que tout jeu de hasard demeure et soit de nouveau déclaré illégal en notre province.

Parlant en son nom personnel, un vice-président du Conseil rappela qu'un décret sévère contre la pratique du bingo devait être promulgué le 25 novembre dernier, mais que certaines influences indues empêchèrent le gouvernement provincial de donner suite à son dessein. Cette pratique, dit-il, est un véritable fléau, que réprouvent même ceux qui s'y adonnent avec le plus de passion. Le mari se voit délaissé par sa femme, qui dépense des montants allant jusqu'à 6 et 7 dollars chaque soir dans ces parties qui s'organisent jusque dans les sous-sols d'église. Il est épouvantable, dit-il, de constater la misère causée dans les familles par cette pratique, qui nous fait un bien triste renom à l'étranger. Par suite de ces abus, on serait réduit à se nourrir de fèves au lard dans nombre de familles d'ouvriers à Québec.

De plus, l'amendement tel qu'annoncé par Me Adjutor Rivard, dit-il, en plus de légaliser cet état de choses, autoriserait l'exploitation d'une véritable "rackett organisé" en faveur des seuls groupements religieux, tandis qu'un organisme ouvrier ou un simple père de famille dans le besoin ne pourraient recourir à ce même moyen sans s'exposer aux sanctions d'une loi pour le moins contradictoire; car la loterie provinciale proposée continuerait de fournir l'occasion d'exploi-

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Les Enfants du Paradis passeront à l'ambassade de France, à Ottawa

Ottawa, 26. (PC) Le film français intitulé Les Enfants du Paradis ne sera pas montré privément, dans une salle publique, tel que projeté, par déférence pour une demande formulée par S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, annonça hier soir le service d'Information français.

Une déclaration accompagnant cette nouvelle dit qu'à la place le film sera montré à l'ambassade de France en présence d'invités, vendredi, samedi et dimanche, dans la soirée. La déclaration ajoute que l'annulation de la représentation au cinéma fut décidée comme geste de bonne volonté et avec l'entente que l'autre partie intéressée dans cette controverse manifestera la même bonne volonté."

Cette "controverse" débuta après que le comte Jean de Hauteclocque, ambassadeur au Canada, eut obtenu ce film pour une représentation privée à l'université de Montréal et qu'il eut été prohibé par le Bureau de Censure du Québec.

Le film, qui est passablement long, évoque les vies d'acteurs et actrices français du début du 19e siècle. On dit qu'il est "bon" au point de vue artistique, mais qu'il renferme certaines scènes d'amour qui, acceptables en France, ne pourraient pas l'être au Canada.

Pilote d'avion disparu avec sa femme et un passager

Springhill (Nouvelle-Ecosse), 26. Trois personnes, y compris le pilote, étaient plus de sept heures en retard vers minuit hier, ici, dans une envolée depuis Charlottetown. L'avion, un Stimson-Voyager, appartenant au Springhill Flying Service, décolla de Charlottetown à 5 h. hier soir, par un temps clair qui fut ensuite suivie d'une petite neige. Il y avait à bord le pilote, Alex Blantyne, et sa femme, ainsi que James Merry, un passager, tous de Springhill.

M. L.-H. Carter, gérant de ce service d'aviation, a dit que l'appareil fut signalé au-dessus de Borden (Ile du Prince-Edouard), à 30 milles à l'est de Charlottetown, environ une heure après avoir quitté cet endroit. Une forte neige tombait au-dessus du champ d'aviation de la rivière Philip, près de Springhill, et M. Carter croit que le pilote a fait un détour dans l'intention d'atterrir à Summerside (Ile du Prince-Edouard).

A Charlottetown, on rapporte que la Police fédérale a organisé des recherches. De plus, le Paul's Flying Service se prépare à entreprendre des recherches par voie des airs.

A l'aéroport de Summerside, près de Borden, les autorités ont déclaré qu'aucun avion n'a atterri durant la soirée. Le petit Stimson est pourvu d'un radio, mais les opérateurs de radio à Charlottetown ont dit que les mauvaises conditions atmosphériques le rendaient probablement inutilisable. Ils ont averti le contrôle de la circulation aérienne à Moncton que l'avion était disparu et des recherches s'organisent.

Boehler vit une jambe d'homme dans l'automobile qu'occupait Mme Dick

Le membre détaché était sur le siège arrière. — Le témoin aperçut également un révolver, dans la voiture. — Le deuxième procès de la jeune veuve continue.

Hamilton, 26. (PC) La couronne a fait entendre un nouveau témoin que l'on n'attendait pas, hier, dans le procès pour meurtre de Mme Evelyn Dick et lui a fait dire que le jour où John Dick est censé avoir été tué sur une route déserte du canton Glanford, Mme Dick occupait une automobile dans laquelle on pouvait voir un revolver et, sur le siège arrière, une jambe d'homme.

Le témoin, Frank Boehler, 19 ans, dit que le jour où Dick est censé avoir été tué il entendit deux coups de feu, puis un autre, et que par la suite un homme le pria d'aider une automobile à se tirer de la boue de la route près de la ferme où Boehler travaillait.

Il dit que la femme au volant était Mme Dick. Il la désigna dans la salle d'audience à la demande de l'avocat de la couronne.

L'accusée sourit quand par la suite son avocat, Me J.-J. Robinette, c.r., demanda au témoin :

"Et je suppose que l'homme qui se tenait près de l'auto était William Bohozuk".

Le témoin répondit dans l'affirmative.

Bohozuk, ancien ami de Mme Dick, est conjointement accusé avec elle et son père, Donald MacLean, du meurtre de John Dick, commis le 6 mars. Lorsqu'on retrouva le corps plus tard, sur le mont Hamilton, il était privé de sa tête, de ses bras et de ses jambes.

Toutefois, au début du deuxième procès de la jeune veuve, le juge en chef J.-C. McRuer accorda à la demande de la couronne un procès individuel à Mme Dick.

Lors de son premier procès en octobre dernier, Mme Dick fut trouvée coupable, mais ce verdict fut rejeté par la cour d'appel de l'Ontario qui ordonna le présent procès.

Jugement attendu lundi sur l'appel des Témoins Saumur, Barry et Dufour

Vingt-deux causes sont sur la liste de la cour d'Appel pour l'audience de mars qui commencera lundi prochain et ne se terminera pas avant le 14, alors que les honorables juges rendront jugement sur les causes entendues au cours des termes précédents.

On s'attend toutefois que la cour rendra jugement dès l'ouverture du terme, lundi matin, dans la cause des Témoins de Jéhovah, entendu au début de février. Il s'agit d'habeas corpus, genre de cause qui est censé avoir préférance sur les autres causes sur le rôle. On se souvient que les procureurs ont plaidé deux jours sur les appels de Laurier Saumur, Barry et Dufour.

Le banc sera présidé par l'hon. juge Antonin Galipeault, assisté des hon. juges Paul St-Germain, Gregor Barclay et Jules-Arthur Gagné. Le 5e juge devait être, selon la liste, qui fut faite il y a déjà assez longtemps, l'hon. juge J.-S. MacDougall; mais comme il est depuis plusieurs mois pris au Japon par la cours qui juge les criminels de guerre japonais, il sera remplacé par un autre juge de Montréal, peut-être l'hon. juge Paul Casey, récemment monté sur le banc, et qui n'a pas encore siégé à Québec.

La preparation du rôle de l'audience d'avril se fera le 19 mars. Le 11 est le dernier jour pour la production des factums, et le 15, le dernier jour pour la production de l'avis d'audition.

L'une des plus importantes causes est l'appel de Jean-Marie Tremblay, condamné à mort aux Assises de Roberval, pour meurtre, et

(Suite à la page 11, 8e col.)

Rapatriement de Juifs en Europe

Jérusalem, 26. (PA) Environ 400 personnes déplacées, comprenant 350 Polonais et un certain nombre de Juifs, sont censées se réunir à Jérusalem, Tel-Aviv et Haïfa aujourd'hui pour être transportées par les soins de l'UNRRA jusqu'à un port égyptien non identifié, en destination de leurs anciens foyers en Europe centrale. Les dispositions nécessaires pour ce rapatriement ont été prises dans le plus grand secret, probablement à cause de l'appréhension officielle que le départ des Juifs de la Palestine puisse être utilisé pour des fins politiques. Un fonctionnaire du consulat polonais dit qu'il y a 55 Juifs dans le contingent polonais.

Un avion de l'Ancienne-Lorette pour rechercher 2 pilotes perdus

Parti de Saint-Jovite, il quitte Québec ce matin pour se joindre aux patrouilles du CARC et de l'AAF à la frontière du Labrador et du Québec.

Un avion de la Wheeler Airline, sous la conduite du pilote Théroux, est arrivé à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, à 3 h. 40, hier après-midi, venant de Saint-Jovite. Il ira se joindre à deux autres appareils qui poursuivent présentement des recherches, à la frontière entre le Labrador et le Québec, pour retrouver deux aviateurs d'un appareil qui s'est écrasé là le 16 février.

Les aviateurs disparus sont Campbell Richardson, âgé de 49 ans et Joe Howard, âgé de 26 ans, tous deux de Fergus (Ontario). Ils avaient décollé du lac Saint-Augustin, pour l'inspection de forêts à la frontière Québec-Labrador.

C'est le père de Campbell Richardson qui avait demandé au CARC, au cours de la matinée d'hier, de dépêcher un autre avion sur les lieux afin d'activer les recherches. Les autorités acquiescèrent à la demande et un appareil de la Wheeler Airline, quitta Saint-Jovite pour aller survoler les lieux approximatifs de l'accident. L'avion a passé la nuit à l'Ancienne-Lorette et, ce matin, il continuera son voyage vers le nord-est.

Une agence de presse avait lancé la rumeur, hier, que les aviateurs en question avaient été retrouvés. Aux dernières informations, hier soir, cette rumeur était déclarée fausse.

Halifax, 26. (PC) Les autorités de la région aérienne de l'est du Canada rapportaient, hier soir, que des messages reçus ici indiquaient que les recherches pour retrouver deux aviateurs, disparus depuis que leur petit avion, un tiger-Moth, s'est écrasé dans la région de la frontière Québec-Labrador il y a une semaine, se poursuivaient.

On avait auparavant rapporté que la recherche avait été abandonnée à la suite d'un ordre venu du quartier général de l'Aviation, à Ottawa.

Un message de Goose-Bay (Labrador), rapporta qu'un gros appareil de l'aviation américaine était prêt à participer aux recherches.

Si le temps le permet, un avion Norseman du CARC et un autre Norseman américain se joindront aussi aux recherches. Les deux petits appareils transporteront de la nourriture et des sacs de couchage.

Les deux avions décolleront de Goose-Bay pour la rivière Saint-Augustin.

L'eau chasse un demi-million de gens

Londres, 26. (Reuters) Radio-Varsovie a annoncé hier soir qu'"au moins 500,000 personnes" devront être évacuées d'environ 67 villes que des inondations menacent actuellement en Silésie.

Le sort de notre civilisation peut se décider d'ici deux ans

New-York, 26. (PA) Le secrétaire à la Marine, M. James Forestal, a déclaré dans un discours prononcé hier soir que les Etats-Unis devront maintenir leur puissance militaire dans l'intérêt de la paix mondiale et il a affirmé que dans le moment il serait dangereux de diminuer de façon draconienne les budgets de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine. "Il se peut que le sort de la civilisation future soit déterminé au cours des 24 mois prochains", dit-il. Il ajouta que les conditions actuelles ne justifient pas encore un desarmement.

Au Palais de Justice

Une partie de plaisir tourne au tragique et coûte plus de $7,000

Un camion conduisant 30 jeunes au lac St-Joseph capote à St-Gérard. — Responsabilité du préposé. — Elle avait eu des coupons sans beurre et non du beurre sans coupons.

Une excursion de plaisir qui avait été organisée le 9 juillet 1944 de Québec au lac St-Joseph et qui s'était terminée tragiquement à St-Gérard-Majella, alors que le camion qui transportait 30 jeunes gens et jeunes filles avait capoté à un tournant de la route, vient d'avoir un autre dénouement en Cour supérieure.

Par trois jugements qu'il vient de rendre en fin de semaine, l'hon. juge en chef Albert Sévigny condamne les défendeurs, M. Paul-Emile alias Paulo Pageau, de Québec, et M. Léo Bernier, de Québec, tuteur à son fils mineur, Fernand Bernier (qui conduisait le camion), à payer conjointement et solidairement aux demandeurs $7,092, avec intérêt et dépens, sur un total de $15,001 réclamé.

La base en droit de l'action était de savoir si le jeune homme, M. Fernand Bernier, qui conduisait le camion au moment de l'accident, était le préposé de M. Pageau et si l'accident est arrivé par sa faute.

M. Pageau se défend que le jeune homme soit son préposé, mais il dit qu'il n'aurait pas consenti à faire conduire son camion par un autre. Il l'a autorisé à prendre son camion, généralement utilisé pour le charroyage de matériaux, et le lui a confié pour conduire des personnes au Lac St-Joseuh. L'employé a pris charge du camion, a sollicité des personnes d'y prendre place et, avec trente passagers, est parti pour l'excursion. Le juge conclut donc cette preuve que l'accident a eu lieu alors que Bernier remplissait la fonction qui lui avait été assignée par le défendeur M. Pageau."

Quant à la responsabilité pour l'accident, un autre employé, qui était sur le devant du camion, M. Robert Garnier, a raconté qu'en arrivant dans la courbe, à une bonne allure, le chauffeur a "pompé" les freins pour qu'ils prennent, mais qu'apparemment, ils n'ont pas pris... "en arrivant dans la courbe, la vitesse que faisait le camion, à 20 milles à l'heure, avec la charge de monde, le ballant du monde, ç'a fait capoter le camion."

"Pour circuler avec un camion rempli de trente personnes, le chauffeur devait agir avec grande prudence, à une vitesse modérée, et cette prudence devait être exercée tout particulièrement alors que le camion descendait la côte à l'endroit où s'est produit l'accident, notamment à cause des freins qui exigeaient une pression spéciale pour donner un rendement efficace," déclare le

(Suite à la page 11, 8e col.)

TERRAINS A VENDRE
L'UN SITUE rues St-Jean et d'Aiguillon, grandeur 11,000 pds carrés ; l'autre situé rues St-Jean et St-Joachim, grandeur 8,076 pieds carrés. Conditions faciles. TEL.: 2-1287.

Lévis et la Rive Sud

Réunion de l'Amicale St-Louis.

Les membres du Conseil de l'Amicale St-Louis de France auront une réunion, ce soir, à 8 heures, au couvent de Bienville.

Assemblée des Chevaliers de Colomb de Lévis.

Lundi soir, a eu lieu l'assemblée générale mensuelle des officiers et membres du Conseil Notre-Dame 2651, des Chevaliers de Colomb de Lévis, sous la présidence de M. L.-B. Pelletier, grand chevalier. L'assistance était nombreuse.

On a voté le montant de $100, en faveur du Conseil Central des Oeuvres sociales.

Les autres questions furent de régie interne. Nous avons appris qu'au cours de l'assemblée, M. L.-B. Pelletier avait donné sa démission comme grand chevalier. Nous avons essayé de faire confirmer la chose par M. Pelletier mais il nous a été impossible de le rejoindre. On nous dit que la décision de M. Pelletier semble être irrévocable et dans ce cas on devra procéder à l'élection d'un nouveau grand chevalier.

Assemblée de l'executif de la Légion.

Une assemblée des membres de l'exécutif de la Succursale No 12, de Lévis ,de la Légion Canadienne, sera tenue ce soir, à 8 heures, en leur salle de la Hutte No 3, près du Manège Militaire de Lévis, sous la présidence du capitaine Jacques de Billy.

Réception de nouveaux louveteaux.

Dimanche soir dernier, au local de la rue Gauvreau, à Lévis, a eu lieu une cérémonie de reception de six nouveaux louveteaux dans la Meute Déziel, de Notre-Dame de Lévis. Ces nouveaux membres sont MM. Claude Jolin, Robert Mercier, François Roy, Arthur Mercure, Jean Leblanc et Jean-Guy Bernier, M. l'abbé Joseph Ménard, aumônier de la Meute Déziel, présida cette cérémonie, assisté de MM. Gérard Plourde et Jean-Paul Couture, respectivement chef et assistant-chef de la Meute Déziel. Les parents des nouveaux membres et des membres actuels étaient présents. Les jeunes loups firent leurs promesses et reçurent la bénédiction de leur dévoué aumônier. Il y eut chants et feu de camp par les louveteaux qui avaient pris le souper au local de la rue Gauvreau. Cette veillée d'armes se termina par quelques mots de M. l'abbé Ménard aux louveteaux et aux personnes présentes.

Appels des pompiers.

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers minuit et demie, la nuit dernière, pour un commencement d'incendie dans la cave de la résidence de M. Robert Dumont, avenue Larochelle. Le feu, probablement causé par un court-circuit, menaçait de se propager aux autres étages de la maison et les pompiers durent se servir de l'eau. Il y a eu un peu de dommages par l'eau et la fumée.

Les pompiers de Lauzon ont été appelés hier midi pour un feu de tuyau sans dommages, rue Wolfe.

Pour le championnat de la rive sud au hockey.

Dimanche dernier, sur la patinoire de la Jeunesse Sportive de Bienville, a été jouée la première d'une série de trois dans cinq entre les clubs Côté & Marmen et Jeune Sportive de Bienville pour décider du championnat de la rive sud.

L'assistance était nombreuse et une neige continuelle nuisit au jeu des membres des deux équipes. Celle de la Jeunesse Sportive de Bienville triompha du club Côté & Marmen, au score de 8 à 3.

La seconde joute aura lieu ce soir, à 8 heures, sur la même patinoire entre les deux mêmes équipes et cette rencontre promet d'être très intéressante. Les membres de l'équipe de la Jeunesse Sportive de Bienville souhaitent un prompt rétablissement à M. Jean-Paul Langlois, joueur du club Côté & Marmen qui fut victime d'un malheureux accident lors de la joute de dimanche.

Avis aux membres du club Badmington.

Mardi, le 4 mars, débuteront au Manège Militaire de Lévis, les tournois féminins et masculins pour les membres du club Badmington, du Régiment de Lévis.

On rappelle aux membres qu'il leur reste encore une semaine pour venir pratiquer et se familiariser avec leur raquette, avant le début des tournois.

Au Patronage de Lévis.

Ce soir, à 8 heures 45, en la salle du Patronage de Lévis, aura lieu la soirée-bazar en faveur de cette institution de bienfaisance.

Mort de M. Pâques Bernier.

On apprendra avec regret la mort de M. Pâques Bernier, époux de dame Cécile Lacroix, survenue hier matin, à sa résidence, 10 rue Bouchard, à Lauzon. Le défunt, âgé de 32 ans, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, son fils, M. Lucien Bernier; sa mère, Mme Vve Achille Bernier, de Lauzon; ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Lacroix, de St-Charles de Bellechasse; ses frères, MM. Cyrille, Roland et Roger Bernier, de Lauzon; ses soeurs, Mme Vve Patrick Watt, de Lauzon, Mme Frank Farrell de Montréal, Mme Gaston Richer, de Québec, Mme Maurice Soucy, de Lauzon, Mme Dominique Vézina, de Lauzon; ses baux-frères et belles-soeurs, MM. Alfred, Joseph, Maurice, Willie, Arthur et Armand Lacroix, de St-Charles, M. et Mme Philippe Aubé, M. et Mme Edgar Marquis, M. et Mme Roland Ouellet, M. et Mme Philippe Lemieux. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi matin, en l'église de Ste-Bernadette. Nous présentons aux parents du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

A LAUZON
Dr. BENOIT BELZIL
MEDECINE GENERALE
216 rue ST-JOSEPH, LAUZON,
TEL.: Bur. 1305M. Rés. Z5-239
HEURES DE BUREAU de 1h. à 3 h. P.M. de 7 h. à 8 h. P. M.

A moitié mort! Tant de maux! Sauvé grâce au
TONIQUE: LAXATIF & AMERS
Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation, avec confiance, prenez les Herbes indigènes de Bliss. Tonique: LAXATIF ET AMERS. Huit ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS—(1) favorise l'élimination des reins, des intestins, (2) tonifie: appétit, estomac, (3) stimule: flux biliaire, aide à la digestion, (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c, 25c. Pharmacies. (TABLETTES)
HERBES INDIGENES DE BLISS

Vif succès de nos jeunes musiciens devant l'élite du monde parisien

Concert organisé par M. Paul Beaulieu. — Allard, Papineau-Couture et André Mathieu à l'honneur. — Maurice Blackburn, retenu chez lui par la maladie.

Paris, 26. (AFP) "Les portes du Saint de Saints" de la musique à Paris, le monde des professionnels, viennent de s'ouvrir, dans les salons de Mme Bianchini, devant deux Canadiens de moins de 30 ans qui poursuivent actuellement leurs études en France et ont déjà enregistré pour la radiodiffusion française.

Organisé avec le concours actif de M. Paul Beaulieu, attaché culturel à l'ambassade canadienne à Paris, du Conservatoire de Paris et des relations culturelles franco-canadiennes, cette manifestation marque une date dont on doit souligner l'importance.

D'un pays comme le Canada, en pleine évolution dans tous les domaines, dont les ressources musicales sont extrêmement riches en folklore, les personnalités présentes attendaient un style à l'image du pays, une musique vivante, jeune, bouillonnante de sève. De leur propre aveu, ils n'ont pas été déçus, loin de là.

Le concert a commencé par un "divertissement pour clarinette" composé spécialement pour la circonstance par Emilien Allard, jeune compositeur d'un grand mérite qui étudie actuellement le carillon à Malines. "Ne cherchez pas, dira Allard en souriant ,à la fin de l'audition, c'est québécois . . ."

L'oeuvre suivante, une sonate pour violon dont on a joué l'andante finale, était de Jean Papinau-Couture.

Après l'exécution de la sonate de Papineau-Couture, une chanteuse de Vancouver Mme Mary Stewart.

Très applaudie, Mme Stewart a été suivie par Mlle Shelma Johannes, étudiante canadienne en musique, qui a joué au piano un prélude et une sonatine de la compositrice montréalaise V. Archer.

Comme au Canada, les organisateurs avaient réservé pour la fin de l'audition une pièce de choix : la sonate pour violon de A. Mathieu.

Les auditeurs s'attendaient, avons-nous dit, à entendre de la part des Canadiens une musique pleine de sève et de vie. Ils ont été abondamment servis.

Au violon, Gilles Lefebvre, qui, soit dit en passant, avait fait l'admiration d'Alfred Cortot, lors de sa première audition à Paris, donnait une brillante réplique à la partition de piano.

Les éditeurs en alerte ont saisi leurs carnets et griffonné des notes . . . Les compositeurs et les éditeurs n'ont pas caché leur admiration.

M. Paul Beaulieu espère pouvoir répéter ce concert sur une base encore plus large, bientôt, pour le public parisien. On espère également que Maurice Blackburn aura terminé, à ce moment, le quatuor qu'il avait commencé pour le concert et que la maladie l'a empêché de terminer à temps.

Le Dr F.-A. Gadbois meurt à Sherbrooke

Sherbrooke, 26. (DNC) La profession médicale de Sherbrooke vient d'être plongée dans la consternation par l'annonce de la mort de son doyen, le Dr F.-A. Gadbois, qui a succombé à une crise cardiaque, lundi matin, à Sanford, Floride, où il était en repos depuis près de deux mois.

L'état de santé du Dr Gadbois laissait à désirer depuis plus d'un an et il avait cessé de pratiquer sa profession depuis qu'une crise cardiaque l'avait terrassé, au début de janvier 1946. Dans les premières semaines de janvier dernier, il était parti pour la Floride en compagnie de Mme Gadbois et d'une infirmière pour tenter d'aller y refaire ses forces et, la nuit dernière, Mme Gadbois appelait son fils, le Dr Yves Gadbois, à Sherbrooke, pour lui annoncer la mort de son père.

Le défunt, qui était âgé de 71 ans et quatre mois, appartenait à l'une des plus anciennes familles de notre région. Né à Sherbrooke où il passa toute sa vie, il était le fils de M. Alfred Gadbois, qui était lui-même né à Ascot. En plus d'être un médecin éminent, le Dr Gadbois était un musicien remarquable et il possédait l'une des plus belles voix à Sherbrooke. Il fut durant de nombreuses années membre de la chorale de la cathédrale St-Michel et de plusieurs autres sociétés artistiques. Le défunt laisse, pour pleurer sa perte, son épouse, née Anita Grandbois, son fils, le Dr Yves Gadbois, de Sherbrooke ; ses filles, Mme Eugène St-Pierre (Eliane) de Québec, et Mme Pierre Charest (Thérèse) de Montréal ; ses soeurs, Mme Willie Lacroix, Mme (Dr) Wilfrid Lamy, Mme Hormidas Bourque, Mme L.-N. Audet et Mlle Maria Gadbois ; ses petits-enfants, Louise St-Pierre, Anita et Nicole Charest, Pierre et André Gadbois ; ses gendres, Me Eugène St-Pierre, C.R., du département du Procureur Général, à Québec, et M. Pierre Charest, de Montréal ; sa bru, Mme Yves Gadbois ; sa belle-mère, Mme T.-E. Grandbois, de Rivière-du-Loup; ses beaux-frères, MM. Willie Lacroix et L.-N. Audet, de Sherbrooke, et le Rév. Frère Léon Caron, de la Trappe d'Oka, Mgr C.-Etienne Grandbois, P.A., aumônier de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, de Lévis ; ses belles-soeurs, Mlles Marie-Louise et Josette Grandbois, de la Rivière-du-Loup, et plusieurs autres parents.

DIMINUEZ LE DOSAGE DE LAXATIFS DE CETTE MANIÈRE
Voyez Comme Vous Pouvez Etre Régulier Chaque Matin
Essayez de prendre les Pilules Carter de cette façon: Commencez avec trois, à la même heure tous les matins. Quand vous allez régulièrement chaque matin, diminuez, prenez deux pilules. Après quelques jours, essayez une pilule.
Puis essayez de prendre les Pilules Carter *tous les deux jours*. Vous pouvez peut-être même continuer à aller régulièrement sans laxatif.
Les Pilules Carter sont si petites qu'il est possible de diminuer la dose – de trois à une—selon les besoins de votre propre organisme. Sans colique. Sans désappointement.
Les Pilules Carter nettoient l'appareil digestif non pas à demi mais complètement. Elles sont doublement efficaces parce qu'elles se composent de deux herbes végétales spécialement préparées pour une action complète.
Des milliers de gens peuvent diminuer le dosage de laxatifs suivant cette méthode Carter. Exigez les véritables Pilules Carter dans toutes les pharmacies—35¢, 70¢, $1.00. Commencez la méthode Carter de dose graduée ce soir et demain sautez du lit frais et dispos

Mort de M. Jos. Angers à Hébertville-Station

Hébertville-Station (D.N.C.) M. Joseph Angers, d'Hébertville-Station, est décédé mardi le 18 février, à l'âge de 73 ans et 11 mois, après quelques mois de maladie. M. Angers était courtier en assurance depuis plus de 37 ans. Depuis 10 ans aussi, il était président de la commission de crédit de la Caisse populaire d'Hébertville.

Il était l'époux de dame Azilda Larouche, soeur du regretté Mgr J.-Alma Larouche, ancien curé de la cathédrale de Chicoutimi, et ancien vicaire général du diocèse.

Parmi de nombreux parents plongés dans le deuil, nous remarquons deux Québécois: une soeur du défunt, Mme Thomas Bouchard,, et un beau-frère, M. Thomas Bouchard.

La Compagnie Québec Power a l'intention d'installer une sous-station de pouvoir électrique, dans le quartier de Limoilou, soit à l'extrémité nord de la 4e Avenue. Les échevins se sont prononcés hier après-midi en faveur du projet.

116 logements seraient construits

Les autorités municipales et la Commission d'Urbanisme étudieront prochainement un projet de construction de 116 logements, soit 58 maisons de deux logements chacune. Ces maisons, qui seraient construites près de la rivière, constitueraient le développement du parc Jacques-Cartier. La 9e rue pourrait être débouchée vers la rue Jacques-Cartier.

M. Alexandre Genest meurt à Gloversville

M. Alexandre Genest, originaire de Loretteville et résidant depuis 25 années à Gloversville, N.-Y., est décédé hier, le 25 février, à sa résidence, après une brève maladie.

La disparition de M. Genest plonge dans le deuil plusieurs familles avantageusement connues de notre ville. Lui survivent: sa fille, Mme Marguerite Genest-Quigley, de Gloversville, N.-Y., et son beau-fils, M. William Quigley; ses frères: MM. Emile, de Québec, et Louis, de Loretteville, sa soeur, R. Sr St-Justin, du Collège Notre-Dame de la Côte des Neiges, Montréal; ses belles-soeurs: Mmes Emile et Louis Genest, et Mme veuve L.-G.-A. Genest, de Québec.

La date des funérailles de M. Genest sera annoncée plus tard.

Nous prions la famille d'accepter nos plus vives condoléances.

LINIMENT SLOAN
BON POUR FOULURES
TAPOTEZ-EN SIMPLEMENT!

★

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 806

Ce tablier semble fait pour compléter la toilette de l'hôtesse. Confectionné de fil assez gros et bordé d'une dentelle également au crochet, il est aussi simple à réussir qu'il est joli.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit:
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

TRÈS EFFICACE
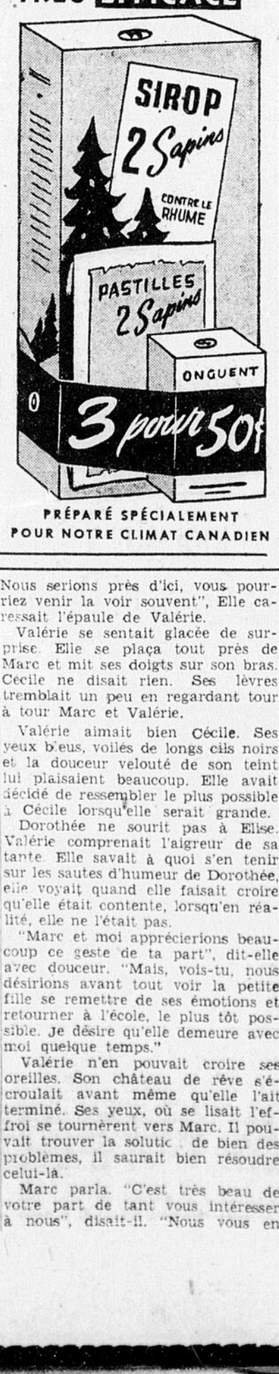

PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT POUR NOTRE CLIMAT CANADIEN

PETITS DRAMES DE LA VIE

Papa faisait les chèques pour les dèpenses de la maison... quand tout à coup, il éclata!

RIEN ne laissait prévoir cette scène! Tout était calme dans la maison; papa était dans son cabinet de travail et les autres membres de la famille vaquaient à leurs propres occupations. Tout à coup, papa éclata.

Que lui était-il arrivé? Etait-ce les factures — non, elles arrivent régulièrement tous les mois. Etait-ce les enfants — non, papa avait beaucoup de patience avec eux — Etait-ce — oui, ça me paraît être cela, des nerfs de caféine? Car, depuis quelque temps, papa boit un peu trop de thé et de café.

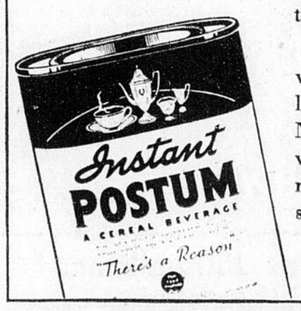

Surveillez vos nerfs! Buvez du Postum—le breuvage au goût délicieux et réconfortant — car c'est le moyen *idéal* de cesser de boire du thé ou du café. Ne contient pas de caféine qui vous surexcite et vous détraque les nerfs. Pratique — se fait directement dans la tasse—économique—coûte moins d'un sou la tasse.

Un Produit de General Foods P-17F

L'AGENT SECRET X-9 (Copyright Public Ledger Inc.) *Par MEL GRAFF*

Traduction de l'Evénement-Journal

ROMAN-FEUILLETON
de l'EVENEMENT-JOURNAL

Le bonheur rencontré sur la route

No 5

Valérie aurait un tuteur, mais disposait de plus d'argent qu'il n'était nécessaire pour élever un enfant. Le contrat de mariage de Marc avait été certes mieux préparé qu'on ne l'avait cru. C'était bien là, l'oeuvre d'Hélène. Depuis sa prime jeunesse, elle avait aimé agir en secret.

Faire hériter Elise et Cécile, c'était pure folie. Certes, Hélène n'aurait rien voulu entendre, si tous avaient su ce qu'elle préparait et avait tenté de l'en dissuader. La pension alimentaire d'Elise lui valait bien quelques milliers de dollars de la part de son mari divorcé et Cécile devenait plus riche qu'une princesse à écrire des romans à succès.

Léon Dagneau serra la main de tous avant de partir. S'adressant à Marc: "Viens me voir l'un de ces jours, dit-il, "il reste encore quelques petits détails à régler".

"Je n'y manquerai pas", lui répondit-il, et les deux hommes se Marc l'appréciait beaucoup, bien quittèrent sur une poignée de mains. qu'il n'aie pas eu souvent l'occasion de faire affaire avec lui.

"Bonjour, jeune fille", dit Léon à Valérie, au moment de son départ. "Je vous félicite d'avoir un père tel que le vôtre".

"Merci", lui répondit Valérie, d'une voix qu'elle cherchait à vieillir. Elle leva les yeux vers Marc, et tous deux sourirent.

Dorothée soupçonna dès lors l'intimité qui s'établissait entre Marc et sa belle-fille.

"J'ai d'intéressants projets", prononça Elise en regardant Marc, "Je veux que cette charmante enfant demeure avec moi quelque temps. Nous serions près d'ici, vous pourriez venir la voir souvent", Elle caressait l'épaule de Valérie.

Valérie se sentait glacée de surprise. Elle se plaça tout près de Marc et mit ses doigts sur son bras. Cécile ne disait rien. Ses lèvres tremblait un peu en regardant tour à tour Marc et Valérie.

Valérie aimait bien Cécile. Ses yeux bleus, voilés de longs cils noirs et la douceur velouté de son teint lui plaisaient beaucoup. Elle avait décidé de ressembler le plus possible à Cécile lorsqu'elle serait grande.

Dorothée ne sourit pas à Elise. Valérie comprenait l'aigreur de sa tante. Elle savait à quoi s'en tenir sur les sautes d'humeur de Dorothée, elle voyait quand elle faisait croire qu'elle était contente, lorsqu'en réalité, elle ne l'était pas.

"Marc et moi apprécierions beaucoup ce geste de ta part", dit-elle avec douceur. "Mais, vois-tu, nous désirions avant tout voir la petite fille se remettre de ses émotions et retourner à l'école, le plus tôt possible. Je désire qu'elle demeure avec moi quelque temps."

Valérie n'en pouvait croire ses oreilles. Son château de rêve s'écroulait avant même qu'elle l'ait terminé. Ses yeux, où se lisait l'effroi se tournèrent vers Marc. Il pouvait trouver la solution de bien des problèmes, il saurait bien résoudre celui-là.

Marc parla. "C'est très beau de votre part de tant vous intéresser à nous", disait-il. "Nous vous en sommes reconnaissants, mais, voyez-vous, nous avons songé à tout cela avant vous. Valérie n'ira nulle part, elle va demeurer ici, avec moi." Une bombe n'aurait pas eu plus d'effet que ces mots amicaux.

"Prenez ces vêtements. Ils sont à vous. Mon père dit d'en faire ce que vous voudrez."

"Avec vous"? s'écria Dorothée. C'était inimaginable, mais en voyant sa mine déterminée, elle dut s'en convaincre malgré elle. Ses plans préparés au cours de quelques nuits d'insomnie ne pourraient ainsi être changés par un jeune homme aux belles manières, dont le regard de ses yeux gris la confondait. "Mais, y avez-vous bien songé...

Le mari de Dorothée regardait Elise et Cécile, dont il devenait les menées calculatrices, mais elles n'étaient pas aussi agressives que sa femme. Il la regarda avec des yeux qui voulaient lui conseiller la modération.

Marc ne cessait de sourire, et la main de Valérie demeurait dans la sienne. "Nous y avons longuement songé," dit-il enfin.

Valérie eut un frisson de plaisir. Lorsqu'elle l'entendait dire, "nous", elle comprenait qu'on parlait d'elle également; elle trouvait ce "nous" merveilleux.

"Mais un homme qui vit seul avec un enfant qui n'est même pas le sien..."

Valérie s'aventura à regarder autour d'elle. Marc souriait toujours, mais avec une gêne perceptible, tandis qu'Elise écoutait attentivement pour ne pas perdre un point tournant de la conversation, Valérie se demandait ce que sa tante espérait entendre.

"Allons, Valérie est mon enfant", tentait d'expliquer Marc, avec patience, "en autant qu'on puisse appartenir à quelqu'un, ce qui est bien relatif", continua-t-il. "Elle est devenue mienne le plus facilement du monde au nom de la loi. Bien plus, elle en semble très heureuse. Cela peut nous mettre d'accord".

Valérie se prit à songer à la nature de la réponse de sa tante aux arguments de Marc. Elle eut presque du dépit quand elle vit Paul prendre sa femme par le bras. Elle savait qu'elle ne devait pas se mettre en colère, elle pourrait alors dire des mots qu'elle regretterait ensuite.

Paul savait bien où sa femme voulait en venir. Il ne lui aurait pas déplu d'être tuteur et d'administrer les biens de Valérie. Mais après tout, cet argent venait de Marc, un homme dont il valait bien mieux demeurer l'ami.

"Je voudrais être le premier à vous féliciter, Valérie", dit-il. Sa voix, de quelque mystérieuse façon, fit songer la petite fille au déshabillé de velours qu'elle avait laissé sur sa chaise-longue. Elle voyait la marque des doigts de Paul sur le bras de Dorothée. Valérie compta jusqu'à dix avant que Dorothée ne commence à parler.

"Bien entendu", dit-elle, "rien n'est si définitif en ce monde, je me suis mise à songer à ma pauvre soeur..."

Valérie fixa ses yeux sur le mouchoir noir et blanc que Dorothée prit dans sa manche et porta à ses paupières où perlaient des larmes.

La main de Marc serrait l'épaule de Valérie, comme pour la rassurer et lui dire que tout irait bien, quoi qu'il arrive. "Nous n'oublierons pas Hélène non plus," disait-il, "Je vous le promets".

Ils semblaient tous deux plains de confiance, Marc et Valérie défiaient la vie l'un près de l'autre. Cécile prit ses gants et ses fourrures, Elise décida d'en faire autant, et, ils se dirigèrent vers la porte..

Elle avait aussi ses arguments, mais il serait toujours temps d'y revenir.

"Vous allez restez longtemps, ma chère?" demanda-t-elle à Dorothée.

"Nous allons partir demain matin", répondit-elle. "Paul réservera notre compartiment, ce soir. J'espérais être utile dans ces détails de succession, ici, mais Marc et Valérie s'en chargent ainsi..."

"C'est bien dommage", soupira Elise. "Que vous ne restiez pas, veux-je dire. Je serais revenue vous voir, vous allez sans doute voyager ici et là..."

"On ne peut ainsi vagabonder sur une distance de 2,000 milles, d'ailleurs mon propre ménage m'attend..."

(à suivre)

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes est L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

80e année — No 234 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, MERCREDI 26 FEVRIER 1947 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

La loi régissant Sillery est celle de toutes les municipalités rurales

M. Emile Morin explique la loi qui constituera la municipalité voisine en la "cité de Sillery", si le gouvernement lui accorde ce statut légal.

M. Emile Morin, sous-ministre des Affaires municipales, s'est rendu hier soir à l'hôtel de ville de Sillery, où il a rencontré les citoyens et leur a expliqué la loi qui constituera la municipalité de Sillery en la cité de Sillery : la loi des cités et des villes.

Aujourd'hui, dit M. Morin, au point de vue juridique, vous êtes moins qu'un village de campagne, vous n'êtes qu'une municipalité rurale et la loi qui vous régit est destinée à répondre aux besoins d'un petit village composé exclusivement de cultivateurs.

Si les citoyens de cette municipalité, qui se compose de 5,800 âmes, veulent que Sillery soit incorporée en cité, ils devront soumettre leur cas au comité des bills privés qui l'étudiera et décidera si cette chose est possible.

La loi qui vous régira, si Sillery devient une cité, dit M. Morin, aura peu de différences avec la loi actuelle et elle sera plus pratique dans votre cas.

Voici quelques unes des distinctions mentionnées par le conférencier : une municipalité rurale n'est pas responsable des accidents qui arrivent sur son territoire; une ville en est responsable;

les octrois pour les écoles sont sensiblement moins élevés pour une cité;

une municipalité rurale fait partie d'un Conseil de comté auquelle elle peut recourir pour régler ses différents avec une autre municipalité; une cité n'appartient pas à ce Conseil et n'a pas à pourvoir à son entretien;

une municipalité n'a pas de rues et de numérotage de ses maisons, ce qui, dans le cas de Sillery, serait un grave inconvéniens.

M. Morin ajouta que la taxation dépendra encore du Conseil de ville de l'endroit, et que les subventions du gouvernement resteront les mêmes, si Sillery est incorporée en cité.

Cette incorporation en cité serait-elle une bonne affaire ? Le sous-ministre déclare que c'est aux citoyens de Sillery de décider, et il ajoute qu'à sa connaissance toutes les municipalités rurales et les villages qui ont demandé à devenir des villes s'en sont si bien trouvés qu'ils n'ont jamais demandé à revenir à leur premier état.

Le gouvernement anglais aux Indes au profit de quelques capitalistes

Pas d'industrialisation des Indes avec le monopole anglais, déclare un Hindou, Kumar Goshal, devant les Femmes canadiennes. — Une organisation mondiale de distribution de la production et des marchés.

"Le gouvernement britannique existe aux Indes pour le bénéfice d'un petit groupe de capitalistes anglais", déclarait hier après-midi M. Kumar Goshal, Hindou de la plus haute caste, et une autorité sur les moeurs des peuples orientaux, dans une conférence sur la place des Indes dans un monde unifié, devant le Cercle des Femmes canadiennes de Québec.

Affirmant que ce n'est pas exact de croire que les Indes ne sont pas qualifiées pour devenir une nation libre car c'est plutôt le gouvernement britannique qui n'est pas prêt à desserrer le contrôle qu'il exerce sur les ressources naturelles des Indes, M. Goshal a déclaré que la solution complète du problème de l'Inde comme de toutes les autres colonies de grandes puissances se trouve dans l'élimination des monopoles par une organisation mondiale qui assurerait une distribution équitable de la production et des marchés pour en faire bénéficier tous les pays du monde.

Dans sa conférence M. Goshal a fait un vibrant plaidoyer pour son pays. Comme on avait d'abord annoncé qu'il parlerait de "La politique soviétique en Extrême-Orient", il a demandé à l'auditoire s'il pouvait plutôt parler de la "Place des Indes dans un monde unifié" ce qui fut accepté avec des applaudissements chaleureux.

Avant d'aborder les problèmes particuliers aux Indes, M. Goshal a souligné que ces mêmes problèmes se retrouvent à des degrés divers dans presque toutes les colonies de grandes puissances. Il a tenu à dire que ceux qui ne voient dans la question de l'indépendance des Indes qu'un conflit entre les Indes et la Grande-Bretagne simplifient beaucoup trop le problème. Décrivant les conditions de vie du peuple indou, il dit que le problème fondamental de l'Inde est la pauvreté de millions d'habitants. Pourtant les Indes sont riches en ressources naturelles, en pouvoirs hydrauliques, et son agriculture pourrait donner un grand rendement si elle était mécanisée. Il explique comment plus de 89% de la population qui est consacrée à l'agriculture ne peut arriver à vivre des fruits de la terre.

Le développement d'exploitation

(Suite à la page 10, 3e col.)

Immigration de 71,719 personnes en Canada, en 1946; 9,712 dans Québec

Chiffre trois fois supérieur à celui de 1945. — Des Etats-Unis nous sont revenus 5,177 Canadiens. — La Moravie et le Japon ont envoyé chacun un immigrant.

Ottawa, 26. (PC) Avec l'arrivée au pays d'environ 50,000 épouses et enfants de guerre, il est entré au Canada l'an dernier 71,719 personnes représentant à peu près chaque grande race et nation du monde.

Le ministère des Ressources, dans un rapport publié hier, dit que l'immigration en 1946 fut de trois fois supérieure à celle de 22,722 personnes admises en 1945.

La place d'origine la plus considérable l'an dernier fut le Royaume-Uni avec un contingent de 51,408. La Moravie et le Japon fournirent un immigrant chacun.

On compta l'an dernier 11,469 immigrants venant des Etats-Unis, dont 5,177 Canadiens qui rentrèrent au pays après avoir vécu au sud de la frontière.

Un fonctionnaire a dit qu'il ne pouvait exactement définir la raison de leur retour. "Il se peut que ce soit à cause du coût élevé de la vie aux Etats-Unis, ou peut-être avaient-ils le mal du pays", dit-il.

L'état du Michigan fournit le plus gros contingent avec 2,232. Le New-York et le Massachusetts viennent ensuite avec 1,745 et 1,134 respectivement.

L'Ontario absorba le plus grand nombre d'immigrants, soit 29,604. La province de Québec vient au deuxième rang avec un total de 9,712.

DOULEUR MUSCULAIRE?
Instantine
soulage vite!
12 COMPRIMÉS POUR 25¢ PHARMACIES et MAGASINS GÉNÉRAUX

SE ROULE BIEN- A BON GOÛT!
TABAC À CIGARETTES
SWEET CAPORAL

Vingt écoles seulement ouvertes à Buffalo

Buffalo, 26. (AFP) Les professeurs des écoles municipales de Buffalo s'étant mis en grève pour tenter d'obtenir une augmentation de leurs salaires, les directeurs de ces écoles, à l'exception de deux seulement, ont également quitté leur travail hier. Sur les 98 écoles de la ville, 20 seulement sont encore ouvertes et le nombre d'élèves qui se sont présentés à celles-ci est négligeable.

Les syndicats des professeurs de l'AFL et du CIO de la ville de New-York ont promis une aide financière à leurs collègues de Buffalo, afin que ceux-ci puissent continuer la grève.

Arrivée demain des restes de Mgr Roy

Les Frères en religion de Mgr Egide Roy, O.F.M., accueilleront la dépouille mortelle de l'ancien Préfet Apostolique de Kagoshima, Japon, à la gare du Palais, demain soir à 11 heures. Les membres de la famille et les amis de l'éminent religieux assisteront aussi à l'arrivée du corps.

La levée du corps se fera à l'arrivée à la chapelle de l'Alverne. Le R. Père Séraphin Benoit, prieur du couvent franciscain de Québec, officiera. La chapelle restera ouverte toute la nuit pour favoriser les pieux suffrages de la famille et du public à la mémoire du regretté religieux. L'Office des Morts sera célébré vendredi matin à 9 heures en la chapelle de l'Alverne par la communauté.

Le T. R. Père Georges-Albert Laplante, provincial des Franciscains, célébrera le service funèbre de Mgr Roy à 9 h. 30. Mgr Marie-Antoine Roy, évêque d'Edmundston, N.-B. frère du regretté disparu, assistera au trône et présidera l'absoute.

"Injustice cynique" aux nôtres à Ottawa

M. René Chaloult, député Indépendant de Québec-comté, fera inscrire une autre motion au feuilleton de la Chambre basse, aujourd'hui, dans laquelle il demande à la Chambre de protester contre "l'injustice cynique" dont est victime la minorité canadienne-française dans le fonctionnarisme fédéral. Voici le texte de la motion :

"Attendu que la représentation canadienne-française dans le fonctionnarisme fédéral décroit sans cesse et qu'elle ne compte même plus un seul sous-ministre sur 22;

"Que cette Chambre proteste véhémentement auprès du gouvernement d'Ottawa contre l'injustice cynique dont est victime la minorité canadienne-française de ce pays, contrairement à l'esprit de la constitution;

"Que copie de la présente motion soit adressée au premier ministre du Canada et à tous les ministres de son gouvernement".

$40,000 de la Cité au Conseil des Oeuvres

Deux décisions importantes ont été prises hier après-midi au comité administratif, en ce qui a trait aux oeuvres sociales. La Cité de Québec a en effet décidé de verser au Conseil Central des Oeuvres diocésaines la somme de $40,000, cette année, soit $10,000 de plus que l'an dernier.

Par ailleurs, il a été décidé que la responsabilité du refuge de nuit serait laissée au Conseil Central qui a confié la direction du refuge aux RR. FF. Hospitaliers, de St-Jean-de-Dieu, Montréal.

On sait que la Cité avait d'abord pensé de demander à la Législature la permission de dépenser environ $10,000 pour l'entretien d'un refuge de nuit dans la ville. Cette demande sera donc retirée du bill de Québec, et le Conseil Central des Oeuvres se chargera du refuge de nuit.

La construction active à Québec

Des permis de construction au montant global de $58,500 ont été octroyés aux pétiteurs durant une récente séance de la Commission municipale d'urbanisme. Il y avait une somme de $2,300 de réparations de peu d'importance comprise dans ce chiffre.

Parmi les permis accordés, mentionnons : uu exhaussement d'un étage à la résidence de M. Arthur Martineau, à 452, rue Maufils : $2,000; un autre exhaussement à une maison de Mme C. Clavet, à 32, rue St-Sauveur: $2,000; des bureaux en entrepoôts chez Alp. Blondeau, coin 1ère avenue et 5e rue: $2,500; réparations à une maison incendiée, chez M. Alph. Cantin, 107, rue Arago: $2,000; maison de deux logements pour M. Georges Bouchard, rue de la Ronde: $5,500; réparation de la couverture de la bâtisse du département de la Marine, rue Champlain: $5,000; maison de deux logements, rue de la Ronde, pour M. F. Paré: $8,000; un magasin à M. R. Genest, rue Dollard, $2.500; réfection d'une vitrine intérieure chez P.-A. Alain, rue de l'Eglise: $5,000; réparations générales intérieures chez Mme C.-E. Côté, avenue des Braves: $8,000; résidence pour M. Léo Turcotte, avenue Bégin: $6,000; deux logements pour M. Edgar Trahan, rue St-Cyrille: $8,000.

Fouilles continuées dans les débris du désastreux incendie, à Montréal

On a retiré trois cadavres, ceux de deux hommes et d'une femme. — Personne, parmi la vingtaine de blessés n'est dans un état grave. — Enfants jetés dans la neige.

Montréal, 26. (PC) Trois corps ont été recouvrés hier des ruines d'un immeuble qu'un incendie ravagea hier matin, jetant à la rue 125 personnes et envoyant une vingtaine de blessés à l'hôpital.

Hier soir, la police et les pompiers remuaient encore les décombres, croyant trouver d'autres corps. Les victimes sont Eugène McGregor, 72 ans, Frank Murdock, 28 ans, et Annie Patterson, 45 ans.

Murdock trouva la mort quand il refusa de suivre sa mère, Mme Mary Murdock, âgée de 74 ans, et son frère Gordon qui sautèrent pieds nus sur un toit en arrière de l'immeuble.

Une vingtaine de personnes environ furent transportées à l'hôpital, souffrant d'entailles et de contusions qu'elles s'infligèrent lorsqu'elles sautèrent dans la rue. Aucun des blessés, toutefois, n'est dans un état grave.

L'incendie, qui causa des dégâts évalués à $100,000, se déclara vers 4 h. du matin.

Un témoin oculaire dit que les flammes se propagerent avec une telle rapidité que plusieurs personnes durent sauter par les fenêtres. M. Georges Lemay, qui habitait au troisième étage avec sa femme et deux jeunes fils, laissa choir les enfants dans un banc de neige.

Les deux étages supérieurs du vaste immeuble furent entièrement détruits. Hier soir, on n'avait pas encore établi la cause du feu.

La nomination d'un sous-chef des pompiers reste encore en suspens

Point de juridiction soulevé : le comité administratif a-t-il le droit de discuter ou de rejeter une recommandation faite par le comité de compétence. — Division.

La question de la nomination du sous-chef pour la brigade des incendies est restée encore en suspens, hier après-midi, quand le comité administratif a décidé d'attendre d'abord que le conseiller juridique définisse une fois pour toutes si les membres de l'administration municipale peuvent discuter un rapport soumis par le comité de compétence. Cette décision a été prise devant la division qui existait chez les échevins pour le choix du futur sous-chef.

C'est l'échevin Alphonse Boutet qui a le premier, demandé si le comité administratif, par suite de clauses entrées dans la convention collective, pouvait discuter ou rejeter une recommandation du comité de compétence. Interrogé à ce sujet, le conseiller juridique de la Cité, Me Benoit Pelletier a déclaré qu'il n'était pas en mesure de répondre à la question immédiatement, parce que, bien qu'il ait commencé à étudier le problème, la question était trop importante pour être résolue à la légère. Une chose est sure a-t-il ajouté, c'est que certains points de la loi des conventions collectives disent que "des articles peuvent être ultra vires, parce que la Cité a abandonné des pouvoirs auxquels elle n'a pas le droit de renoncer, parce qu'ils sont d'ordre public". Il approfondira la chose, et dès la prochaine réunion du comité administratif, un rapport sera soumis à ce sujet.

La discussion a été longue et enflammée. Les avis semblent partagés chez les échevins au sujet du choix du candidat, et l'on s'est efforcé de trouver moyen terme, pour contourner toutes les difficultés que suscitent la nomination d'un sous-chef.

Plusieurs échevins ont opté pour que la situation reste telle qu'elle est présentement. D'autres ont déclaré que l'homme qui était "évidemment le plus compétent pour remplir la fonction," était le chef de district Wilfrid Lachance, et que même les deux autres candidats avaient avoué qu'ils baisseraient chapeau devant une telle nomination. L'échevin Caron et l'échevin Drolet étaient en faveur du chef de district Edgar Wagner, tandis que l'échevin Noreau et l'échevin Boutet se prononçaient en faveur du capitaine Laliberté.

Pour sa part, l'échevin Albert Michaud a demandé qu'on connaisse au complet l'état de santé de l'instructeur Willie Bélanger qui, s'il s'en tenait à des rapports, serait un pensionnaire de l'armée, donc "inapte". Le greffier, M. Chouinard a donc reçu instruction d'écrire aux autorités militaires pour connaitre le bien fondé de ces rapports, et demandera si M. Bélanger est réellement pensionnaire de l'armée et pourquoi.

S. H. le maire a secondé la demande de l'échevin Boutet, et a demandé au chef du Contentieux son opinion au sujet de la discussion d'une recommandation du comité de compétence. Par ailleurs, le maire a déclaré qu'il opposerait son veto à toute autre recommandation, tant que ce point n'aura pas été éclairé.

Echos de l'hôtel de ville

Une demande d'incorporation a été faite devant le comité administratif par la "Ligue des Ctoyens de St-Albert-le-Grand".

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, dans une lettre adressée au maire Lucien Borne, annonçait "qu'à la suite des démarches faites par M. Emilius Jobin auprès de notre Corporation, au sujet de l'aide financier que nous pourrions apporter au magnifique travail de logements d'urgence que la Ville de Québec a accompli dans les huttes de Cove Fields, notre Corporation a décidé de verser à la Ville de Québec la somme de $10,000 comme octroi aux travaux de conversion des huttes ci-haut mentionnées".

La lettre était signée par M. E. Raymond, gérant de la succursale de Québec.

Le comité administratif a décidé que des remerciements seraient adressés à MM. Jobin et Raymond, pour le travail et la coopération apportée.

Les membres du Comité spécial du Taxi, organisé pour étudier le dilemme qui se pose cette année dans la livraison des licences de taxis pour la Cité de Québec, ont révélé hier après-midi que la question n'est pas complètement résolue, mais que tout sera réglé définitivement d'ici à une semaine.

Le comité administratif a donné son approbation à une requête présentée par l'échevin Henri Gagnon, demandant le pavage des trottoirs de la rue Carrière.

Dès le début de la séance du comité administratif, hier après-midi, l'échevin Pierre Bertrand a demandé que la Ville trouve les moyens de faire des travaux de chômage, pour aider au nombre sans cesse croissant des sans travail dans la cité. Il a suggéré qu'on commence certains travaux d'acqueducs, tels que sur la rue Boisseau, par exemple, où, à cause du diamètre du tuyau, la pression n'est pas suffisante pour desservir convenablement les résidents.

Il a déclaré qu'il y a déjà plusieurs centaines d'hommes qui sont sans travail dans Québec, et que bien que l'oeuvre de la St-Vincent de Paul apporte son palliatif, le secours était loin d'être suffisant.

L'échevin Garneau a demandé que la Quebec Power place un arrêt d'autobus au coin de la rue des Oblats et Marie de l'Incarnation, le long du circuit St-Malo-St-Sacrement. Il a aussi réclamé quelques changements dans l'itinéraire de ce service d'autobus.

A ce sujet, l'échevin Drolet a fait remarquer que le circuit, tel qu'il existe aujourd'hui, avait été demandé par la Ligue des Citoyens de St-Malo, appuyée par l'échevin Garneau.

Le service local du ministère des Postes a demandé aux membres du comité administratif qu'un règlement municipal décrète l'installation de boites à lettres individuelles pour chaque locataire des maisons de rapport. Les échevins se sont prononcés en faveur de cette ordonnance, qui se lirait comme suit: "Les maisons à appartements, les immeubles à logements de plain-pied et les hôtels de familles de trois logements ou plus doivent avoir dans un endroit convenable, aisément accessible au facteur, des boites à lettres installées par groupe comprenant une boite aux lettres pour chaque locataire, y compris le concierge."

Dr H.-A. HOULE
Chirurgien-Dentiste
Jour — 76 rue St-Joseph
Soir — 550 Ch. Ste-Foy
QUEBEC
Tél.: Jour 2-3002 Soir 2-3282

Stevens
Bains turcs, massage général, massage facial, traitement spécial pour maigrir.
61 Ave des Erables, tél. : 3-0121

Byrnes irait à St. James

Washington, 26. (AFP) Dans les millieux politiques et diplomatiques américains, on note un courant d'opinion favorable à la désignation de M. James Byrnes, ancien secrétaire d'Etat, comme ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne.

Dans les millieux autorisés, il n'est pas possible pour l'instant d'obtenir la confirmation ou l'infirmation que cette résolution ait été envisagée par le gouvernement des Etats-Unis.

Le major Gratton inhumé à St-Charles

Le major honoraire Léopold Gratton, aumônier du Royal 22e Régiment, reposera au cimetière St-Charles, dans l'emplacement réservé aux Pères Oblats, après avoir reçu ce matin les honneurs militaires à son service funèbre qui sera chanté en l'église de St-Sauveur, par le T. R. P. Léo Deschâtelets, provincial des Oblats. Son Excellence Mgr Maurice Roy, évêque de Trois-Rivières et évêque des forces armées du Canada, assistera aux funérailles ainsi qu'un fort groupe d'aumôniers militaires. Tous les anciens combattants sont invités aux funérailles et peuvent porter l'uniforme.

Le Royal 22e Régiment a rendu un premier hommage au major honoraire Léopold Gratton, M.B.E. et Croix de Guerre française avec palme, hier matin, alors qu'un grand nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats du régiment ont escorté les restes mortels dans la translation de la gare du Palais à l'église de Saint-Sauveur, où ils furent exposés toute la journée. Le T. R. P. Léo Deschâtelets, o.m.i., provincial, des Oblats, à la congrégation desquels appartenait le major Gratton, a présidé la levée du corps.

Le défilé était formé d'une compagnie du Royal 22e Régiment commandée par le capt M. J.-H. Richard d'un peloton de fusiliers de la fanfare du 22e, qui précédait immédiatement la bière qui avait été déposée sur l'affût d'un canon motorisé et recouvert du drapeau anglais. Les porteurs d'honneur étaient les majors A.-A. LaRue, Ch. Chauveau, R. Caron, Côme Simard, Chs Bellavance et Bernard-J. Guimont. Suivaient le cercueil, le brigadier J.-P.-E. Bernatchez, commandant de la région militaire de l'Est de la province et le colonel Guy Roberge, commandant du 22e, ainsi que plusieurs officiers du quartier général de Québec et les membres de l'Amicale du 22e.

Débat possible sur le service civil

L'hon Adélard Godbout vient de poser une interpellation au gouvernement qui soulèvera vraisemblablement un débat sur le service civil provincial. La question du chef de l'Opposition se lit ainsi :

1. Relativement à l'item 14, du budget du département du Conseil exécutif, intitulé: "provision re traitement des employés du service civil" $1,350,000.00, qui a été voté dans le budget du département du Conseil Exécutif, au cours de l'année 1946, quels sont, pour chacun des départements, offices, régies et commissions de l'administration, les noms des fonctionnaires qui ont reçu des augmentations de salaires, bonis, gratifications ou allocations à même cet item ?

2. Quel montant a ainsi été attribué à chacun de ces fonctionnaires ?

3. Quelle balance reste-t-il disponible de ce montant de $1,350,000.00 au 1er février 1947 ?

M. Godbout demande, aussi, qu'il soit produit en Chambre une copie authentique de l'entente intervenue entre le gouvernement de la province de Québec, et le gouvernement fédéral, relativement à l'établissement des vétérans sur des terres de colonisation.

Attaque d'un journal contre le Vatican

Cité du Vatican, 26. (AFP) "Le Vatican est trop grand et l'Italie trop petite pour que les deux politiques puissent coïncider", écrit l'organe socialiste "Avanti" dans un éditorial intitulé "L'ombre du Vatican sur la politique étrangère italienne" qui reproche avant tout au Saint-Père son antisoviétisme.

"Avanti" ne conteste pas au Saint-Siège de suivre la politique qui convient le mieux à ses intérêts spirituels et matériels, mais se montre préoccupé par le fait que ses "paroles et directives" peuvent avoir une répercussion sur les millions d'Italiens pratiquant la religion catholique et notamment sur le parti démocrate-chrétien qui a surtout, en tant que grand parti de masse, le devoir de servir la nation.

Le journal ajoute que si le rayon d'action du Vatican s'étend dans le monde entier, la tâche des Italiens est différente: "Nous avons notre jardin à cultiver, écrit-il, où les broussailles et le chiendent ont poussé, où les trous profonds de la guerre entravent la marche de la charrue, et pour accomplir ce devoir, conclut "Avanti", nous avons besoin de vivre en paix et en amitié avec tous les peuples".

"Le besoin spirituel du monde peut être plus grand que le matériel"

C'est ce que déclare M. Mackenzie King à l'occasion du deuxième anniversaire du service international de Radio-Canada. — La nationalité doit céder le pas à la tolérance.

Montréal, 26. (PC) La nationalité doit être la servante dans les affaires mondiales et non la maitresse, si l'on veut qu'il y ait une paix durable, a déclaré hier le premier ministre, M. Mackenzie King, dans un message à l'occasion du deuxième anniversaire du service international de Radio-Canada.

"Le besoin spirituel du monde, le besoin de la tolérance et de la coopération, est peut-être plus grand que son besoin matériel", dit le premier ministre.

"Il faudra du temps pour que les funestes effets de la haine et du recours à la force soient effacés de l'esprit des hommes. Il faudra du temps pour développer des attitudes amicales entre les peuples des nations autrefois hostiles et en guerre."

"Nous savons toutefois," ajouta le premier ministre, "qu'un conflit peut être évité là où les esprits des hommes sont dressés contre lui. Nous pensons que ce n'est qu'en répandant par le monde les idéals de la tolérance mutuelle, de la coopération sociale et de la fraternité humaine que la paix peut être servie."

"S'il doit y avoir une paix durable, la nationalité devra être la servante, et non pas la maitresse dans les affaires mondiales. Au dessus des nations il y a l'humanité".

Le marché canadien du blé fixé à 310,000,000 de boisseaux par année

Projet d'envergure du gouvernement canadien pour assurer aux fermiers de l'ouest un meilleur marché pour l'écoulement de leur blé. — D'ici à 1950.

Ottawa, 26. (PC) Le gouvernement veut assurer aux fermiers de l'ouest un marché annuel de 310,000,000 de boisseaux de blé d'ici à 1950, a affirmé hier soir le ministre du Commerce, l'hon. Mackinnon, dans un discours qu'il prononça aux Communes à la fin du débat sur la deuxième lecture du bill du gouvernement relatif à la continuation des pouvoirs de l'Office canadien du blé jusqu'en 1950. Le ministre ajouta que le gouvernement offrait cette garantie aux fermiers en se basant sur le fait que les livraisons de blé ne seront pas moindres que 14 boisseaux par âcre autorisé.

M. Mackinnon proposa toutefois que la disposition du bill concernant ce minimum de 14 boisseaux soit rayé, parce qu'elle semble avoir été mal interprétée par certains députés, tout en notant que sa proposition ne changeait pas les intentions du gouvernement de garantir un tel marché aux fermiers.

Le gouvernement prévoit une récolte moyenne de 400,000,000 de boisseaux de blé pour chaque année d'ici à 1950. Cette année, la récolte fut de 420,000,000 de boisseaux.

Le bill du gouvernement a donné lieu à un long débat depuis sa présentation. Ce que désire le gouvernement, c'est que l'Office canadien du blé continue d'être la seule agence d'achat et de vente de blé du Canada, jusqu'en 1950. Plusieurs députés C.C.F. se sont déclarés en faveur du bill. Mais les membres du parti progressiste conservateur l'ont combattu avec énergie. Ces derniers prétendent que le bill accorde trop de pouvoirs au gouvernement, qu'il est une mesure à teinte socialiste, et qu'il constitue une entrave au commerce libre.

Deux ministres ont pris la défense de la politique du gouvernement concernant le blé et des méthodes d'opération de l'Office du blé. Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, avait précédemment déclaré que les fermiers étaient entièrement satisfaits de l'existance de cet office, qui représentait pour eux la meilleure garantie de stabilisation de prix.

Pour sa part, le ministre du commerce, M. Mackinnon, a prétendu que le gouvernement s'était avancé très loin dans la voie des mesures de sécurité en faveur des producteurs de blé. Il nia que le gouvernement eût l'intention de contrôler la vente de tous les grains par son bill. Référant à la récente décision de hausser de $1.25 à $1.55 le boisseau de blé pour usage au pays, il affirma que cette augmentation avait été promptement autorisée par suite du programme d'abolition des contrôles.

Le ministre fit aussi remarquer que le bill ne donnait pas de pouvoirs à l'Office du blé pour contrôler les autres grains, mais qu'il contenait toutefois une disposition permettant à l'Office d'acheter, vendre et faire toutes autres transactions relatives à d'autres grains s'il en était autorisé par le gouverneur en Conseil.

Après le discours du ministre, le débat fut déclaré clos, et la Chambre s'assembla en Comité pour étudier le bill clause par clause. La discussion reprit quand des membres du parti progressiste conservateur exigèrent que le gouvernement fasse une déclaration générale sur sa politique concernant l'agriculture.

Il y a 100 ANS...

Stephen Foster
ÉCRIVIT LA CHANSON SI CONNUE "OH SUSANNA"
et alors, comme maintenant, les chanteurs préféraient les Pastilles Smith Brothers Contre la Toux pour le soulagement agréable et efficace de l'irritation de la gorge due à la toux provoquée par les rhumes.
TOUX SOULAGÉE DEPUIS 100 ANS
1847 - 1947
Un siècle de soulagement satisfaisant indique bien que les Pastilles Smith Brothers Contre la Toux ont été l'objet d'un choix avisé.
SAVOUREUSES
EFFICACES
CALMANTES
LÉGÈREMENT MÉDICAMENTÉES
SMITH BROTHERS
PASTILLES CONTRE LA TOUX
NOIRES ou MENTHOLÉES
MARQUE 10¢ · 10¢ DÉPOSÉE

Soulagement doux et efficace de la
CONSTIPATION!
Chassez cette sensation de lourdeur avec le Lait de Magnésie Phillips' qui a fait ses preuves. Si efficace! Si doux! Prenez-en simplement de 2 à 4 cuillerées à soupe avec de l'eau. Vous serez enchanté de la façon dont il vous aide à commencer la journée alerte et dispos. De plus, le Lait de Magnésie Phillips' est reconnu comme étant l'un des neutralisants qui agissent le plus rapidement contre l'excès d'acidité de l'estomac. Sa *double-action* signifie soulagement de la constipation *et* soulagement de l'hyperchlorhydrie. Rappelez-vous que . . .

Cela ne vous coûte que 25¢ POUR AVOIR CE QU'IL Y A DE MEILLEUR!
FABRICATION CANADIENNE

Durant le carême il ne s'agit pas d'endormir ses vices mais de les tuer!

Carnet mondain

L'honorable Antonio Talbot, ministre de la Voirie, a reçu à dîner hier, au Château Frontenac, au nom du gouvernement provincial, en l'honneur de l'ambassadeur du Brésil et de madame Acyr Paes.

Le maire Lucien Borne et madame Borne ont accordé leur distingué patronage à la partie de carte annuelle des Pères Blancs d'Afrique, au profit de leurs missions, qui aura lieu ce soir, à l'Académie Commerciale.

Madame Charles Delagrave qui a passé une dizaine de jours à Ottawa, inscrite au Château Laurier, est de retour à Québec.

Madame André Taschereau qui fait actuellement un séjour de quelques semaines à Charleston, S.C., visitera également la Virginie.

Mademoiselle Rachel Drouin est partie pour New-York où elle séjournera pendant quelque temps, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Raoul Jobin.

M. et madame Maurice Versailles sont retournés à Montréal, après avoir passé la fin de semaine en notre ville, les invités de M. et madame Gaston Pratte.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

l'Evénement-Journal

avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116

Le samedi et le dimanche, signalez

7980

Madame Paul Garneau est revenue de Montréal où elle a passé deux semaines, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Albert Tétreault.

M. et madame R.-E. Studor qui ont passé quelques jours à Montréal, inscrits à l'hôtel Mont-Royal, sont de retour à Québec.

Madame Paul Bigué est de retour à Québec, après avoir passé quelques semaines à New-York, avec son mari, le docteur Bigué, qui poursuit actuellement des études médicales au Polyclinique School and Hospital.

Mademoiselle Béatrice Mormen est retournée à Rimouski, après un voyage de quelques semaines à Montréal et à Québec.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Remède fait chez soi et pas facile à battre pour soulager la toux

Quel que soit ce que vous avez pris pour les toux dues aux rhumes, vous serez le premier à admettre que ce remède surprenant, préparé dans votre propre cuisine, n'est pas facile à battre pour donner des résultats véritables.

Faites un sirop en agitant 2 tasses de sucre granulé et une tasse d'eau pendant quelques instants, jusqu'à dissolution. Rien à faire bouillir— n'importe qui peut faire cela. Ou vous pouvez employer du sirop de blé d'Inde ou du miel liquide, à la place du sirop de sucre.

Mettez ensuite 2 1-2 onces de Pinex (de chez n'importe quel pharmacien) dans une bouteille de 16 onces, et vous ajoutez votre sirop. Cela vous donne 16 onces de préparation réellement excellente pour le rhume — environ quatre fois autant pour votre argent — et il ne se gâte jamais.

Vous pouvez sentir que cette préparation domestique a tout de suite raison d'une toux. Elle détache le phlegme, adoucit les membranes irritées et contribue à dégager les voies aériennes. Elle calme la sensibilité, facilite la respiration difficile et vous laisse dormir.

Le Pinex est sous forme concentrée, un composé spécial d'ingrédients éprouvés, un agent calmant des plus recommandables pour la gorge et les membranes bronchiales. Essayez-le tout bonnement et, si vous n'en êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé. a

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Comment réagissent les anesthésiés

M. le Dr Fernando Hudon, professeur d'anesthésie à l'université Laval, a fait hier soir des considérations sur les réactions nerveuses des patients aux différents anesthésiques et médicaments qui leur sont administrés. M. le Dr Hudon s'adressait aux dentistes de Québec réunis au Cercle universitaire pour leur dîner-causerie mensuel.

Le conférencier expliqua que les réactions nerveuses des patients dépendent de leur tempérament. Les anesthésiques locaux et les médicaments doivent donc être administrés en tenant compte de ce facteur important dans les réactions.

Il est également important, dit-il, que le médecin étudie les moyens de diminuer ces réactions chez les patients et il lui faut absolument gagner leur confiance.

Il étudia en terminant les différents anesthésiques en énumérant les avantages et les inconvénients de chacun.

M. le Dr Hudon fut présenté aux dentistes par M. le Dr Rodolphe Talbot et remercié par le Dr Philippe Hamel.

Entre Canadiens de bonne volonté

—o—

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 avenue de Salaberry, Québec

802

—o—

D'autres responsables

(Par Eugène L'Heureux)

La responsabilité des ministres

La Chambre de Commerce de Montréal s'est bien gardée d'introduire dans son mémoire au sujet du service civile fédéral la moindre allusion capitalisable par l'un ou l'autre des partis politiques. Elle n'a pas reproché au gouvernement Borden d'avoir passé, en 1919, une législation conduisant à la dégringolade que nous déplorons aujourd'hui; elle n'a pas accusé non plus le gouvernement King d'avoir toléré les défauts de l'oeuvre accomplie par les conservateurs. C'était son devoir de réagir ainsi contre une mante, trop générale chez nous, de voir tous les faits politiques à travers des lunettes colorées. Que nos hommes d'affaires en soient félicités !

Aujourd'hui, la dégringolade canadienne-française dans le service civil fédéral est si complète que les ministres fédéraux commencent à porter la responsabilité d'une faute par omission. Et si aucun redressement sérieux n'est apporté bientôt à cette situation de plus en plus intolérable, la faute du gouvernement sera considérée comme très grave, surtout après les explications claires, loyales et sereines que la Chambre de Commerce de Montréal vient de produire à l'enquête royale.

En nommant les sous-ministres, par exemple, les ministres doivent se montrer assez perspicaces pour découvrir le jeu, aujourd'hui bien évident, de certains hauts-fonctionnaires, qui ont peut-être la bouche pleine d'invitations à l'unité canadienne, mais dont les intrigues finissent toujours par démontrer aux Canadiens français qu'ils sont, dans leur propre pays, les citoyens de la catégorie B.

Certes, je comprends que, depuis 1939 surtout nos ministres fédéraux accomplissent une tâche quasi surhumaine. Néanmoins, l'"Opinion Libre" est pleinement d'accord avec la totalité des Canadiens français pour affirmer que la situation actuelle des Canadiens français dans le service civil est absolument intolérable et que l'heure est arrivée où les ministres, canadiens-français et autres, doivent recourir aux grands moyens pour mettre à leur place un certain nombre de francophobes manoeuvrant au sein du fonctionnarisme fédéral.

La responsabilité des députés

Peut-être nos députés se désintéressent-il un peu trop de la représentation des Canadiens français dans le fonctionnarisme fédéral, depuis la substitution d'un système de mérite à celui de l'ancien patronage.

Si tel est le cas, ils ont grandement tort, car il faut voir dans l'obtention de notre juste part des emplois fédéraux non seulement une occasion de placer des amis, mais aussi, et surtout, un moyen d'étendre en hauts lieux l'influence canadienne-française et de répartir l'argent fédéral selon les exigences de la justice distributive.

Il ne s'agit pas tant, pour nos députés, de multiplier les protestations au parlement et sur les hustings que de faire un travail efficace, méthodique et plus souvent silencieux peut-être que bruyant. Je me suis déjà laissé dire que nos meilleurs députés sous ce rapport sont ceux qui vont dans les départements et, bon gré mal gré selon l'accueil reçu, obtiennent la solution d'un cas, puis d'un autre.

Puisque le travail de coulisse joue si fréquemment contre nous, pourquoi ne pas y recourir à notre tour? Il est vrai que cette méthode convient moins à notre tempérament que la stratégie des grandes protestations publiques. Mais, si elle a réussi à nos adversaires et si nos protestations semblent de moins en moins efficaces, la conclusion ne s'impose-t-elle pas qu'il faut songer à renouveler nos méthodes? Après tout, ce qui compte, ce n'est pas tant le choix des moyens que l'obtention de la fin.

Les artisans de l'opinion

Le problème des relations entre les races dans un pays comme le nôtre comporte un aspect psychologique indéniable. L'histoire des dernières années démontre une chose: plus les extrémistes ont parlé fort de part et d'autre, plus les rapports ont été empreints de méfiance réciproque entre les deux groupes ethniques, et plus la politique canadienne a marché sans nous. Ce fut un malheur à la fois pour le Canada et pour nous.

Pendant que l'on cultivait l'animosité entre Canadiens de langue française et anglaise, l'élimination des Canadiens français s'est faite plus complète que jamais dans le fonctionnarisme fédéral et ailleurs.

Que conclure d'un tel fait sinon ceci: l'ambiance de discorde profite aux plus forts et aux accapareurs.

Pour celui qui a une plume bien aiguisée ou une langue bien pendue, c'est un jeu fort agréable que de "se vider", en prenant des airs de défenseur des siens. Mais au point de vue national, ne l'oublions jamais, ce qui compte, c'est beaucoup moins le plaisir momentané de "se vider" que **l'amélioration effective de ses positions.** Or, dans une nation biethnique de même que dans une famille formée de tempéraments divers, plus on se paye le plaisir de "se vider", moins l'entente est possible et plus les forts mangent les faibles, à la faveur du désordre dans les sentiments et les idées.

Certes, les artisans de l'opinion publique, des deux côtés de la barricade, sont responsables pour une large part, de la dégringolade canadienne-française dans le service civil.

LA POLYOMYELITE

La Conférence de Québec de l'Association Catholique des Hôpitaux des Etats-Unis et du Canada a organisé une séance d'étude sur la Polyomyélite, à laquelle sont instamment invités le personnel hospitalier religieux et laïque, et le personnel enseignant, religieux, religieuses et laïcs de la ville et de la banlieue.

Les Conférenciers sont

MM. les docteurs :
ROGER FOLEY
BERCHMANS PAQUET
HENRI LAPOINTE
LS-PHILIPPE ROY

La réunion se fera au Palais Montcalm, samedi le premier mars, à 2 heures de l'après-midi.

ENTHOUSIASMEZ VOTRE FAMILLE!

Un incident à la Législature

M. Jacques Dumoulin, député libéral de Montmorency, a provoqué un incident, hier après-midi, au début de la séance de l'Assemblée législative.

Le député de Montmorency s'est levé sur une question de privilège afin de protester, a-t-il dit, contre un article de la "Gazette".

Cet article, qui apparaissait en première page du confrère de langue anglaise, sous la signature de son courriériste parlementaire, déplorait le peu de travail qui s'est accompli, à la Législature, au moment où commence la troisième semaine de la session.

Le premier ministre a interrompu M. Dumoulin pour lui dire qu'il ne voyait aucune question de privilège dans cette intervention, qu'un journal, en vertu de la liberté de la presse, a le droit d'exprimer l'opinion qu'il y a trop de discours, à l'Assemblée législative.

"Si la liberté de la presse existe", a riposté M. Dumoulin, "il y a tout de même une liberté antérieure, dont dépend la liberté de la presse elle-même, et c'est la liberté de discussion de l'Assemblée législative".

L'hon. Adélard Godbout a voulu à son tour soulever un point d'ordre, mais l'Orateur, l'hon. Alexandre Taché, lui a enlevé la parole en disant qu'il était suffisamment éclairé et décidait que le député de Montmorency n'avait pas raison de soulever une question de privilège.

M. Dumoulin a été forcé de reprendre son siège.

Trout et Hutchinson font a grève

Lakeland, Flo., 25. (PA) Les lanceurs Paul (Dizzy) Trout et Freddy Hutchinson sont devenus officiellement des grévistes, hier, alors que le club Détroit a eu son premier exercice de la saison d'entrainement.

Trout a déclaré aux journalistes qu'il ferait son entrainement sur le parcours du club de golf Lakeland, travaillant là plusieurs heures par jour. Hutchinson n'est pas au camp.

Dans l'intervalle, Roy Cullenbine, candidat au poste de premier but, qui n'est pas signé lui non plus, a déclaré : "Je pense que je vais faire mes malles et retourner à Détroit, demain".

Conférence de M. le Dr Acyr Paes

Son Excellence le docteur Acyr Paes, ambassadeur du Brésil au Canada, a prononcé hier soir une conférence, devant les membres de l'Institut Canadien des Affaires Internationales.

NOUVEAU TRAITEMENT CONTRE LA CALVITIE: PLUS DE 10,000 POTS VENDUS EN 4 MOIS

Nombreux Canadiens rajeunis par le traitement Hexonicin, qui a fait repousser leurs cheveux

De nombreux canadiens chauves ou dont les cheveux s'éclaircissent découvrent un nouveau moyen de favoriser la croissance de leur chevelure et de rajeunir leur apparence.

Maintes lettres déclarent qu'Hexonicin pour le cuir chevelu fait repousser les cheveux. "J'ai essayé toutes les plus importantes préparations contre la calvitie, dit l'une d'elles, mais c'est la première fois que mes cheveux repoussent." "Mes nouveaux cheveux mesurent deux pouces de longueur", dit une autre. Et une autre encore: "De nouveaux cheveux repoussent sur toute ma tête".

Si vous êtes chauve, si vos cheveux s'amincissent, procurez-vous un pot d'Hexonicin pour le cuir chevelu. Employez-le régulièrement. S'il ne vous donne pas de résultats, on vous rendra votre argent.

Hexonicin se vend dans les grands magasins à rayons et les pharmacies. S'ils en manquent temporairement, envoyez un chèque ou mandat-poste de $5.00 à Hexonicin (Canada) Limited, 216 avenue Ossington, Toronto.

PRIX: $5.00 le pot.

Aux E.-U., Hexonicin, Inc., Beverly, Mass.

HEXONICIN SCALP PREPARATION

AB

Il y A du Nouveau EN RADIO

CERTAINS des perfectionnements révolutionnaires en *électronique* (dont le plus fameux est le "radar"), réalisés pendant la guerre, sont incorporés dans le tout nouveau type de radios d'après-guerre.

Les modèles compacts sont plus puissants et ils ont une plus grande fidélité sonore. Les modèles de radios-phonographes à changement automatique de disques sont *considérablement* améliorés — en mécanique et en performance — et, chose plus importante encore, ils sont maintenant offerts *à prix populaires.*

Une des compagnies pionnières dans la production de ce genre d'instruments — et les plus grands fabricants d'appareils à changement automatique de disques — présente quelque chose que vous voudrez voir et entendre.

SIMPLIFIE, perfectionné et converti à la production en masse par les ingénieurs *Admiral,* le radio-phonographe automatique, jusqu'ici un produit de luxe, est maintenant offert à un prix qui permet à toute famille de jouir de ce qu'il y a de mieux en fait de possibilités d'amélioration nouvelles permises par ce groupe d'instrument. Il joue *automatiquement* une demi-heure de programme ininterrompu des disques que vous choisissez. Sans fracas, ni tracas, ni retard. Il suiffit de choisir dix disques — de dix ou de douze pouces — de les mettre en place, tourner le commutateur — et tout oublier ! Votre Admiral fait le reste. Un autre tour de main et vous avez le programme de radio de votre choix.

La performance vous émerveille . . .

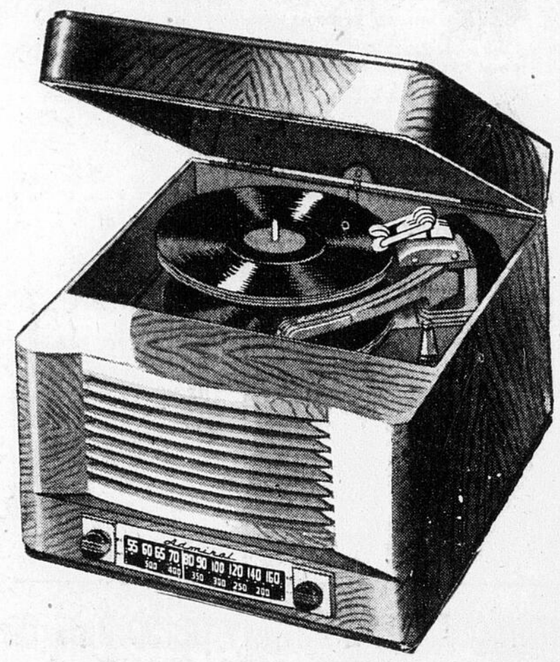

Presto ! Changement de disques en 5 secondes

RADIO-PHONOGRAPHE MODELE 6RT43

Le changeur de disques "à l'épreuve des enfants" joue 10 disques automatiquement (10 ou 12 pouces) 25 ou 60 cycles. Haut-parleur dynamique de 5 pouces. Cabinet en contreplaqué de vrai noyer. Puissante performance radiophonique.

Toutes ces caractéristiques exceptionnelles pour seulement **$149.50**

C'est l'appareil **Admiral**

qui, pour la première fois, est

MAINTENANT EN VENTE AU CANADA

MODELE 6202 FINI IVOIRE OU NOYER

Magnifique cabinet aéroprofilé en plastique. Circuit superhétérodyne AC-DC Aéroscope Admiral exclusif (élimine la nécessité d'antenne ou de prise de terre). Lampes multi-fins. Cadran éclairé avec indicateur à regle coulissante lumineuse. Débit de puissance en faisceau. Compensateur de basse. 5 lampes de longue durée. (Ivoire $43.95).

Toutes ces caractéristiques pour seulement **$42.50**

Attendez jusqu'au moment d'entendre l'Admiral. Que ce soit l'un des magnifiques modèles nouveaux de radios géants compacts ou le radio-phonographe automatique nouveau genre qui vous intéresse, il vous sera profitable de vous rendre chez votre fournisseur de radio et lui demander

d'entendre l'Admiral

FABRICATION CANADIENNE

CANADIAN ADMIRAL CORPORATION LTD.

8 COLBORNE ST., TORONTO 1, ONT.

Distributeurs pour Ontario et Québec : WAMAC DISTRIBUTORS LIMITED, Toronto et Montréal

JIGGS — *par GEO. McMANUS*

Carnet mondain

(Suite de la page 4)

Mademoiselle Patricia Poitras est de retour à Québec, après un séjour de deux semaines à Boston et en Nouvelle-Angleterre.

Mademoiselle Renée Paradis qui a passé quelque temps à Trois-Rivières, est de retour en notre ville.

Mesdemoiselles Véronique et Lucile Tardif, de St-Méthode, Beauce, qui ont passé quelques jours à Québec récemment, logeaient au Château Normandie.

Mesdemoiselles Colette et Ginette Tanguay passent quelques jours à Montréal, les invitées de madame A. Tanguay.

Madame Emilien Blondeau qui a fait un séjour à Ponoco, N.H., est arrivée en notre ville et passera les mois d'hiver au Château Normandie.

Mademoiselle Léa Paradis est de retour d'un voyage aux Etats-Unis où elle a visité des parents à New-York, Boston, Nashua, et plusieurs autres villes américaines.

M. Fred Manley, de Montréal, fait actuellement un séjour en notre ville, l'hôte de M. et madame Lorne-G. Power.

M. Joseph Ahearn passe une semaine dans la métropole.

Mademoiselle Nanette Studor est de retour de Montréal où elle fut l'invitée de sa tante, madame J.-F. Hughes, pendant une dizaine de jours.

Mesdemoiselles Madeleine Deveault et Fernande Gagné, de Thetford Mines, de passage à Québec, se sont inscrites au Château Normandie.

Mesdemoiselles Gisèle Landreville et Claire Lalonde, d'Ottawa, de passage à Québec, logent au Château Normandie.

Mademoiselle Olivette Gamache, de l'Islet, de retour d'un voyage à Roberval, passera une huitaine en notre ville.

Montréal et ailleurs

Madame Eleanor Roosevelt arrivée à Montréal, lundi matin, est l'hôte du consul général des Etats-Unis et de madame North Winship, pendant son court séjour dans la métropole.

Madame Georges Hamelin et madame Luc Pilon, de Montréal, recevaient, dimanche de cinq à sept, en l'honneur de madame E. Hooper, à l'occasion de son départ pour Chicago. Le thé et les glaces furent servis par mesdemoiselles Denise, Raymonde et Mariette Hamelin.

M. et madame Mostyn Lewis, de Montréal, et leur fils, Herbert sont de retour de Shawbridge où ils ont passé la fin de semaine.

M. et madame Paul L'Anglais, de Montréal, accompagnés de leurs fillettes, Connie et Marguerite, passent quelques jours au Club Seigneurial.

Mademoiselle Jacqueline de Hauteclocque, d'Ottawa, a passé la fin de semaine à Saint-Sauveur.

Madame C.-E. LaBranche, de Peterborough, Ont., passe quelques jours à Shawinigan-Falls, l'invitée de sa soeur, madame D.-Raymond Wilson.

Mademoiselle Ethel Davis, de New-York, est actuellement à Montréal, l'invitée de mesdemoiselles Aldéa et Marie-Paule Cousineau.

M. et madame Paul-Emile Bernier sont de retour à Ottawa, après un voyage de trois mois en Californie.

3 JEUNES FILLES EN DEMI-SÛRETÉ

seriez-vous l'une d'elles ?

MARIE joue avec sa popularité, ignorant que certains désodorisants n'arrêtent l'odeur que brièvement. Est-ce que VOTRE desodorisant tue réellement l'odeur, arrête votre perspiration ? ? **Ou n'êtes-vous qu'à moitié en sûreté ?**

JEANNE risque une robe qu'elle aime, ne se doutant jamais que certains désodorisants endommagent ou font pourrir les tissus, que d'autres n'arrêtent pas la perspiration qui tache le linge. VOTRE désodorisant est-il inoffensif pour vos plus fins vêtements ? **Ou n'êtes-vous qu'à moitié en sûreté ?**

SARA a exposé son épiderme au danger parce que personne ne l'a avertie que certains désodorisants sont de 10 à 20 fois plus sujets à irriter. VOTRE désodorisant est-il crémeux, doux, sans danger pour la peau de vos aisselles? **Ou n'êtes-vous qu'à moitié en sûreté?**

NE RESTEZ PAS EN DEMI-SURETE ! ayez la triple protection d'ARRID

1. Arrid vous empêche réellement d'offenser les autres — comme il est prouvé par les épreuves de tous les principaux désodorisants. Pas un autre désodorisant n'arrête la perspiration et l'odeur aussi complètement ni aussi sûrement.

2. Arrid est réellement inoffensif pour les vêtements — non gras, ne tache pas. Il arrête la perspiration, prévenant ainsi les taches et les odeurs sur le linge. On lui a décerné le sceau d'approbation de l'American Institute of Laundering — inoffensif pour les tissus.

3. Arrid est réellement sûr pour votre peau, au dire de dermatologistes. Doux, antiseptique, Arrid n'irrite pas. Velouté, crémeux. Plus de gardes emploient Arrid que tout autre désodorisant.

Ne restez pas en demi-sûreté. Employez Arrid — **pour être en complète sûreté !** Achetez Arrid aujourd'hui. 39c. Aussi 15c et 59c

PAS UN AUTRE désodorisant n'ARRETE la PERSPIRATION et L'ODEUR aussi COMPLETEMENT ni aussi SUREMENT

La bonne cuisine

PAIN DE SON AU RAISIN

1 oeuf
¼ tasse de mélasse
¼ tasse de sucre
1 tasse lait sur ou lait de beurre
2 c. à table saindoux
1 tasse de son complet
2½ tasses de farine
2 c. à thé de poudre à pâte
1½ c. à thé de sel
½ c. à thé de soda
½ tasse raisin haché

Bien battre les oeufs. Ajouter sucre, mélasse, lait, saindoux, fondu tiède et son. Bien mélanger. Attendre que le liquide soit à peu près absorbé. Tamiser ensemble farine, poudre à pâte, sel et soda. Incorporer aux premiers ingrédients y compris raisin et tourner jusqu'à ce que la farine disparaisse. Faire cuire dans moule à pain graissé avec papier ciré au fond, au four modéré (350oF) environ 1 heure.

CREME IVOIRE

1 c. à table de gélatine
¼ tasse d'eau froide
2 tasses de lait
1-3 tasse de sucre
1-8 c. à thé de sel
1 jaune d'oeuf
1 c. à thé de vanille
1 blanc d'oeuf

Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide durant 5 minutes. Chauffer le lait au bain-marie, ajouter sucre et sel. Ajouter le jaune d'oeuf légèrement battu et cuire 2 ou 3 minutes. Ajouter la gélatine gonflée et brasser pour dissoudre. Ajouter la vanille et refroidir jusqu'à ce que ce soit épais mais non complètement pris. Fouetter avec le batteur d'oeufs jusqu'à ce que léger et mousseux. Incorporer le blanc d'oeuf battu en neige ferme. Verser dans un moule et congeler. Servir avec sauce aux fruits.

Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

Mercredi, 26 fevrier 1947

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous auriez tort de penser même une seule seconde qu'une personne qui vous aime se détache de vous. Si vous saviez comme c'est tout le contraire. Ne laissez pas le doute s'infiltrer en vous, vous seriez le prémier à en souffrir.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Les étoiles ne sont pas favorables pour une certaine période, mais prenez patience, la chance vous reviendra en vous apportant des consolations fort appréciables.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Pourquoi vous troubler au sujet d'une conversation que vous avez entendue par hasard ces jours derniers, il y a tellement de choses plus importantes dans la vie pour vous occuper.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous aurez des nouvelles avant longtemps de la personne en qui vous avez placé tout récemment votre confiance et vous n'aurez certainement pas, loin de là, à le regretter.

24 juillet au 22 août (Lion) — Ne perdez pas votre temps à vous occuper des racontars qu'on fait autour de vous, spécialement pour vous distraire de la personne à qui vous accordez, avec raison, votre attention.

23 août au 23 septembre (Vierge) —Soyez gentil pour les personnes que vous rencontrerez en vous rendant ou en revenant de votre travail. Qui sait, vous connaitrez peut-être la personne qui vous rendra heureux.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Faites donc un bref voyage pour oublier les désagréments que vous avez connus récemment. A votre retour, il est certain que tout ira comme dans le meilleur des mondes. Une lettre intéressante vous parviendra aujourd'hui.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Une personne que vous aimez s'amuse à vouloir vous faire croire qu'elle est jalouse, mais il n'en est rien. Elle sait que vous êtes sincère et en est très profondément convaincue.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Vous avez de nombreuses chances d'être heureux aujourd'hui, mais vous ne le serez qu'en autant que vous rendrez également heureuses les personnes de votre entourage immédiat.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Vous allez recevoir sous peu une lettre qui vous apportera un message d'amitié qui sera à la fois pour vous une agréable surprise et une source de grand bonheur. La vie vous sourit.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Les étoiles disent que vous avez négligé trop longtemps une amitié qui vous liait, encore tout récemment, à une personne qui vous estimait pourtant beaucoup. Réparez rapidement.

21 février au 20 mars (Poissons) — Faites attention, vous avez négligé votre travail récemment pour une amourette nouvelle et cela est en train de gâter votre prestige auprès de vos patrons. Soyez donc sage.

L'enfant né aujourd'hui possédera une belle intelligence, un sens pratique développé et sera surtout remarquable par son talent oratoire. Les talents, doublés d'une solide préparation en feront un homme apprécié. Chanceux en amour.

Le Quartier latin

Léon Bloy et le catholicisme des Va-nu-pieds

La complexe personnalité littéraire de Léon Bloy a été analysée hier soir par M. Auguste Viatte, professeur à la faculté des Lettres de l'université Laval, dans la 4e conférence qu'il donne aux Mardis universitaires sous le titre général des "Ecrivains catholiques français non-conformistes".

Léon Bloy est le type du méconnu. Ignoré pendant la plus grande partie de sa vie, il est maintenant célébré par beaucoup de catholiques comme un des plus grands écrivains religieux de son temps, et son centenaire a été présidé par Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique de Paris.

Né à Périgueux en 1846, venu à Paris en 1864, il se convertit quelques années plus tard sous l'influence de Barbey d'Aurevilly. Il débute en 1874 à l'Univers, mais Louis Veuillot l'écarte. Il traverse un peu plus tard une crise d'exaltation mystique sous la double influence de la fille Anne-Marie Roulet qu'il a recueillie et qui mourra folle, et de l'abbé Tardif de Moidrey rencontré à la Salette. Il publie en 1884 son premier ouvrage imprimé, le Révélateur du Globe, puis des pamphlets, des romans (le Désespéré, 1887; la Femme pauvre, 1889), et il épouse en 1889 Jeanne Molbech, fille d'un littérateur danois, qui lui donnera un foyer chrétien. Désormais, sans qu'il renonce aux pamphlets ni aux ouvrages pseudo-historiques, l'essentiel de son oeuvre tiendra dans les volumes successifs de son journal, publiés sous des titres divers. Il mourra le 3 novembre 1917.

Son caractère explique en partie ses déboires. Il s'est plu à "se rendre insupportable à ses contemporains". Son égocantrisme, parfois monstrueux, déteint sur ses jugements littéraires, et nous explique ses sévérités pour Veuillot ou pour Huysmans. Mais sa filiation est nette : dans les générations précédentes il admire Joseph de Maistre et Balzac, Edgar Poe et Lautréamont considérés comme témoins d'un monde satanique, puis Baudelaire, Ernest Hello, et il doit beaucoup à Barbey d'Auravilly; parmi ses contemporains, il estime Rollinat et Villiers de l'Isle-Adam, il varie sur Verlaine ou sur Péladan, il abomine le naturalisme de Zola, les romans "bourgeois" de Paul Bourget, et le catholicisme à l'eau de rose.

Il hait, en général, le monde moderne sous tous ses aspects, depuis les médecins, prêtres du démon, qui devraient "presque tous être guillotinés", jusqu'aux jeunes filles du monde et aux "honnêtes femmes", et surtout il en veut aux riches et aux "bourgeois". Il damne aussi les catholiques de son temps, la pseudo-littérature édifiante, l'art de St-Sulpice, les dévotes "bourgeoises", toute espèce de tiédeur : la charité consiste à vociférer contre le Mal; il regrette la St-Barthélemy, souhaite que Léon XIII jette l'interdit sur la France persécutrice, et, comme il ne le fait pas, voit en lui un économe infidèle.

La plus grande plaie du monde moderne est la réprobation temporelle du Pauvre, "Communard converti au catholicisme" mais gardant son tempérament, Bloy ne se contente pas de dresser le catholicisme des Va-nu-pieds contre le catholicisme des Honnêtes gens, mais il annonce la révolution contre les riches. La Pauvreté n'est d'ailleurs qu'un aspect de l'universelle Douleur. Toute jouissance se paie par la Douleur d'autrui, même les joies spirituelles. Il existe une justice commutative qui frappe jusqu'aux animaux, et des âmes expiatoires il veut être une de ces âmes, et a fait le sacrifice au bonheur terrestre, il a prêté son âme à Jésus pour "quelque chose qui manquait à sa passion".

Une telle formule nous laisse rêveurs, et nous entrons ici dans un domaine où il nous est difficile de le suivre, celui des prévisions apocalyptiques qu'il doit à Anne-Marie Roulet et à son interprétation de la Salette.

Débats oratoires intercollégiaux

Le concours oratoire intercollégial mixte, organisé par l'A.C.J.C., aura lieu le 16 mars prochain, pour la région de Québec, et le 23 mars pour la région de Montréal et les autres régions. Le grand concours final est fixé au 28 mars. Il aura lieu au Gesù, dans la Métropole. Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, présidera le jury du concours éliminatoire à Québec le 16 mars. M. Jean Bienvenue est l'organisateur autorisé pour la région de Québec.

Le concours est ouvert à tous les collèges classiques de jeunes gens et de jeunes filles. Seuls toutefois les élèves de Rhétorique peuvent y prendre part.

"Notre part à la grandeur du Canada est d'être Français". C'est le thème choisi par l'A.C.J.C. pour cette joute oratoire.

Le concours final sera couronné par l'attribution de trois prix respectivement de $100.00, $50.00 et $25.00. Trois prix également seront attribués au terme du concours éliminatoire. Ces prix seront de $25.00, $15.00 et $10.00. Tous les participants seront toutefois récompensés.

Mgr Parent et M. de Koninck aux Etats-Unis

Mgr Alphonse-Marie Parent, C.S., secrétaire général de l'université Laval, est parti hier après-midi pour New-York, dans l'intérêt des cours d'été dont il est le directeur à Laval. Mgr Parent reviendra à Québec le 5 mars prochain. Il est parti avec M. Charles de Koninck, doyen de la Faculté de Philosophie de Laval, qui va donner une série de conférences dans diverses institutions américaines.

Conférence de l'abbé Dolbec

M. l'abbé Robert Dolbec, directeur du département de Biologie de la Faculté des sciences de l'Université Laval, sera le conférencier de la Société Linnéenne de Québec vendredi soir prochain, à 8 heures 30, au département de Biologie, Boulevard de l'Entente. M. l'abbé Dolbec exposera "la théorie de l'évolution". Les membres de la société et leurs amis sont invités.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4914

Les personnes qui ne sont pas fortes des hanches peuvent se permettre cette jolie toilette. Originale en même temps que simple, elle vous habillera très bien lors d'une prochaine réception.

Vous pouvez obtenir ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42 Grandeur 16 requiert 3 1-8 d'un matériel de 39 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit:
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Vous sentez-vous déprimée par.... CETTE FAIBLESSE MENSUELLE?

Ce bon médicament est *très efficace* pour le soulagement de la douleur et des sensations de tension nerveuse, de faiblesse, d'irritabilité et d'épuisement de "certains jours" — quand elles sont causées par le dérangement des fonctions mensuelles de la femme. *Il mérite un essai!*

LYDIA E. PINKHAM'S COMPOSÉ VÉGÉTAL

Groupe littéraire formé à Québec

Un groupe de Québécois viennent de fonder un "Club de la jeunesse littéraire de Québec" dont le but est de faire connaitre les jeunes talents, grâce à des concours littéraires. Les directeurs provisoires de ce groupement sont M. Damase Potvin, journaliste, l'abbé Adolphe Garneau, professeur, M. Bruno Côté et M. Maurice Boisvert, l.e.

L'habillement des policiers et pompiers

Les échevins ont fait le choix des fournitures d'habillement pour la brigade d'incendie et pour le département de la police hier après-midi, au cours de la séance régulière du comité administratif. Plusieurs soumissionnaires avaient fait exhiber des échantillons pour chaque item. On sait que l'achat de fournitures d'habillement représente pour la ville une dépense annuelle de plus de $30,000

Voici les soumissions acceptées. Au service des incendies : Uniformes, Raoul Garneau : $25.20; Paletots, id. $20.70; Pantalons, id. $7.30; Casquettes, Ateliers de Casquettes Enr., $4.90; Chaussures en cuir, Lucien Miller, $7.50; Chaussures en feutre, Syndicat de Québec, $3.85; Claques, id. $0.92 et $1.15; Mitaines en laine, Jos. Thivierge, Ltée, $0.85; Mitaines en cuir, id. $1.59.

Au service de la police : bottines en cuir, Lucien Miller, $7.50; bottines en feutre, Syndicat de Québec, $3.85; claques, id. $0.92 et $1.15; Gants de kid, Jos. Thivierge, Ltée, $2.29; Cravates, id. $0.89; Imperméables, id. $8.95; bottes en caoutchouc, id. $3.49; mitaines, id. $1.59; Casques, J.-B. Laliberté, $9.95; Casquettes, Ateliers de casquettes, $4.90; paletots de printemps, Raoul Garneau, $19.95; pantalon d'hiver, Coulombe & Cie, $8.05; paletots d'hiver, id. $21.48.

Nankin prépare une autre grande attaque

Nankin, 26. (PA) Le gouvernement chinois a dressé à la hâte des plans pour intensifier sa guerre contre les communistes chinois, mais des répercussions de sa récente crise économique affectent son front économique.

Le généralissime Chiang Kaï-Shek s'est rendu en avion dans une zone d'hostilités — censée être Tsinan, dans la province de Shan-Toung — cependant que ses chefs militaires faisaient les plans d'une offensive qui, dit un fonctionnaire haut placé, "décidera de l'existence ou de la mort de la Chine du Nord".

Entre temps Changaï a appris que Tchiang avait ordonné l'arrestation d'un haut fonctionnaire non identifié accusé d'avoir utilisé plus de 350,000,000 Yuan (piastres chinoises) à même les deniers du gouvernement pour spéculer sur le marché noir de l'or et du dollar américain. Ce fonctionnaire est actuellement recherché.

Nouvelle tempête de neige en Angleterre

Londres, 26. (PA) L'important centre manufacturier de Bolton, dans le Lancashire, a reçu hier soir le signal de remettre ses filatures en marche et autres industries dès le début de la semaine prochaine, cependant que de nouveau une tempête de neige soufflant de l'ouest menaçait de compliquer la situation sous le rapport des approvisionnements de houille.

Les industries reprendront le travail lundi dans la zone centrale, comprenant Birmingham et les Midlands. Londres et la plus grande partie de l'est de l'Angleterre sont encore soumis à des restrictions concernant la consommation de l'énergie électrique.

Alors que Londres voyait le mercure monter hier à son plus haut point depuis le 10 février — 36 degrés au dessus de zéro, — une neige épaisse recouvrait le Pays de Galles après une journée de vents froids.

L'Irlande fut également visitée par sa plus violente tempête de neige depuis dix ans.

Le froid persiste toujours en Allemagne et les canaux demeurent gelés. A Berlin, le mercure se tint à 20 degrés hier, et à Francfort, le service du gaz est suspendu depuis deux jours faute de charbon.

Taxe trop lourde sur les mines d'or

Ottawa, 26. (PC) Une délégation de représentants libéraux des régions du nord de l'Ontario et du Québec à Ottawa ont rencontré hier le sous-comité ministériel s'occupant de l'industrie des mines d'or, et ont réclamé une réduction appréciable de la taxe affectant les mines d'or.

On a annoncé que cette délégation avait reçu un accueil sympathique et encourageant de la part des membres du sous-comité qui est composé du ministre des Finances, M. Abbott, du ministre du Revenu, M. McCann, et du ministre de la Reconstruction, M. Howe, ainsi que du ministre des Ressources, M. Glen.

La délégation fit remarquer que la parité du dollar canadien avec le dollar américain avait eu pour résultat une baisse du prix de l'or de $38.50 à $35 l'once, et que les mines d'or avaient souffert plus que les autres de cette diminution. Une réduction de la taxe est absolument nécessaire non seulement pour permettre l'exploitation de mines de basse teneur, mais aussi pour assurer du travail à 45,000 mineurs et plus dans le nord du Québec et de l'Ontario.

Nouvel écart entre l'AFL et le CIO

Washington, 26. (PA) Les perspectives d'une fusion immédiate de la Fédération américaine du Travail et du Congrès des Organisations industrielles se sont virtuellement évanouies hier quand l'AFL a décidé que le CIO avait rejeté sa proposition d'unification.

Dans une lettre à M. Philip Murray, président du CIO, M. William Green, président de l'AFL dit que le comité de cinq hommes de la F.A.T. était "prêt à vous rencontrer ainsi que vos associés dans le but de créer une unité et une solidarité organiques dans les rangs du travail", et il déplora que le CIO ait "repoussé cette offre".

La citoyenneté et l'unité nationale

La loi de la citoyenneté canadienne nous engage plus que jamais dans la voie de l'unité nationale et doit nous mettre en garde contre les nationalismes séparatistes qui terniraient la splendeur culturelle et politique de notre jeune et puissant pays à travers le monde, dit le Dr Cecil-F. Martin, professeur d'anatomie à la faculté des sciences de l'université McGill, dans une causerie qu'il prononça hier midi au déjeuner du club Rotary de Québec au Château Frontenac.

M. Martin avait été invité à dire les mots de circonstance à l'occasion du quarante-deuxième anniversaire de fondation du Rotary international que le club de Québec commémorait ce midi. Il a été présenté par un ancien président M. William MacMillan. Le déjeuner était sous la présidence de M. Jack Marnell, ancien président.

Le conférencier a demandé d'abord que la jeunesse adhère nombreuse au Rotary, puis il a traité des vertus de la jeunesse qui sont devenues l'apanage du club dans sa quarante-deuxième année. Il a aussi développé les avantages de la demi-maturité dont jouit encore le Rotary parvenu à un âge qui atteindra bientôt le demi-siècle. "La jeunesse donne la force et le courage, l'âge donne la sagesse et l'expérience. Le club Rotary jouit de ces deux séries de vertus, ce qui lui assure des gages de mesure et de stabilité".

Parlant du Canada que la jeunesse du Rotary canadien est appelée à servir, il dit qu'il est également un pays jeune et plein de force. Il fit un appel alors en faveur de l'unité nationale "afin que les Canadiens, après avoir oeuvré ensemble au service des grandes causes nationales, se retrouvent sages, courageux, tolérants, gentils, serviables et fiers".

M. Martin, membre du Rotary de Montréal, fut remercié par M. Dan McCaughey, ancien président.

La municipalité de St-Prosper, comté de Dorchester, a adopté une résolution pour appuyer l'attitude de l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province à l'égard des Témoins de Jéhovah. La proposition, présentée par le conseiller Léo Poulin et secondé par le conseiller Apollinaire Drouin, a été adoptée à l'unanimité du conseil.

ROBES Elise — *de 10 hrs à 5 hrs* — *FERME le samedi* — 220 GRANDE-ALLEE APT. 48 — TELEPHONE 3-6546

POURQUOI NE L'AI-JE PAS FAIT PLUS TOT !

Si jamais votre nez est bouché par la congestion passagère qui l'obstrue—mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Le soulagement est immédiat, la respiration plus facile. Le Va-tro-nol agit à la source du mal et soulage les souffrances du rhume. Essayez-en ! C'est merveilleux ! Vous serez enchanté !

VICKS VA-TRO-NOL

Soulagement rapide de la... BRONCHITE CHRONIQUE ASTHMATIQUE

"Je suis étonné de l'action de ces tablettes. J'ai 65 ans et souffrais d'asthme depuis nombre d'années. J'ai éprouvé un soulagement presque instantané."—Chas. S.L.

DE L'OPPRESSION À L'AISE EN 10 RAPIDES MINUTES

Avez-vous cherché quelque chose pour vous procurer *prompt soulagement* aux attaques de suffocation, d'oppression, de sifflements de l'asthme ou à cette épuisante toux bronchiale? Des milliers d'êtres souffrants comme vous ont trouvé un soulagement rapide dans EPHAZONE, le grand remède anglais que l'on emploie avec tant de succès dans les hôpitaux et les institutions. Votre pharmacien tient EPHAZONE—$1.50, $2.50 et $7.50.

ÉCHANTILLON GRATUIT

Envoyez 10c, pour couvrir les frais d'emballage et de poste de l'échantillon et du livret gratuits, à Harold F. Ritchie & Co. Ltd., Dépt 298 10 McCaul St., Toronto. 2F-46

EPHAZONE "IL AGIT PROMPTEMENT" S'EMPLOIE EN SINGLETTES

Présentant

LE PIANO LESTER

Ce splendide piano, de réputation établie depuis 1888 possède toutes les qualités d'un instrument vraiment supérieur.

EN VENTE MAINTENANT CHEZ

WILLIS & CO. LIMITED

TEL. 3-7032 **E. H. Drolet,** GÉRANT

67, RUE ST-JEAN, QUÉBEC, QUE

"J'ÉTAIS MAL EN TRAIN À CAUSE D'UN ESTOMAC DÉRANGÉ..."

dit Chas. A. Virtue, mécanicien sur le Continental Limited.

1. "Je dois manger en vitesse . . . résultat, indigestion! C'est alors que le chauffeur me dit! 'Ce sifflet me rappelle les annonces Bromo-Seltzer à la radio?'"

2. "Je compris—au premier comptoir de rafraîchissements sur notre route, je commandai un Bromo-Seltzer."

3. "Je constatai que Bromo-Seltzer aide à rétablir, vraiment vite, l'estomac dérangé. Maintenant, je roule gaiement!"

BROMO-SELTZER ne soulage pas seulement le mal de tête, il aide aussi à rétablir l'estomac dérangé, à calmer les nerfs agités. Le Bromo-Seltzer est efficace pendant l'effervescence ou après. Demandez au pharmacien le flacon bleu bien connu de Bromo-Seltzer.

BROMO-SELTZER *SOULAGE LE MAL DE TÊTE DE 3 FAÇONS*

TARZAN — Episode No 2349 — **Manzen a l'avantage** — *Par Edgar Rice Burroughs* — Copyright Edgar Rice Burroughs

La valeur marchande des titres cotés à New-York baisse de $1,000,000,000

Potins financiers

Par Marcel Boutin

Wall Street fut témoin hier d'une de ses pires réactions depuis le début de l'année; il faut remonter au 13 janvier pour trouver la place new-yorkaise aussi erratique. Les ordres de vente ont inondé le marché après deux heures de l'après-midi et les transactions s'effectuaient à un rythme si rapide que l'appareil enregistreur n'a pu les compiler en même temps et fonctionnait avec quatre minutes de retard; c'était la première fois depuis le début de l'année que pareille chose se produisait. On estime que la valeur marchande des actions listées a subi une dépréciation d'environ un milliard, à la suite de cette dégringolade. L'empressement des opérateurs à alléger leurs comptes semblait basé sur la crainte que la hausse des prix des bestiaux et du coût de la vie en général entraîne de nouvelles demandes d'augmentations de salaires ou fasse surgir de nouvelles menaces de grève, avec les conséquences que l'on sait sur la production et les profits des entreprises.

x x x

Février a été un bon mois pour les dividendes; en effet, il ressort d'une compilation effectuée par la maison J.-R. Timmins & Co., membre des Bourses de New-York et de Toronto, que le total des dividendes payés ce mois-ci par les entreprises canadiennes s'est élevé à $11,320,854. C'est là une augmentation substantielle par rapport au total de $10,050,849 de février 1946 et un gain encore plus marqué sur le mois correspondant il y a deux ans, alors que les versements s'étaient chiffrés à $9,042,541. Il est intéressant de noter que les dividendes payés par les entreprises canadiennes depuis le début de 1947 l'emportent de beaucoup sur les distributions de la même période de l'année précédente; les dividendes payés ne s'élèvent-ils pas à $44,698,399, en comparaison de $35,278,323 durant la période correspondante de 1946 et de $31,525,508 durant le même espace de temps il y a deux ans? Une analyse des dividendes versés par les différentes catégories d'entreprises révèle que les diverses industries ont payé la somme de $4,508,152 durant le mois de février cette année au regard de $3,411,779 il y a un an. Par contre, les entreprises minières n'ont distribué que $1,065,252 en dividendes, au lieu de $1,199,040 en février 1946; cette diminution tient surtout à la réduction des dividendes trimestriels de Kerr-Addison Gold Mines et de Lamaque. Par suite de la hausse du dividende trimestriel de la Shawinigan Power, le groupe des utilités publiques a payé un total de $3,867,912 contre $3,711,741 en février l'an dernier. Quant aux paiements des maisons de finance et des compagnies de fiducie, ils se sont traduits par $1,879,538, ce qui laisse voir un gain appréciable sur le total de $1,728,289 de février 1946.

x x x

Le commerce de gros est resté actif dans le Québec, durant le mois de janvier, malgré la pénurie d'une foule de produits, dit-on dans le dernier bulletin de la Banque de Montréal. Par contre, le commerce de détail a subi un recul saisonnier par rapport au mois précédent, même si les ventes se comparent bien avec celles d'il y a un an. Les rentrées sont bonnes. La coupe du bois est assez avancée et paraît devoir l'emporter sur celle d'il y a un an. Dans les chantiers, la main-d'oeuvre est plus abondante. La demande de bois à construire et de bois à pâte reste forte. La production de papier-journal se poursuit à plein rendement. Au dire de l'économiste de la Banque de Montréal, les usines industrielles marchent, en général, à temps entier, mais dans certains cas, la production se limite aux matières premières, particulièrement dans les industries du vêtement et des tissus. Les tanneries et les fabriques de chaussures sont actives. L'approvisionnement de peaux brutes s'améliore. Les facteurs de meubles sont occupés. Le marché des fourrures brutes, bien que faible, semble se raffermir. La sidérurgie lourde est active, grâce à de nombreuses commandes à remplir. En terminant, la Banque de Montréal souligne les progrès de la construction, dont les permis adjugés au cours de 1946 ont accusé une valeur de $226,809,500 au lieu de $121,943,400 seulement l'année précédente.

x x x

Suivant l'Office national de la statistique, il s'est produit un ralentissement notable dans les livraisons de ciment "Portland" par les producteurs canadiens durant le mois de novembre; en effet, les envois se sont chiffrés à 929,283 barils seulement, alors qu'ils s'étaient élevés à 1,189,291 barils le mois précédent. Quoi qu'il en soit, les expéditions des onze premiers mois de 1946 accusent une augmentation de près de 35 pour cent sur les envois de la période correspondante de l'année précédente, puisque pas moins de 11,011,534 barils de ciment ont été livrés.

x x x

Même si la demande est loin d'être satisfaite, les fabricants canadiens de refrigérateurs électriques ont connu une année fort active en 1946, si l'on en juge par le fait qu'il s'est fabriqué 67,808 unités; la production a même été la plus élevée depuis 1941, alors que 74,093 unités furent mises sur le marché. La pénurie de refrigérateurs s'est faite sentir particulièrement entre 1942 et 1946; à noter que la production avait été de 37,792 unités en 1942 et de 3,013 seulement durant les trois années suivantes. Comme chacun a été à même de le constater par les données qui précèdent, la production a pris un essor remarquable depuis; ne s'est-il pas fabriqué 5,983 unités durant le seul mois de décembre 1946?

Le commerce va bien

Ottawa, 26. (PC) Les ventes des magasins à rayons en janvier cette année ont augmenté de 20 pour cent par rapport à celles de janvier l'an dernier, annonce l'Office national de la statistique. C'est dans le Québec que le commerce fut le plus actif, puisqu'il y a eu une augmentation de 33 p.c.

Vive réaction des cours à New-York

Montréal, 26. (PC) — La violente réaction des cours à la Bourse de New-York a influé énormément sur l'orientation de la cote, hier à la Bourse et au Curb de Montréal, au point qu'en clôture, l'on comptait deux fois plus de points faibles que de titres vigoureux; en effet, sur un total de 213 titres transigés, 41 ont monté, tandis que 98 ont baissé et 74 n'ont pas varié. Les opérations ont pris de l'activité sur le mouvement de baisse et le total des transactions s'est élevé à 265,400 actions, à comparer avec 173,200 lundi. Powell River était le seul titre à progresser dans les papeteries montrant une plus-value de 1 1-2 point. Montreal Power est resté en vogue dans les utilités et son cours a clôturé à 23 1-4, soit en gain de 1-4 de point. A noter que 6,097 actions de cette entreprise ont changé de mains.

A Toronto

Toronto, 26. (PC) — Le début de la séance a été relativement stable hier sur le marché minier de cette ville, mais le rapport des travaux de sondage effectués sur la propriété de Sherritt Gordon, au Lac Lynn, a été mal interprété par les spéculateurs et a donné lieu à une vague de liquidations. Il n'est donc pas étonnant que la moyenne des mines d'or ait réagi de 1.65 point et celle des métaux de 1.39 point. Les industrielles paraissaient se ressentir de la lourdeur des titres listés à New-York et montrèrent une moins value de 1.14 point. Quant aux pétroles de l'Ouest, et ils ont accusé un gain de .13 point. Il s'est transigé 1,860,000 actions comparativement à 1,412,000 la séance précédente.

A New-York

New-York, 26. (PA) — La place new-yorkaise a subi hier une de ses plus vives réactions de l'année et les chemins de fer et les meneurs industriels ont perdu entre un et quatre points. Les liquidations étaient tellement nombreuses que le tiker n'a pu enregistrer les transactions à mesure qu'elles s'effectuaient et trainait même quatre minutes en arrière. C'est la première fois cette année que l'appareil enregistreur subissait un tel retard. Il s'est transigé 1,280,000 actions au lieu de 810,000 lundi.

En marge de la réorganisation de la St. Lawrence Co.

Montréal, 26. — Dans une déclaration émise hier, le Comité représentant les actionnaires de la St-Lawrence Corporation Limited et compagnies subsidiaires a exprimé son opposition à "tout plan visant à encourager la spéculation ou qui ne serait pas dans les meilleurs intérêts des nombreuses classes d'actionnaires, des compagnies intéressées et de l'industrie elle-même.'

Formé à la fin de la semaine dernière, à Montréal, dans le but de "coopérer avec l'administration et de protéger les intérêts des actionnaires dans tout projet de réorganisation qui pourrait être formulé", le comité, par l'entremise de M. Ross Clarkson, de Montréal, président intérimaire, a émis la déclaration suivante:

"Notre comité ne représente aucun intérêt spécial ni groupe particulier et n'a aucun plan à favoriser pour des fins de gains financiers. Ses membres représentent toutes les classes de détenteurs de valeurs qui constituent les propriétaires de la St. Lawrence Corporation Limited et de ses intérêts dans les trois compagnies productrices de pulpe et de papier que la Corporation comprend actuellement, soit St. Lawrence Paper Mills Company Limited, Lake St. John Power & Paper Company Limited et Brompton Pulp & Paper Co Ltd.

Les buts de notre comité sont clairs et bien évidents. Ils consistent à promouvoir et réaliser une réorganisation de la Corporation et de ses compagnies subsidiaires, grâce à laquelle les divers groupes assumeraient une forme plus simplifiée et plus efficace. Le groupe des compagnies St. Lawrence demeure le seul important groupement de l'industrie canadienne de la pulpe et du papier qui n'ait pas encore réorganiser sa structure corporative depuis la période des difficultés d'avant-guerre et les membres du comité estiment que le temps est venu d'obtenir une réorganisation constructive dans les meilleurs intérêts de tous ceux qui sont intéressés"

Le congé du samedi

New-York, 26. (AFP) — Le conseil d'administration de la National City Bank a décidé que les bureaux de cette banque seront fermés tous les samedis à partir du 5 avril. On prévoit que les autres banques américaines adopteront une mesure similaire.

1947

Attention

BRITISH INDUSTRIES FAIR

(Foire des Industries Britanniques)
Londres et Birmingham 5—16 Mai 1947

Voici la première occasion qui vous soit offerte depuis sept ans de reprendre contact avec vos anciens fournisseurs de Grande Bretagne.

Les acheteurs d'outre-mer sont invités à venir en Grande Bretagne pour la Foire des Industries Britanniques de 1947. Ceci leur permettra de se mettre en relations directes avec les fabricants du Royaume Uni.

Les marchandises de toutes sortes seront réparties en deux sections: l'une à Londres, pour les industries légères, l'autre à Birmingham, pour la quincaillerie et les industries mécaniques. Pour faciliter les recherches des acheteurs, la question du groupement des objets exposés a été soigneusement étudiée: la disposition realisée a pour effet d'assurer à nos visiteurs, sans aucune perte de temps et avec le minimum d'inconvénients et de dépenses, une vue d'ensemble de toute une catégorie d'industries.

Les besoins spéciaux de chaque marché pourront être discutés et les termes et conditions de transactions négociés avec le fabricant lui-même, car le droit d'exposer est réservé uniquement au producteur ou à son agent exclusif.

★ *Pour tous renseignments concernant la Foire de 1947, s'adresser aux services commerciax de l'Ambassade Britannique à Paris ou à tout Consulat Britannique.*

BRITAIN PRODUCES THE GOODS

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des courtiers en obligations du Canada et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne.

SEANCE DU 25 FEVRIER 1947

Oblig. du Dominion:		
3, 1 juin 50-55	104⅛	104⅜
3 pc perps	103⅜	104⅛
3, 1 juin 53-58	104½	105
3¼ 1 nov 46-51	102¾	103¼
3¼ 1 juin 56-66	106¼	106¾
4 15 oct 47-52	101¾	102¼
4½ 1 nov 47-57	102⅛	102⅝
4½ 1 nov 48-58	104⅝	105⅛
4½ 1 nov 49-59	107⅛	107⅝
Emprunts de la Victoire:		
3¼ 52 (1e G)	104⅝	105⅛
3 52 (2e G)	103¼	103¾
3 51 (1e V)	105⅛	105⅝
3 54 (2e V)	106⅛	106⅝
2¼ 48 (2e V)	100⅞	101⅜
3 56 (3e V)	105⅞	106⅜
3 57 (4e V)	104⅞	105⅜
3 59 (5e V)	104¾	105¼
1¾ 47 (5e V)	100	100½
3 60 (6e V)	104⅝	105⅛
1¾ 48 (6e V)	100⅜	100⅞
3 62 (7e V)	104⅝	105⅛
1¾ 48 (7e V)	100⅜	100⅞
3 63 (8e V)	104⅝	105⅛
1¾ 49 (8e V)	100½	101
3 66 (9e V)	104⅝	105⅛
1¾ 50 (9e V)	100½	101
Garantis par le pays:		
CNR 3 48-52	101⅜	102⅛
CNR 3 48-53	101⅜	102⅛
CNR 3 54-59	104	105
CNR 2¾ 67	101¼	102¼
CNR 4½ 51	114¾	....
CNR 4½ 57	123⅛	....
CNR 4¾ 55	122⅛	....
CNR 5 54	117½	119
CNR 5 49-69	113	....
CNR 4½ 56	121⅞	....
CNWISS 5 55	122½	....
GTPLS 4 55	109½	....
GTP 3 62	110	....
M Har 5 49-69	113	....
Provinciales:		
Alta 3½ 71	101½	103½
Alta 3½ 61	103¼	105¼
Alta 3½ 65	103¼	105¼
Alta 3½ 73	103¼	105¼
Alta 3½ 78	103¼	105¼
CB 3½ 63	104½	...
CB 4½ 53	115½	....
CB 3½ 60	105½	....
CB 3 60	102¼	104¼
CB 2¾ 66	99¼	101¼
Man 5½ 55	119	....
Man 4½ 56	117½	....
Man 2¾ 66	99½	101½
Man 3 59	125¼	....
Man 4½ 58	118½	....
NB 3 51	102	104
NB 3 59	101¼	103½
NB 3 64	101½	103
NB 4½ 61	122	....
NB 2¾ 65	98½	100½
NE 3 50	103¼	104¾
NE 3 58	103¼	105¼
NE 4½ 60	123	....
NE 2¾ 66	99¾	101¾
Ont H 3¼ 50-53	104¼	105¼
Ont 2⅝ 58-67	100	101½
Ont 2¾ 68-77	100	101½
Ont 4½ 60	124¼	...
Ont 3½ 51	104	106
IPE 3 56	102	104

IPE 3 59	102¼	104¼
P de Q 3¼ 49	103	105
P de Q 3½ 51-53	106¼	108¼
P de Q 3½ 60	107¾	109¾
P de Q 3 55	104	106
P de Q 3 56	103¾	105¾
P de Q 3 60	103¾	105¾
P de Q 3 62	103¾	105¾
P de Q 4½ 63	121	....
Q Hy 2¾ 63-65	99⅞	100⅞
Que H. 2¾ 66-68	99⅜	101⅜
Que H 3 69-73	102¼	103¼
Sask 4½ 51	108½	....
Sask 5 58	114¼	....
Municipales:		
Halifax 3½ 53	105½	....
Mont 3 64	99¾	101¼
Mont 3 67	99½	101
Mont 3 74	99⅞	100⅞
Montr'l 4½ 49	101½	....
Montr'l 4½ 50	101¾	....
Montréal 5 54	107½	....
Montréal 5 58	111¼	....
Montréal 5 63	115	....
Montr'l 4½ 67	110⅜	....
Montr'l 4½ 70	111⅛	....
Montr'l 4½ 71	111½	....
Mtl Cath S 4 48	100	102
Mtl Metro 4 47	100	102
Mtl Met 4½ 53	109¼	....
Mtl Met 4½ 54	110½	....
Mtl Met 4½ 61	116	...
Mtl Met 4½ 62	113	...
Mtl Met 4½ 65	118¼	....
Mtl Metro 5 66	126¼	....
Quebec 4½ 50	104½	106½
Régina 5 60	117½	....
St John 4½ 71	121¼	....
Tr. Riv 4 55	102½	105
Toronto 4½ 55	113	....
Winn 4½ 60	120¼	....
Vanc 4½ 68	123½	....
Transports:		
Algoma C 5 60	71½	73½
Can Atlan 4 55	111½	....
CPR 3½ 61	103½	105½
CPR 4 49	104½	....
CPR 4 Perp	108	110
Can SS 3½ 57	101¾	103¾
Utilités publiques:		
Ass Tel 5½ 55	107	109
Bell Tel 5 57	105¼	..
Bell Tel 5 60	118	....
BC Elec 3¼ 67	100½	102½
Calg Pow 5 60	103	....
Calg Pow 5 64	103½	....
Gat P C 3 70	103¼	105¼
Gat P D 3¼ 70	104	106
G Lakes 4¼ 56	102	104
Gt Lakes 5 57	101½	103½
Int Hydro 6 44	100¼	102¼
LStL Pr 3¾ 65	102½	104½
Mon. Pow 3½ 56	101	103
Mtl Pow 3½ 60	101¾	103¾
Mtl Pow 3½ 63	102¼	....
Mtl Pow 3½ 73	99¾	101¾
Mtl Tram 5 51	100	....
M Tram B 5 55	100	102
M Tram 4½ 55	100	102
NatL&P 4½ 61	102¼	....
NfldL&P 3¼ 66	99½	....
Nfld L&P 5 56	100¾	....
Ottawa Pr 4 57	101½	....
Pow Cor 4½ 59	105	107
Que Pwr 3 62	100	102
Que T&P 4 63	103	105

Shaw'gn 3 61	100¼	102¼
Shaw'gn 3 71	100	102
Shaw'gn 3½ 70	103	105
Shaw 4 69	104¼	106¼
St. M P 3¼ 70	100¾	102¾
Unit Sec 3 52	99½	....
Winn El 3¾ 71	102	104
Industrielles		
Abitibi 3½ 67	100½	102½
Abitibi 5 65	99½	101
Alg Steel 5 48	100½	102½
Bow Nf 3½ 68	100½	...
Br'nd Hen 4 61	100½	...
BC Forest 4 66	98½	100½
BC Pulp 6 50	101	....
BC Pulp 7 50	100¼	102¼
Brown 5 59	103	105
Burns 4 62	100	102
Can Oil 4 60	101¼	102¼
CW Lumb 4 62	103	104
C P&P In 5 58	108	...
Cons P. 3½ 67	100¾	102¾
Cons. P 3½ 67	100¾	102¾
D Dairies 4 66	101	103
Dm Foils 5 60	99½	101½
Dm Malt 3¾ 65	102	....
Dm Tex 3½ 59	105	....
Dm W&W 5 64	102¼	104¼
Donn P 4½ 58	100½	102½
Dryden P 4 61	102	104
E B Eddy 3½ 66	102¼	104¼
Fed Grain 4 64	102½	104½
Gurn Fy 5½ 49	101	103
Imp Tob 2⅞ 66	100	102
Ind Ac 3½ 66	100½	...
IntCBks 5½ 48	100	102
I Bond&S 5 47	97	99
Lak St J 5½ 61	102	104
Lake St J 5 61	101½	103½
Ldn C In 4½ 48	101	....
McCabe 4¼ 64	102¼	104¼
Map L M 3¾ 63	102¼	104¼
Massey 3 66	99½	101½
McCormk 4 52	101	103
McColl 3 71	99½	..
Moirs 6 53	100	....
NS S&C 3½ 63	99	101
Penman 3¼ 66	102¼	104¼
Price B 3¼ 66	102¼	104¼
Reg Knit 4 52	101½	....
Roll Pap 4 65	102½	....
Simps'n 3½ 60	103	....
Std Clay 6 52	97½	99½
Verney M 5 95	101½	....
Wabasso 4½ 51	102	....
West Grain 5 63	96½	99½
Immeubles:		
Alex. Bldg 6 47	83½	..
Acadia Ap 4 59	98½	..
Dom Squ 5 59	102	104
Glen Inv 5 59	111	....
Hotel LaS 5 55	91	94
Ins Exch 5 51	98½	....
Ld Nelson 4 47	90	93
Mtl Apt 1st 4 54	97	99
Do 2nd 4 54	85	....
Ogil Rl 5½ 61	100½	....
Queen's H 5 53	100	..
RyExBl 2½ 59	84	87
Ritz-Crl 2½ 73	80	....
Do 1¼ 73	39½	43
Sher St. 4 52	97½	..
StCSR 3½-4 57	98½	....
Trans Bl 7 47	82½	..
Univ Tow 5 64	93½	..

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, 26. (PC) — Les prix des oeufs étaient inchangés hier sur le Canadian Commodity Exchange, tout comme sur les marchés "ouverts". Le prix du beurre n'a pas varié. Les pommes de terre étaient stables; la demande reste modérée et les offres assez nombreuses. Les arrivages d'hier par chemin de fer se sont élevés à 10 wagons, ce qui porte à 29 le nombre de wagons dans les cours. Les prix des autres produits étaient à peu près inchangés.

Montréal, 26 (PC) — Voici les prix des produits de la ferme tels que rapportés ici hier par le ministère fédéral de l'agriculture:

OEUFS: — en caisses gratuites: A-gros, 36-36 1-2 cents la douzaine; A-moyens, 34-34 1-2; A-poulettes, 30-30 1-2; catégorie B., 31-32; catégorie C., 25-26. Oeufs emballés pour l'exportation: A-gros, 38 1-2 cents; A-moyens, 36 1-2; A-poulettes, 32 1-2. Arrivages: 833 caisses.

BEURRE: — Prix de gros, Québec, pasteurisé, frais et entreposé, No 1, 40 1-2 cents la livre. Arrivage courant, Québec, No 1 pasteurisé, 39 3-4, livré à Montréal; No 2, 38 3-4, livré à Montréal. Première qualité de beurrerie, prix aux commerçants, 42; en tinèttes, 41. Arrivages: 116 boites.

FROMAGE: — Arrivage courant de l'Ouest et du Québec, FOB la fabrique: coloré, 22 1-16; blanc, 22. Prix de gros du fromage coloré, 22 13-16 à 23 1-16; blanc, 22 3-4 à 23. Arrivages: 39 boites.

POMMES DE TERRE: — Sac de 75 lbs: Ile du Prince-Edouard, $1.40-1.50; Nouveau-Brunswick, $1.20-1.40; Québec, $1.25.

Les arrivages de bétail, moindres

Montréal, 26. (PC) — Les prix étaient fermes pour toutes les classes d'animaux, hier, sur les deux marchés aux bestiaux de la métropole et les arrivages se composaient comme suit: 116 bêtes à cornes, 396 veaux, 651 porcs et 2 moutons.

Les bêtes à cornes mises en ventes étaient surtout des vaches et des taures de qualité commune à juste passable. Quelques vaches de qualité moyenne se vendaient jusqu'à $10.00 le cent livres; les sujets de qualité commune à passable pour la boucherie cotaient $8.75-9.25 et les vaches pour la mise en conserve et la charcuterie $7.50-8.50. Les taures ont rapporté $9.00-12.50 suivant le poids et la qualité.

Le marché des veaux de lait était actif; les sujets de bonne qualité ont donné généralement $17.50, les moyens $16.00-17.00 et les communs $15.00 et plus. La plupart des veaux de lait mis en vente étaient de qualité commune à juste passable qui s'échangeaient en lots mélangés à des prix variant entre $15.50 et $16.50. Les veaux d'herbe valaient $11.00-11.50.

Les porcs ont payé généralement $22.25 dans le cas de la classe "A"; quant aux truies habillées (abattues), elles se vendaient $20.00-20.25. Il n'y avait pas assez de moutons et d'agneaux pour établir les prix.

Prix du plomb

New-York, 26. (PA) Le prix du plomb a monté jusqu'à 14 cents la livre, hier, à New-York; c'est le plus haut prix jamais atteint par le plomb dans l'histoire des Etats-Unis. A noter que le prix du plomb valait 2.65 cents seulement la livre en 1932.

ESSAYEZ CELA POUR **CHEVEUX GRIS**

Voulez-vous faire prendre vous-même à vos cheveux une teinte qui a l'air d'un traitement professionnel? Essayez alors la recette suivante qui a subi l'épreuve du temps! Mélanger 1 boîte Composé Orlex, 1 once tafia de laurier (bay rum), 1-4 once glycérine. Ajouter de l'eau pour faire une demi-chopine. Votre pharmacien vous fournira ou mélangera à bon marché ces ingrédients.

Il suffit de s'en peigner les cheveux suivant les instructions. Les cheveux gris, fanés, striés prennent graduellement une beauté nouvelle et une couleur d'apparence naturelle qui ne part pas au lavage et s'entretient facilement. La recette Orlex est aisée à employer, n'abime pas les permanentes et ne colore pas le cuir chevelu. Pas besoin d'épreuve sur la peau. Impossible de se tromper si on suit les instructions simples.

Nouveaux titres mis en souscription

New-York, 26. (PC) — Un syndicat composé de 102 maisons de placement et dirigé par la First Boston Corporation a mis en souscription hier une émission de $77,311,000 d'obligations en série de la ville de Montréal. L'offre se compose de débentures échéant de 1947 à 1967. Les titres furent offerts à des prix comportant des rendements variant entre 1.25 et 3.065 p.c.

Les ventes d'autos

Ottawa, 26. (PC) L'Office national de la statistique a annoncé hier qu'il s'est financé 1,301 véhicules moteurs neufs durant le mois de janvier, représentant une valeur globale de $1,414,774. Il s'était vendu 84 voitures neuves seulement pour une valeur de $78,676 en janvier 1946.

Plus de beurre

Suivant le rapport mensuel du Bureau provincial des statistiques, la production du beurre de beurrerie dans la province a augmenté de 36.6 p.c. durant le mois de janvier; elle a été de 1,332,687 livres, comparativement à 975,388 livres en janvier 1946. Par contre, la production du fromage a diminué de 15.8 p.c.

Souffrance de l'asthme promptement arrêtée

Mr G.-C. Beazley, Truro, N.-E., était asthmatique, toussait, étouffait des heures la nuit, ne pouvait dormir. Il essaye sans succès plusieurs remèdes. **Mendaco** ne tarde pas à mettre fin à ses crises et maintenant il se sent mieux que depuis des années. Pour prouver que **Mendaco** aura le même effet chez vous, nous vous faisons cette généreuse offre d'essai: Procurez-vous **Mendaco** aujourd'hui à la pharmacie! S'il ne détache et n'élimine pas l'épais mucus étrangleur, ne vous fait pas respirer librement, dormir de façon reposante et ne vous délivre pas de la souffrance des crises d'asthme, retournez le paquet vide et tout votre argent vous sera remboursé. Vous avez tout à gagner et rien à perdre. Aussi ne souffrez pas un jour de plus sans demander **Mendaco** chez votre pharmacien.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DE PROPRIETES DE LA CITE

AVIS public est par la présente donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil de Ville, en date du 21 février 1947, les propriétés mentionnées ci-dessous seront vendues à l'enchère publique le 1er mars 1947, à dix heures de l'avant-midi (10.00 A.M.) dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, à Québec.

Une partie du lot 2342 du cadastre officiel de la paroisse St-Sauveur, maintenant quartier St-Sauveur de la Cité de Québec, située du côté est de la rue Verdun et ayant une superficie de 21,800 pieds carrés, avec bâtisses dessus construites.

Une autre partie du lot 2342 du même cadastre, située à l'est du droit de voie de l'aqueduc de la Cité de Québec, contenant une superficie de 25,000 pieds carrés, sans bâtisse.

Ces emplacements sont montrés sur un plan préparé par Monsieur Antonio Trottier, Arpenteur-Géomètre, de la Cité de Québec, le 20 février, 1947.

Mise à prix $10,000, pour vente en bloc. Montant de l'adjudication payable comptant au moment de la vente.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer, entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Les conditions de la vente ont été publiées dans L'Evénement-Journal du 22 février 1947.

Ces conditions seront lues à haute voix préalablement à la vente.

On peut obtenir les autres conditions de vente en communiquant avec Monsieur Em. Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité, chambre 219, Hôtel de Ville, Québec.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

Bien des gens souffrent de douleur rhumatismale

Il y a des gens qui d'une année à l'autre souffrent de douleurs rhumatismales, quelle que soit la saison ou la température.

Ces douleurs, dans les jointures ou dans les muscles, peuvent être causées par l'acide urique.

Les Burdock Blood Bitters peuvent soulager la douleur rhumatismale, car ils aident à chasser les impuretés de l'organisme et tonifient les organes digestifs.

Ils ont soulagé des milliers de Canadiens souffrant de douleurs rhumatismales, dyspepsie, aigreur d'estomac, excès de bile, mal de tête ou petites affections du foie ou du rein. Ils devraient faire la même chose pour vous.

En vente depuis plus de 60 ans, les Burdock Blood Bitters se trouvent aux comptoirs de pharmacie de partout.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE.
70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521.
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie,
membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Séance du 25 février 1947

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
530	Abitibi Paper	20	20	19⅝	19⅝
1110	Do $1.50 priv	21⅜	21⅜	21	21
100	Do $2.50 priv	39½	39½	39½	39½
50	Acad Sug A p	23	23	23	23
230	Algoma Steel	27	27	27	27
10	5 priv	101	101	101	101
3	Aluminium	198	198	198	198
140	Alu of C 4 p	26¾	26¾	26¾	26¾
52	Argus Corp	9	9	9	9
25	Do 4½ priv	97	97	97	97
10	Asbestos	28½	28½	28½	28½
300	Bathurst A	23	23	23	23
118	Bell Telep	190	190⅜	190	190⅜
288	Braz Tract	22⅞	22⅞	22¾	22¾
5	Brit Am B N	22½	22½	22½	22½
2750	B C Forest	4⅛	4¼	4⅛	4⅛
15	B C Powr A	28½	28⅝	28½	28⅝
25	Do B	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
230	Build Prod	31½	31½	31	31
57	Bulolo	17¾	17¾	17¾	17¾
160	Can Cement	21	21	21	21
150	Do $1.30 pr	30½	30½	30½	30½
180	Cda Steam	16½	16½	16½	16½
75	Do 5 priv	48½	48½	48½	48½
950	Can Brew	26¾	26¾	26½	26½
100	Can Bronze	43	43	43	43
55	Can Car & F	14¼	14¼	14¼	14¼
185	Do A	18¾	18¾	18½	18¾
225	Can Celanese	67	67	67	67
100	Can Cottons	42½	42½	42½	42½
130	C Ind Alc A	14¾	14¾	14½	14½
35	Do B	14	14	14	14
50	Can Locom	31	31	31	31
267	Can Pac Ry	14⅜	14½	14⅜	14½
50	Cockshutt Pl	14¼	14¼	14¼	14¼
325	Cons Smelt	87	87	86	86
20	Davis Lea A	31	31	31	31
1055	Dist Seagr	17	17	16½	16⅝
465	Dom Bridge	37	37	36	36
200	Dom Coal 6 p	15	15	15	15
25	Dom Fdries	31	31	31	31
20	Dom Glass	41	41	41	41
50	Do 7 priv	38	38	38	38
305	Dom Steel "B"	15¾	15¾	15½	15½
160	Dom Tar	28½	28¾	28½	28⅝
125	Do priv	26	26	26	26
25	Dom Textile	99½	99½	99½	99½
5	Do 7 priv	184	184	184	184
230	Dryden Paper	18½	18½	18½	18½
90	Eddy A priv	20½	20½	20½	20½
50	Electrolux	17⅞	17⅞	17⅞	17⅞
120	Fam Players	19½	19½	19¼	19¼
200	Gen Bakeries	5⅛	5⅛	5	5
250	Gen Steel W	18	18¼	18	18¼
25	Gypsum	15¾	15¾	15¾	15¾
100	Ham Bridge	8½	8½	8¼	8¼
325	H Smith P M	28½	28⅜	28½	28½
50	Do $2 priv	53	53	53	53
250	Hudson Bay	42½	42½	42	42
1870	Imperial Oil	14⅝	14¾	14⅝	14⅝
630	Imp Tobacco	15	15	15	15
50	Ind Accep A	33	33	33	33
701	Inter Nickel	35½	35½	35	35
1102	Int Paper	52	52	50⅝	50⅝
885	Inter Petrol	15⅞	16	15¾	15¾
26	Inter Power	44	45	44	45
100	Inter Utilities	12¾	12¾	12¾	12¾
50	Labatt Ltd	25⅛	25⅛	25½	25½
75	Laura Sec	21	21	21	21
100	Lang & Sons	21¾	21¾	21¾	21¾
75	Laura Cec	21	21	21	21
650	Lewis Bros	16½	16½	16¼	16¼
2336	Mas Harris	21½	21½	21¼	21½
75	McColl Oil	25	25	25	25
110	Mitchell Rob	19½	19½	19½	19½
50	Molson Brew	36¼	36¼	36¼	36¼
125	Mont Cottons	13	13	13	13
6097	Mont Power	23¼	23⅜	23	23¼
505	Mont Locom	21⅛	21⅛	20	20
25	Mont Trams	39	39	39	39
160	Nat Breweries	46	46	46	46
4	Do 7 priv	45	45	45	45
75	Nat Drug pr	13½	13½	13½	13½
1110	Nat Steel Car	26⅞	26½	26¼	26¼
326	Niag Wire W	25	25	25	25
190	Noranda	48½	48¾	48½	48¾
50	Ott Car & Air	6	6	6	6
670	Powell River	36½	38	36½	38
350	Power Corp	13¾	13¾	13½	13½
120	Price Bros	61	61	59	59
675	Prov Transp	16½	16¾	16½	16¾
127	Que Power	20	20	20	20
25	Sag Po 4¼ p	107	107	107	107
550	St Law Corp	13¼	13¼	11¾	11¾
185	Do A 4 priv	40¼	40¼	40¼	40¼
105	St Law Flour	33	33	33	33
65	St Law Pap	127⅜	127⅜	127¼	127¼
565	Shawin Power	24¼	24½	24¼	24¼
27	Sicks' Brew	14	14	14	14
20	Southam	18½	18½	18½	18½
325	Stand Chem	9¼	9¼	9¼	9¼
10	Do 5 priv	104	104	104	104
30	Steel of Can	79	79	79	79
40	Un Steel Corp	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
195	Walker Good	25¼	25½	25¼	25¼
50	Weston Ltd	31	31	31	31
100	Winnip Elec	15½	15½	15½	15½
5	Zeller's Ltd	38	38	38	38
25	Do 6 priv	29	29	29	29
	BANQUES				
125	Montréal	26½	26½	26½	26½
50	N.-Ecosse	38	38	38	38

CURB DE MONTREAL

Seance du 25 février 1947

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
50	Auto Fab A	12½	12½	12½	12½
35	Beld Cort x-d	160	160	160	160
25	Belg Glove	12¼	12¼	12¼	12¼
250	Brand & M A	2¼	2½	2¼	2½
239	Brit Am Oil	25⅞	25⅞	25½	25½
25	BC Pulp & P	62	62	62	62
4300	Brown Co	5	5	5	5
4	Calg Pow 6 p	106½	106½	106½	106½
350	Can & D Sug	21½	21½	21½	21½
70	Cda Malting	57½	57½	57½	57½
25	Cda Vinegars	13¾	13¾	13¾	13¾
50	Can Dredge	28	28	28	28
300	Can Indust	24⅞	24⅞	24¾	24¾
225	C Int Inv T	4½	4½	4½	4½
100	Can Marconi	2⅝	2⅝	2½	2⅝
25	Can P&P pr	13½	13½	13½	13½
435	Can Vickers	28	28	28	28
70	Do 7 priv	139	139	138	139
1500	C West Lum	3½	3½	3½	3½
27	C Neon G Ad	50	50	50	50
25	Com Alc 8 p	7	7	7	7
33	C Div Stan A	40	40	40	40
13	Do priv	17	17	17	17
175	Cons Litho	17½	17½	17½	17½
2705	Cons Paper	19	19	18⅞	18⅞
10	Cons Textile	10	10	10	10
25	Do priv	18¾	18¾	18¾	18¾
75	Maple Leaf	14¾	14¾	14⅝	14⅝
195	Dom Square	40	40	40	40
375	Donnac Paper	19	19	18¾	18¾
10	Fanny Farm	57½	57½	57½	57½
50	Fed Grain A	8	8	8	8
15	Do 6½ priv	127	127	127	127
325	Fleet M & Air	4¾	4⅞	4¾	4¾
335	Ford of C A	22	22	21¼	21¼
810	Fraser Cies	54	54	53½	53½
50	Gt Lakes A p	75	75	75	75
2	Lake St J Pa	90	90	90	90
100	Lowney Co	12½	12½	12½	12½
40	MacLar P&P	41	41	41	41
16	Mar Tel & T	20½	20½	20½	20½
75	Maple Leaf	20½	20½	20½	20½
110	Mas Har 6¼ p	31¾	31¾	31¾	31¾
75	Melch Dist	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
50	Do 6 priv	13½	13½	13½	13½
10	Mont Refrig	17	17	17	17
125	Do 5 1er p	29¾	29¾	29¾	29¾
10	Do 2e priv	23	23	23	23
100	Nuclear Enter	12½	12½	12½	12½
20	Pow Cor 6 2e p	58	58	58	58
50	Rand Serv	5½	5½	5½	5½
6575	Southmount	.31	.31	.31	.31
75	Un Securities	12	12¼	12	12¼
1	Windsor Hot	13	13	13	13
	MINES (en cents)				
100	Akaitcho	135	135	135	145
500	Alger Gold	28	28	28	28
500	Band Ore	39	39	39	39
1500	Beatrice	10	10	10	10
500	Beaulieu	44	44	44	44
1500	Cartier Malar	5	5	5	5
3700	Cons Cen Cad	55	55	54	54
500	Centremaque	21	21	21	21
1000	Century	28	28	28	28
3000	Cheskirk	23	23	22	22
100	Cortez Explor	19	19	19	19
8500	Denison Nickel	20	20	19	20
125	Dome Mines	$21	21	21	21
2000	Duvay Gold	21	22	21	22
1000	East Sulliv	400	400	375	375
200	Eldona Gold	70	70	70	70
1500	Fontana 1945	12	12	12	12
65000	Formaque	84	86	83	86
1200	Found Lake	8	8	7½	7½
15500	God's Lake	170	175	140	151
2100	Goldbeam	37	37	37	37
1500	Goldvue	38	38	38	38
6000	J M Consol	4½	5	4½	4½
1500	Joliet Que	72	72	71	71
25	Lake Shore	$15¼	15¼	15¼	15¼
2500	Lingside	15	15	15	15
1400	Louvicourt	305	305	300	300
100	Macassa	400	400	400	400
1200	Macdonald	410	415	405	405
1000	New Louvre	15	15	15	15
150	Normetal	175	175	175	175
1000	Norpick	42	42	42	42
225	O'Brien G M	225	225	225	225
700	Pandora Cad	15	15	15	15
8700	Pitt Gold	16	16	16	16
6500	Que Yellow	19	20	18½	18¾
1000	Quemont	$19	19	19	19
1700	Red Crest	9	9	9	9
5500	Rochette	10	10	10	10
4000	Regcourt	77	77	75	75
6500	Santiago	29	30	28	28
16210	Sherritt Gor	460	475	410	420
1300	Siscoe G M	60	60	60	60
534	Stadac 1944	67	68	65	68
100	Sullivan	250	250	250	250
2000	Villbona G M	11	11	11	11
8000	Westville	12½	12½	11	12½
	HUILES				
1500	Gaspé Oil	56	56	55	55
16000	Homestead	5½	5½	5	5

Volume: 265,400 actions, dont 56,100 industrielles et 209,300 minières.

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

SEANCE DU 25 FEVRIER 1947

	Off.	Dem.
Ac Atl 5 Cum P	104½	106
Agnew-S	33½	36
Aluminium	..	197½
Amal El	11	14
Ang C Tel P	52½	..
Argus W	1.50	1.80
Asbestos	28	29
B A Bank Note	22½	23½
B C Pow A	29	29½
Bruck	26	27
Calg Pow	77½	..
Can Forg A	25½	27
Do B	41	..
Can Iron Fnd	16½	18⅞
Can N Pow	10¼	10¼
Cdn Bronze P	43	45
Cdn Cann	..	25
Do 1st P	23	..
Cdn Celan P	42	..
Cdn Conv A	15¼	16
Do B	13½	14
Cdn Cott	45½	42⅞
Do P	...	30½
Cdn Fairb P	145⅛	..
Cnd For Inv	35	37
Cdn Oil	17⅛	18
Cons Glass	42	43
Crown Cork	48	49½
Davis A	30¾	31
Do B	13¾	14
Dom Dairies	10¾	11
Do P	30¾	31
Dom Found	31	31½
Dom Glass	..	41
Dom Stores	26	26½
Dom Tar V T	27	27½
Dom Textile	96	99½
Do P	182	184
Donnacona P	104	105½
Donohue	20	21
E Koot	1.50	4.00
En & Heat	11	12½
Eng El A	20	22
Do B	5	7¼
Foundation	25	25½
Gatineau	17½	18½
Do 5 P	110	111
Do 5½ P	110	..
Gen Steel P	105	106½
Goodyear P	..	55
Gurd	14⅜	15¼
Gypsum	15½	16
Helt Rrenfrew	..	43
Do P	..	165
Imp Tob P	8	8¼
Ind Accept P	..	105½
Inter Coal	..	30
Do P	125	130
Int Bronze	26	26½
Do P	37½	38
Int Hydro El	..	10
Int Paper P	...	109
Int Pow	44	45
Jamaicia P S	12½	15
L Of Woods P	172	..
Lindsay	15	18
Do P	100	150
Mackinnon	6	..
Do P	80	..
Mex LH&P	10	..
Mitchell J S	72	..
Mtl Cott P	40	..
Mtl Tele	49½	50½
Murphy Paint	22	23
Nat Brew P	47	49
Ogilvie	28½	29
Do P	181	..
Ont Steel	19	20
Do P	130	..
Ott El Ry	79	85
Ott LH&P	15	16
Do P	102⅜	103
Page Her	32	33
Penmans	68	70
Do P	152	..
Placer	17¾	19½
Price P	102½	..
Reg Knit	27	30
Do P	26	26
Rolland	14	16
Do P	103½	105
St Law Fl P	162	..
Sher Will	30	..
Do P	172	175
Sicks V T	13¼	13⅞
Simon	28½	29⅜
Do P	105	..
Simpsons B	..	28
Do P	103⅞	..
Southam	18½	19
S C Pwr	..	18¼
Steel Of Can P	86	87½
Tooke	..	40
Tuckett P	182	190
Twin City	14	15

	Off.	Dem.
Viau	20	20½
Do P	..	104
Wabasso	..	80
W Grocers A	37½	...
Do P	34¾	..
Weston P	106	..
Wilsil	22½	..
Wpg El P	99¼	99½
Zeller	36	38
Do 5 P	27	27½
CURB		
Acme	10	10½
Atlas	11¾	12
Auto Fabrics B	5¾	6½
Bathurst B	..	7½
Beld Cort P	168	..
Belg Glove P	19	19¾
Brand Hend	13⅛	15
Br & Dist	16½	17
Bright	21¼	25
B C Pack A	15	16½
Do B	8	8½
B C P & P P	..	175
Brown P	82½	84¼
Burns A	21	..
Do B	12	..
Butterfly	9½	10
Calg Pwr P	107	112½
Can N Pwr P	111½	112
Can Pack A	38	39¾
Do B	17½	17¾
Can Starch	10	..
Do P	105	120
Cdn Fairbanks	...	39½
Cdn Food Prod	14	14⅞
Do A	18⅞	19¾
Cdn Ind P	186	189
Cdn Inger	65	66½
Cdn Int Inv	4½	5
Do P	99	..
Cdn Light	10⅜	15
Cdn P & P	2½	3
Cdn Silk	30¼	31
Cdn Westh	45	46
Cassidy's	13½	14¾
Catelli	23	..
Do P	15⅛	..
Chateau Gai	8½	9½
Cinzano A	1.50	1.75
Do P	4	5
Cl Neon	.35	.40
Com Alco	4	4⅝
Cons Bak	19	21
Con Div Sec	.45	.65
Do P	16½	17½
Cons Text	10	10½
Cosmos	..	30
Crain	7	7¾
Cub Airc	1.10	1.50
David A	23½	..
Dom Eng	46	48
Dom Malt	25	27
Dom Oilc	38	40½
Dom Wool	14½	14¾
E Koot P	20	23
E Bak P	75	..
East Steel	10⅞	11½
Esmond P	21	21½
Fairchild	2⅞	3
E Farm	58	58¼
For Pwr	.50	.55
Do 6 P	..	12
Freiman	14	24
Do P	98½	99
Goodyear	104	111
Gt Lakes PA	29	30
Halifax Fire	19	19½
Hayes	...	29
Hinde & D	19	..
Htl de LaSalle	20	25
Hubbard	4¼	5¼
Do P	28	30¼
Hydro El	3¾	4
Int C Bak	..	80
Int State A	..	10
Do B	..	3.00
Int Met	29	31
Int Paint A	11	14
Do P	26¼	27½
Inv Found	8	9
Do P	52½	53
Journ Pub	..	16
Lake St J	91	95
Lambert	12	12¼
Loblaw A	32	33½
Do B	29¾	30½
Mat T & T	20½	..
Do P	20⅛	..
Mcc F P	102¼	104
M & O PA	18¾	19¼
Mtl Ref	16	..
Do 2nd P	22	..
Moore	...	72¾
Mt Royal H	13¼	14
Mt Royal Rice	9⅜	9⅜
N S L & P P	109	112

	Off.	Dem.
Orange C	21¼	21½
Paton	19	21
Do P	26½	..
Paul Stores	20	20½
Pwr Corp P	110	111
Do 2nd P	58	59½
Purity Fl	13½	14
Do P	52	..
Quebec P & P	23	27
Quebec Tell	9½	..
Rel Grain	18	21
Sangamo	9½	10
Sarnia Br	10½	12
Sec Int State B	..	3
Sc Pwr P	122	125
Stand Clay	13⅜	16⅝
Stand Pav	7⅜	8⅛
Stowell A	25	26½
So B	7	10
Thrift	17	17½
Union Gas	9⅜	9⅞
Un Amus A	30	..
Do B	30	..
Do V T	30	..
Un Corp A	30	..
Do B	..	20¾
Un Dist	18	20
Un Fuel A P	45	...
Westeel	24½	26
West Grain	1.90	2.25
Windsor Htl	13⅜	14¼
Woods	54	58
MINES (en cents)		
Alta	..	12
Area	10	..
Arno	4	4¾
Astoria	..	25
Athona	..	38
Aumaque	..	71
Aunor	330	..
Base Met	13	18
Bear Exp.	75	82
Beaucourt	33½	35
Bob Lake	..	18
Bonville	7	..
Bouscad	8	9½
Bouzan	10	...
Brazil	3½	5
Buffad	145	155
Celta	9	..
Cortez	18	20
Cournor	28	..
Donalda	..	148
Duquesne	120	135
E Mal	210	230
Elder	110	..
Eldona	70	..
Giant Yel	..	630
Goldora	..	17½
Heva	85	87
Hillcrest	35	80
Hollinger	$10½	10¾
Hudson R	27	28
Indian Lake	19	24
Inspiration	79	85
Jack Lake	9½	11
Jack Waite	13	..
Kerr Add	$12¾	..
Kirk Lake	...	157
Labrador	560	605
Lake Fortune	8	11
Lake Rowan	25	27
Lake Shore	$15	16¼
Lamaque	..	610
Lebel	..	7
Lingman	..	125
Little L Lac	205	220
Macl Cock	195	210
Madsen	360	375
Mcl-Porc	$55½	56½
Nechi	115	119
Nib Yel	11½	19½
Norseman	12	16
Omega	12	17
Omnitrans	11	..
Pato	500	530
Paymaster	49	53
Pend Rey	28	33
Piccadilly	15	21
Pioneer	..	410
Premier	..	131
Queenston	93	101
Sen Rouyn	52	58
Shawkey	..	39
Sheep Creek	..	160
Sladen Mal	..	53
Soma	12	17
Stadacona	68	70
Standard	16	17
Surf Inlet	23	28
Tiblemont	...	35
Towagmac	20	26
Upper Cda	245	255
W Harg	300	336
Huiles		
Home	300	350

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY,
membres de la Bourse de Montréal
79-81, rue Saint-Pierre. Québec.
Séance du 25 févrir 1947

	préc.	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	....	169½	169½	169½
American Can	94½	95¾	95¾	95¾
Amer Car & Fdy	53⅜	52	52	52
Amer Locomotive	27⅞	27¾	27½	27½
Amer Power & Lt	16½	16½	16½	16½
Amer Smelting	58½	56¾	56¾	56¾
Amer Tel & T	172	172	171⅝	171¾
Amer Tobacco	79¾	79	79	79
Amer Water Works	17¾	17	17	17
Anaconda Copper	40⅞	41⅛	40¼	40¾
Armour Illinois	14¼	14⅜	14⅛	14⅛
Atchison Railway	92¾	92	92	92
Aviation Corp	6¾	6½	6½	6½
Baldwin Loco	23¼	22⅝	22⅝	22⅝
Behtlehem Steel	94½	95	93¾	94¾
Chrysler	100½	101	98¼	98¾
Coca-Cola	....	163½	160½	160½
Columbia Gas	11⅜	11	11	11
Comm & Southern	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
Cons Edison N Y	28¼	28½	28¼	28¼
Corn Products	73¾	72¾	72¾	72¾
Curtis Wright	6	5⅞	5⅞	5⅞
Delaware & Hud	42½	45⅝	45⅝	45⅝
Du Pont de Nem	190½	190	190	190
Eastman Kodak	230	229	229	229
Elec Power & Lt	19⅜	19	18⅜	18⅜
General Electric	37⅝	37½	37⅛	37⅛
General Foods	42⅝	42⅝	42⅝	42⅝
General Motors	61¼	61⅞	60	60⅝
Gillette Safety	30	29⅞	29¾	29¾
Goodyear Tire	61½	59	59	59
Graham Paige	4⅞	4⅞	4¾	4¾
Int Harvester	80	78½	78¼	78¼
Inter Nickel	34	33⅜	33⅜	33⅜
Inter Paper	50¼	49⅛	48⅝	48⅝
Int Tel & T	16	16	15⅜	15⅜
Johns Manville	137¾	135	135	135
Kennecott	47	47	46	46¼
Lockheed	19¾	19⅝	18¾	18¾
Loew's Inc	25½	25	25	25
Montgomery Ward	62¼	61	60½	60½
Nash Kelvinator	19¼	19¼	19¼	19¼
Nat Biscuit	33¼	32	32	32
Nat Distillers	21	20⅞	20⅞	20⅞
Nat Steel	89¼	88¼	88¼	88¼
N Y Central	20½	20½	19⅛	19⅛
North Amer Co	31⅞	31½	31¼	31¼
Ohio Oil	22¾	22⅝	22⅝	22⅝
Packard Motors	7⅛	7	6⅞	6⅞
Paramount Pict	27¾	27¼	27¼	27¼
Penn R R	25	25	25	25
Pepsi-Cola	29¾	29¾	29½	29½
Pfocter & Gamble	64⅜	63½	63½	63½
Public Serv N J	25½	25⅛	25⅛	25⅛
Radio Corp	9⅝	9⅜	9⅜	9⅜
Republic Steel	29¾	29½	29	29
Schenley Dist	45	44	43½	43¾
Sears Roebuck	37⅝	38	38	38
Sinclair Oil	15⅝	15⅝	15⅝	15⅝
Socony Vacuum	14⅞	14½	14⅜	14⅜
South Pacific	45½	44¾	44	44
South Railway	46	46	46	46
Stan G & E 4 p.c.	33¾	33⅛	32⅝	32⅝
Stand Oil of Cal	55¼	54⅝	54⅝	54⅝
Stand Oil of N J	66¾	67	65½	65½
Texas Corp	59⅛	58½	58½	58½
Union Carbide	100¼	99	98¼	98¼
United Aircraft	19	18¾	18½	18½
United Fruit	50	49¾	49¾	49¾
U S Rubber	58	57½	56¾	57½
U S Steel	75½	76½	74¼	74½
Warner Bros	17⅛	16¾	16¾	16¾
West Electric	27	26⅞	26⅞	26⅞
Woolworth	50¼	50¼	50¼	50¼

Volume des ventes: 1,280,000 actions.

Curb de New-York

	Haut	Bas	Ferm.
Alum of Am	76½	75¼	75¼
Alum Ltd	188	188	188
Am Cyanamid	49⅞	46	46
Brazilian	21¼	21¼	21¼
Cdn Marconi	2½	2½	2½
Cities Service	30⅛	29	29⅜
Dosco B	15	14½	14¾
El Bond & Sh	15⅞	15	15⅜
Fairchild	9	9	9
Ford of Can	20½	20½	20½
Hollinger	10	10	10
Imp Oil	13⅜	13½	13½
Int Petrol	14¾	14½	14½
Niag Hud	9¾	9½	9½
St Regis Pa	10	9⅝	9⅝
Technicolor	17	16½	16½

QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

AVIS est par les présentes donné que la 129e assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, 81 rue St-Pierre, Québec, lundi le 3 mars 1947 à 3 heures p.m., afin de recevoir un état des affaires de la Compagnie pour l'année écoulée et de procéder à l'élection des Directeurs pour l'année courante.

Par ordre du bureau de direction.
G. H. HENDERSON,
Secrétaire.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 25 février 1947

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
900	Abit	$20	19½	19½
375	Do P	$21¼	21⅛	21⅛
1400	Akait	135	130	130
7500	Alger	29	28	28
130	Algoma	$27	27	27
20	Alum	$197½	197½	197½
2333	Am Lard	152	150	150
3200	Ang Cdn	140	137	137
17000	Ang Rou	120	115	117
3000	Apex	10⅜	09½	10⅜
190	Argus	$9	9	9
3100	Arjon	22	18½	18½
2300	Armis	32	30	30
2000	Arnt	11	10½	11
10100	Ashley	10	09	10
6000	Astoria	18	17	17½
2700	Athona	30	30	30
300	Atlas Stl	$12⅛	12	12⅛
4100	Atlas Yk	30	29	29
3550	Aubelle	30	29	29
6500	Aumaq	61	60	60
400	Aunor	455	445	455
250	A Fab A	$12½	12½	12½
3500	Bagam	23	23	23
2000	Bankfi	14½	14½	14½
50	Bk Tor	$38½	38¼	38¼
168500	Base Met	16	13¼	13¼
2800	Bear	79	78	78
8650	Beaulieu	44	43	43
67	Bell	$191	190	191
100	Bertram A	$19	18¾	19
5500	Berwick	45	41	41
13900	Bevco	25	25	25
5500	Bobjo	21	20½	20½
13000	Bonet	43	40	43
50	Bralor	$12½	12¼	12¼
635	Brazil	$22⅞	22½	22½
3000	Brewis	25	23	23
240	BA Oil	$25¾	25½	25½
550	B C Forest	$4⅛	4⅛	4⅛
100	B C Pack B	$8	8	8
220	B C Pow A	$29¼	29	29
6200	Brit Dom	22	20½	21
5150	Buffadi	152	145	145
8000	Buff Cdn	32	31	31
2500	Buff Rl	39	38	38½
2500	Bunk Hl	07	07	07
105	Burns A	$25	25	25
4500	Calder	30	26	30
600	Cal Edm	235	230	230
3500	Callinan	13	13	13
1400	Cam Rl	310	290	290
150	C Cem	$21	21	21
130	C Malt	$59	58	59
160	Cn Pow	$10¼	10¼	10¼
8	C Per Mig	$200	199¾	199¾
160	Can S S P	$49½	48	48
360	Bk Com	$32¼	22	22¼
785	C Brew	$26¾	26½	26½
45	Canner	$24⅞	24¾	24¾
25	C Dredge	$28	27½	28
60	Cdn Food A	$20	19¾	20
2400	Cdn Mal	78	75	78
335	Cdn Oil	$18½	18	18
1340	C PR	$14⅜	14⅛	14⅛
125	Carib	285	285	285
400	Cas Tret	130	130	130
350	Cent Pat	205	200	205
1000	Chem Res	58	57	58
47500	Cheskirk	23	21	22½
570	Chesty	385	380	380
6000	Chimo	58	54	54
5500	Citral	10	10	10
2100	Cocheno	320	310	310
9000	Colomac	26½	25	25
4800	Con Beattie	85	80	80
355	C Smelt	$87½	86	87
10	Con Gas	$170	170	170
6521	Conwest	126	115	120
400	Crestau	40	38	38
1500	Croinor	125	121	125
6200	Crowsho	135	130	133
1500	Daragon	21	20	20
65	Davis B	$13¾	13½	13½
300	Delnite	230	225	225
37850	Denison	20½	18½	18½
10600	Detta	75	69	70
410	Dis Sea	$16⅞	16½	16⅝
4800	Dicken	152	146	146
1800	Discov	88	86	86
3700	Div Int	129	125	125
425	Dome	$21	20	20½
75	Dom Bk	$27½	27½	27½
225	Dom Stl B	$15¾	15½	15¾
150	Dom Wool	$14⅝	14½	14⅝
8500	Donalda	147	137	137
375	Duques	130	125	125
30500	Duvay	22½	20	20½
4200	E Amphi	42	40	40
500	E Mal	215	210	210
6900	E Sull	400	375	375
100	Easy W	$14¼	14½	14½
125	Eddy	$20½	20¼	20½
9250	Elder	117	115	115
10300	Eldona	72	70	70
1000	El Sol	24	22½	24
292	Eureka	260	260	260
200	Falcon	490	485	490
150	Fam Play	$19¼	19¼	19¼
435	F Farm	$58	57½	57½
38	Fed Gr P	$127½	127½	127½
600	Fleet	4¾	4⅝	4⅝
250	Ford A	$22	21½	21¾
1500	Franco	32	32	32
1600	Frobish	295	290	290
150	Gen Bak	$4⅞	4⅞	4⅞
5	GS Ware P	$105½	105½	105½
1080	Giant	605	600	600
211050	God L	173	139	150
3000	Go Eag	18½	18¼	18¼
173400	Go Hawk	64	58	58
4500	Go Arrow	39½	37	37½
14050	Go Man	275	265	265
3100	Goldora	14½	14	14
6400	Goldvue	39	36	39
23500	Goodfi	09¼	08½	08½
235	G Mackay A	$11¾	11¾	11¾
75	Grafton A	$21	20¾	21
8000	Gra Bous	16	12	12
345	Gt Pap	$30¾	30	30
250	Do P	$75½	74½	74½
120	Gypsum	$15¾	15⅝	15¾
1500	Halcrow	07½	07	07½
7500	Halliwell	04½	04	04
100	Ham Brl	$8½	8½	8½
2700	Harker	17	16	17
4000	Harric	17	17	17
300	Hasaga	133	130	130
1000	Hdway	13	12	12
1000	Hedley	116	115	116
10000	Heva	90	85	87
1800	Highbridge	12	12	12
3000	Hi Sar	14½	12	12½
450	Holling	$10¾	10¾	10¾
1350	Home	340	335	335
3000	Homest	05½	05½	05½
66450	Hosco	64	60	60
2500	Howey	41	40	40
1400	Hugh Mal	10	09½	09½
100	Hur Er P	$21¾	21¾	21¾
70	Imp Bk	$27½	27	27
418	Imp Oil	$14⅝	14½	14½
30	Imp Tob	$15¼	15	15¼
3000	Indian	21½	20	20
70	Int Met A	$30½	30	30
505	Int Nick	$35½	35	35
1815	Int Paper	$52¼	50½	50½
645	Int Pete	$15⅞	15¾	15¾
4200	Int Uran	60	58	58
1000	Jackni	11	10	10
3200	Jason	46	45	46
4600	Joliet	75	71	71
5200	Kayrand	19½	18	18
40	Kelvin	$26	25½	26
200	Kerr Add	$13¼	13¼	13¼
6550	Kirk Gold	40	38	38
2300	Kirk L	157	151	151
6000	Kelwren	37	35	35
210	Labrad	575	575	575
100150	Laguer	61	55	56
1500	L Fortune	09	09	09
2000	L Rowan	25	25	25
650	L Wasa	110	108	108
285	L Shore	$15¼	15⅛	15¼
7100	Lard U	10½	10½	10½

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
100	La Luz	370	370	370
500	Lamaq	600	600	600
100	Long	$21½	21½	21½
4900	Lapaska	37½	37	37
50	L Secord	$21	20¾	21
400	Leitch	133	130	133
8600	Lingman	122	117	117
500	Lit L L	210	205	210
120	Lob A	$32⅞	32½	32½
3100	Louvic	305	290	295
1500	Lunward	31	31	31
2600	Lynx	25	24½	24½
7950	Macassa	410	385	390
700	Macdonald	415	405	405
27600	Macfie	33	28	31
2200	MacLeod	205	200	200
1900	Madsen	360	355	355
1500	Magnet	44	43	43
1400	Malart	215	206	207
5000	Man Ea	04¼	03½	03½
295	Ml Mlg	$14⅞	14¾	14¾
2500	Martin	12	12	12
3975	Massey	$21¾	21½	21½
225	Do P	$32	31¾	31¾
100	McCabe A	$10¼	10¼	10¼
100	McColl	$24⅞	24⅞	24⅞
170	McIntyre	$56	56	56
3600	McKenz	79	77	78
5320	McMar	50	50	50
1500	McWatt	18	18	18
200	Milton	$2⅞	2¾	2¾
125	Mng Corp	925	925	925
1155	Mtl Loco	$21½	20	20
3220	Mtl Pow	$23¼	22⅞	22⅞
85	Moore	$72¾	72	72¾
3000	Mylam	33	32	32
225	Nat Stl	$26¼	26¼	26¼
900	Negus	220	212	212
3700	New Bidla	08	07½	07¾
3000	Nib	14	13	13½
150	Nipiss	186	186	186
410	Noranda	$49	48½	48½
4700	Norben	62	60	60
1700	Norpick	42½	42	42
5000	Norgold	07	06½	06½
3760	Normet	178	172	172
2000	Norse	13½	13½	13½
1500	N Inca	26	26	26
200	Norstar	$6	6	6
1500	Northla	8¼	8	8
5000	Norzone	47	46	46
12250	New Marlon	55	52	53
2015	O'Brien	230	222	230
4600	Ogama	170	168	170
2000	Omega	14½	14	14
210	Or Crush	$21½	21	21
9200	Orlac	64	62	62
19300	Osisko	183	170	174
7500	Osu	65	62	64
1250	Ott Car	$6	6	6
1700	Pamour	148	143	145
2500	Paramaq	19	18	18
1500	Parbec	11	10½	11
4000	Part Mal	5	5	5
2000	Paymast	51	50	50
22400	Pen Rey	21	20	20
400	Perron	122	122	122
450	Pick Cr	320	310	310
100	Pioneer	405	405	405
2100	Porc Reef	42	42	42
975	Pow Riv	$38	36½	37½
5225	Powell	154	149	149
1500	Do Vt	147	145	147
1000	Premier	125	120	125
260	Press Met	12½	12	12½
200	Preston	170	170	170
1000	Purdy	12½	12	12
3000	Que Man	92	90	90
1474	Quemont	$19	18	18⅛
58800	Regert	77	72	73
1000	Richmac	43	42	42
160	Rob Little	$8	7½	8
8500	Rochette	11	10	10
8700	Rouyn	45	42½	42½
8800	Roxana	86	71	86
160	Roy Bk	$24⅝	24½	24½
100	Royalite	$19	18½	19
21400	Rush	56	50	50
100	Russell	$12¼	12¼	12¼
500	Renabien	375	375	375
70	Stl Corp A	$41¾	40¼	40¼
60	Stl Pap P	$128	126	126
900	San Ant	420	410	410
1500	Senator	56	55	55
4000	Shawkey	35	33	33
300	Sheep	150	148	150
170979	Sherritt	480	400	420
500	Sicks	$14	14	14
13500	Silv Miller	50	47	50
160	Silv Dai A	$12	12	12
260	Do B	$8¾	8½	8¾
360	Simp B	$26	25⅝	26
40	Do P	$105½	105	105
2450	Siscoe	61	61	61
100	Stan Pav	$7½	7½	7½
5200	Starratt	94	92	92
55	Stell	$80	79	80
85	Do P	$87¾	87	87
4100	Steep Ro	250	240	242
1150	Sullfy	255	250	251
1400	Sylvan	249	241	241
175	T P & C	$6¼	6¼	6¼
424	Teck H	330	330	330
4850	Tom Lund	51	47	47
4500	Thurbois	62	60	60
1520	Tombill	25	25	25
100	Tor Elev	$11¾	11¾	11¾
120	Un gas	$9⅜	9⅜	9⅜
50	Uni Corp B	$20¾	20¾	20¾
100	Uni Fuel B	$7⅛	7⅛	7⅛
390	Uni Stl	$9⅜	9⅜	9⅜
2300	Upp Can	247	245	245
1500	Villbo	12	11	11
350	Waite	470	470	470
2835	Walker	$25½	24¾	25
27000	Wekus	46	44½	46
560	West Gro	$35	33⅞	34½
415	Do A	$38½	38	38
310	Weston	$31	31	31
2000	Wiltsey	14	13½	13½
1600	Winch	20	20	20
1290	Wpg El	$15¾	15½	15¾
2500	Winora	14	14	14
1760	Wri Har	320	315	315
2100	Yellorex	23	22	22
	CURB			
200	Bc Pulp	$62	60½	60½
85	Brown P	$85½	84	84
120	Cdn Indus	$24⅞	24⅞	24⅞
100	Cdn Marc	$2¾	2¾	2¾
100	Cdn Vick	$28	28	28
20	Do P	$139	139	139
1582	Con Pap	$19	19	19
45	Dom Brid	$37	36½	36½
100	Donna	$19	19	19
100	Dryden	$18½	18½	18½
1300	Foothi	275	260	260
100	Hayes	$24½	24¼	24¼
1815	Int Pap	$52¼	50½	50½
150	Minn Ont	$19	19	19
200	Pend Ore	295	295	295
2500	Temisk	10⅛	10	10⅛

Volume des ventes 1,860,000 actions.

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.

25 février 1947

Amal. Kirk	12	14
Annamaque	5½	6½
Barber L. N.	4	6
Blue Grass	4	6
Bravo	4	5
Bright Red L.	8½	8
Burley P.	2	3
Brown-Bousquet	4½	5½
Carricona	4	6
Columbiere	8	9
Cons. Chib.	30	35
Coventry	9	12
Craibbe	18	21
Creole S. L.	5	10
Croydon	4	6
Dastur	17	—
Derlak	4	6
Dexter	43	47
Dominion Mal	2	3
Gwilliom-Lake	7	8
Harper Mal	3	4
Hayes Cad	2½	3½
Hoyle	17	21
Hugh Pam	8	9
Insco	44	46
Kenojevis	10	—
Kencour	5	8
Kenda	22	25
Lake Expanse	10	12
Larder U.	7	9
Lavalie	6½	8
Louvore	2	3
Major Oil	7	9
Marbenor	23	26
Martin Bird	9	1
Mate Yellowknife	6½	8
National Malartic	24	26
New Augerita	8	9
New Malartic	3½	5
Newport	6	9
Norbeau	68	73
Norford	6	8
Obalski-45	13	15
Obalski	5	6
Obaska Lake	21	23
Orpit	4	6
Ortona	7	8
Pascalis	24	27
Pinnacle	3½	5
Poona Gold	2	4
Presdor	4	5
Rambull	33	4
Rand Malartic	10	12
Rebair	29	32
Richgroup	9	11
Salmita	23	28
Sepha	4	6
Scott Chib	8	10
Sun Bear	7	9
Wesley Gold	4	4½
West Red Lake	5	7
West Shore Mal	2	3
Wingait	19	21
Young David	25	37

Le dollar en baisse

New-York, 26. (PC) — Le dollar canadien a baissé de 3-16 de cent pour fermer à un escompte de 4 15-16 pour cent, par rapport à la devise américaine, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling était stationnaire à $4.02 3-4.

Ottawa, 26. (PC) — La Commission de contrôle du change étranger d'Ottawa maintient les taux suivants pour le dollar américain: le pair à l'achat et une prime de 1-2 pour cent à la vente. La livre sterling cote en monnaie canadienne $4.02 à l'achat et $4.04 à la vente.

Le grain fluctue dans les deux sens

Winnipeg, 26. (PC) Les prix ont fluctué dans les deux sens hier, sur la place locale; en effet, après avoir atteint des sommets saisonniers au début de la séance, le seigle s'est alourdi devant la baisse du grain à Chicago. En clôture, les prix avaient baissé de ½ à 1⅞ cent le boisseau. Environ 250,000 boisseaux de blé ont été vendus au Royaume-Uni sur le marché du grain à l'exportation.

Voici les prix des options sur le marché à terme :

SEIGLE :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	294½	291½	291¾	293⅝
Juillet	270	267⅜	267⅜	268a
Octobre	233	239½	230¼	230¾

AVOINE : toutes les options à $0.51½.
ORGE : toutes les options à $0.64¾.

GRAINS AU COMPTANT

AVOINE : toutes les options à $0.51½.
SEIGLE : 1 c.w. 2.99¾; 2 c.w. 2.99¾; 3 c.w. 2.94¾; rej. 2 c.w. 2.68⅝; 4 c.w. 2.81¾; sur rails, $2.96¾ le boisseau.

A CHICAGO

Chicago, 26. (PA) Les céréales n'ont pu terminer la séance aux cimes de la journée, hier, sur la place locale, en raison des prises de bénéfices qui ont fait leur apparition vers l'approche de la fermeture. Des sommets saisonniers avaient même été enregistrés à l'ouverture du marché. La hausse du blé transigé au comptant à Minneapolis et le manque d'humidité dans les régions à blé du sud-ouest étaient les principaux facteurs de l'avance du blé.

Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
BLE				
Mars	239	236½	237½-238½	236¾
Mai	230½	226¼	227-227¼	226¾-227
Juil	212	205½	206-207	208¼-½
Sept	206¾	200	200	201¾-202
MAIS				
Mars	145¼	142⅞	143¾-⅞	142¾-½
Mai	144¼	141¾	142⅝-⅜	141¾-½
Juil	143	140½	141½-¾	139⅝-⅞
Sept	141½	138¾	139¾-140	138½-138
AVOINE				
Mars	82½	80	80-80⅜	81⅝-½
Mai	78½	75¼	75¾-76	76¾-⅞
Juil	70¾	68⅝	68⅝-¾	68¾-⅞
Sept	68⅜	66¼	66½-¾	66⅛-¼
ORGE				
Mars	....	....	125½	120½

Le marché anglais devient plus ferme

Londres, 26 (Reuters) — S'il est vrai que le volume d'affaires n'a guère augmenté, il faudra néanmoins reconnaitre que la tendance était meilleure hier en bourse londonienne.

La section industrielle s'est particulièrement bien comportée, y compris les titres de tabac les magasins et les moteurs. Les fonds d'Etat britanniques ont fluctué dans un rayon étroit la plupart du temps, de sorte qu'ils clôturèrent à peu près inchangés.

Il y avait peu d'activité au groupe des obligations étrangères; les chemins de fer de l'Argentine se sont mis à monter après un début hésitant. Les huiles et les titres de caoutchouc ont clôturé sur une note ferme.

Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP. LTD

Séance du 24 février 1947

	Off.	Dem.
Admiral	4	5
Alberta Pacific	14	17
Anaconda	5½	6
Anglo Canadian	....	145
British Dom	22	24½
Calmont	31	34
Calgary & Edmonton	....	235
Command	14	....
Coastal Oils	15	17
Commoil	34	....
Commonwealth	38	....
Dalhousie	40	46
Davies	12	15
Eastcrest	7	9
Foothills	240	....
Grease Creek	....	4
Highwood Sarcee	12	14
Home Oil	330	340
Lethbridge	1¼	1¾
Madison	....	4
McDougall Segur	....	9¼
McLeod Oil	7	8
Mercury Oil	6	7½
Mill City	7	....
Model Oil	18	....
National	18	20
Okalta	50	....
Pacalta	7	8
Phillips	3¼	3¾
Richfield	1¾	2⅛
Roxana	75	....
Royal Can	7	7½
Royalite	....	20
Southwest	16	....
Spooner	8½	....
Sunset	8	10
Turner Valley	....	40
United	10	12
Vulcan	8	....
Wellington	2	....

Tendance des marchés

Séance du 25 février 1947

Cours moyens à Montréal

	8 Ban.	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Mardi	28.46	78.3	127.5	111.1	350.23	74.11
Lundi	28.46	78.3	128.2	111.6	356.26	74.32
Sem der	28.45	77.3	128.7	111.6	356.53	74.76
Mois der	28.62	75.5	125.5	108.8	339.76	73.43
1946	26.54	76.6	127.4	110.3	309.97	116.82
Haut 47	28.96	78.5	130.0	112.5	361.92	76.47
Bas 1947	28.45	75.1	122.6	106.8	335.80	70.02
Haut 46	28.84	83.9	149.4	126.7	410.80	118.56
Bas 1946	24.33	71.3	115.7	101.0	280.76	68.63

Cours moyens à Toronto

	20 Ind.	20 Or	10 Mét.	15 Huile
Mardi	179.74	111.21	90.27	27.07
Lundi	180.88	112.86	91.66	26.94
Semaine der	182.51	110.94	92.73	27.37
Mois dernier	176.40	108.20	87.58	22.53
1946	189.64	142.12	101.75	30.85
Haut 1947	184.21	114.35	96.14	28.39
Bas 1947	174.33	106.33	83.64	22.28
Haut 1946	207.83	147.31	108.20	33.69
Bas 1946	167.06	91.36	76.13	20.12

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Mardi	91.6	35.9	46.4	66.6
Lundi	92.8	37.0	46.9	67.6
Semaine der	93.4	37.4	47.0	68.0
Mois dernier	91.4	36.1	40.6	66.4
1946	96.1	44.1	50.1	72.2
Haut 1946-47	110.4	51.2	55.4	82.4
Bas 1946-47	82.0	30.9	42.5	59.4
Haut 1945	102.0	48.9	52.5	77.1
Bas 1945	78.6	32.9	39.2	57.8

Cours moyens de Dow-Jones

30 industries	179.31	--	2.09
20 chemins de fer	51.10	--	0.32
15 services publics	36.94	--	0.42
65 titres	65.07	--	0.67

Volume des ventes: 1,280,000 actions.
A Londres, la moyenne des industries a monté de 1.3 point à 157.4.

Les obligations à New-York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Uti.	10 Et.	10 H.c.
Mardi	96.0	103.6	104.7	76.4	116.3
Lundi	96.3	103.5	104.8	76.3	116.4
Semaine der	96.5	103.6	104.9	76.4	116.4
Mois dernier	96.6	103.7	104.6	75.3	116.4
1946	105.8	104.7	108.0	76.3	119.6
Haut 1946-47	106.9	105.2	109.5	79.0	120.2
Bas 1946-47	92.0	102.7	103.3	74.4	114.3
Haut 1945	103.9	105.5	108.5	76.7	118.7
Bas 1945	96.2	103.4	106.8	68.1	116.2

Valeurs étrangères à New-York

Séance du 25 février 1947

	Off.	Dem.
Australie 6 55	109¼	109⅞
Belgique 6 55	108⅞	....
Bolivie 7 58	7½	8½
Brésil 6½ 57	70	....
Do 7 52	68½	....
Do 5 51	70	....
Do 3¾ (Sér. 1-5)	64	....
Do 3¾ (Sér. 11-30)	61	....
Buenos Aires 4¾ 77	99¾	99⅞
Chili 6 61	24½	26½
Colombie 3 70	61⅜	62
Danemark 4½ 62	100¾	101⅛
République française	100	....
Minas Geras 6½ 58	38	....
Norvège 4½ 56	105	106
Pérou 6 60	19	20
Rio de Janeiro 6½ 53	37	42
San Paulo 7 40	86	88¾
Serbie 7 62	10⅝	11½

L'orientation des cours à Montréal

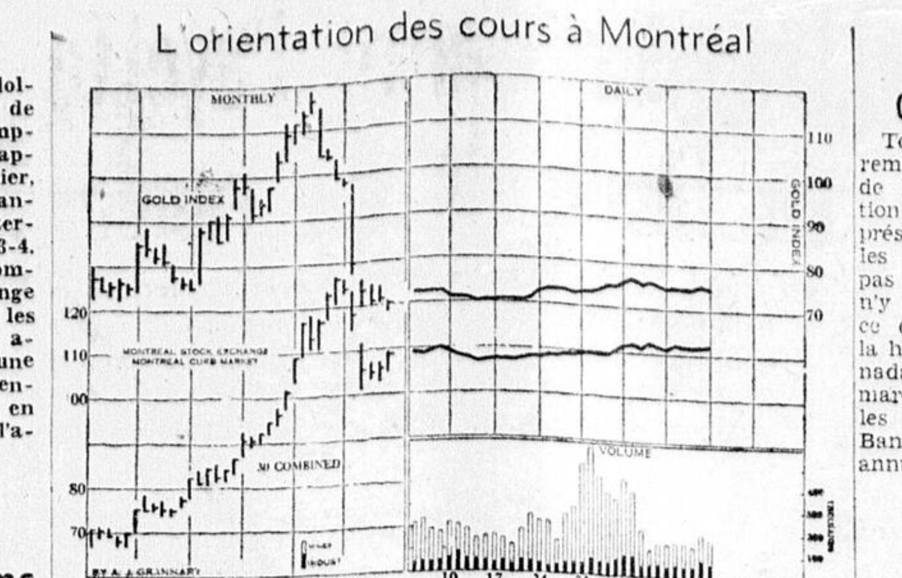

Les valeurs transigées la semaine dernière à la Bourse et au Curb de Montréal ont fluctué dans un rayon étroit, si l'on en juge par le graphique ci-dessus. Incidemment, sur un total de 343 valeurs transigées, 113 ont monté, tandis que 144 ont baissé et 86 n'ont pas varié. Cette tenue irrégulière des cours fut loin de stimuler l'activité boursière, puisque le total des transactions industrielles et minières a atteint 847,731 actions seulement, alors que 1,277,692 titres avaient changé de mains la semaine précédente. Le graphique ci-dessus démontre l'orientation des cours sur une base mensuelle depuis le début de 1944 et la tendance générale et le volume sur une base quotidienne depuis le commencement de janvier. L'on notera au sujet du volume que les lignes pleines ou noires représentent les transactions industrielles et les autres, les échanges de titres miniers.

Etats financiers

East Kootenay Power

Montréal, 26 (PC) — Le bilan de East Kootenay Power Company Limited pour le mois de janvier indique que ses recettes nettes se sont chiffrées à $24,537, ce qui représente une diminution de $3,512 sur le total de $28,049 de janvier 1946. Ses recettes brutes n'en ont pas moins montré une augmentation de $1,731 à $66,456.

Sarnia Bridge

Toronto, 26. (PC) — Les profits nets de Sarnia Bridge Company ont pratiquement doublé au cours de l'exercice 1946; ils se sont élevés, en effet, à $48,677, chiffre que l'on compare à $28,222 l'année précédente. Le fonds de roulement de la compagnie est passé de $188,279 à $200,695.

Riverside Silk

Toronto, 26. (PC) — Riverside Silk Mills, de Galt, Ont. rapporte un bénéfice net de $140,000 pour l'exercice 1946, à comparer avec $83,123 pour l'année précédente. Son fonds de roulement a diminué de $606,277 à $552,405.

Caldwell Linen Mills

Toronto, 26. (PC) — Un profit net de $101,392, équivalant à $1.47 par action ordinaire, a été enregistré par Caldwell Linen Mills durant l'exercice de 1946, en comparaison de $82,391 ou 99 cents par action l'année précédente.

Investment Trusts

Séance du 25 février 1947

	Off.	Dem.
x Affiliated Fund Inc Com	4.73	5.18
x Amer Business Shares	4.12	4.51
x Boston Fund Inc	20.94	22.64
x Bullock Fund Ltd	18.45	20.21
Cdn Inter Trustee Shares	4.50	5.25
Cdn Invest Fund	4.70	5.20
Commonw Intl Corp	3.65	4.01
x Dividend Shares	1.50	1.65
x Diversified Trust Shs "D"	6.95	7.90
x Group Sec Auto Shares	6.92	7.61
x Group Sec Rail Shares	4.92	5.42
x Group Sec Steel Shares	5.35	5.89
x Independ Trust Shares	2.61	2.93
x Keystone Cuctodian "B-4"	9.80	10.74
x Mass Investors Trust	26.31	28.44
x Mass Invest 2nd Fund Inc	11.35	12.49
x North Am Tr Shares (1955)	3.48	....
x North Am Tr Shares (1956)	2.99	....
United Bond & Share	12	....

X — en argent américain.

Titres au comptoir

Cours fournis par KIPPEN & CO. Inc.
Séance du 25 février 1947

	Off.	Dem.
Ac Apt	10	11
Ang C Tel	11¾	12½
Beauharnois	2	....
Braz 6	145	155
Can Arena	35	....
Can Life	540	....
City & Dist	49	51
Cooksv C	7½	....
Cooksv P	75	....
Cuba C Sug	7¼	8¼
Dupuis P	26½	27½
Gurney P	3⅜	3⅞
Hart Bat	8½	9½
Int P 6 P	52	54
I P Brick A P	35	....
Do B P	14½	....
Lapralrie P	66	....
Loblaw	21½	22¼
Nat Drug	9½	....
Mtl Fin U	22	....
Prov Bank	15¼	16
Q Apt C	30	....
Read Bldg	5¼	....
Do P	60	....
St Law Brick	33	....
U Tower C	7	8¼
U Stl P	25	27
West Grain P	....	40

AVIS

Le Bureau de la Division des Véhicules-Moteurs de la Commission des Prix a été transporté du Palais Montcalm à 71, rue St-Pierre, chambre 211. M. Jos. Bernard a la direction du Bureau.

Accord conclu

Le Pas, Man., 26. (PC) — Des arrangements pour assurer de nouvelles facilités de transport des marchandises entre Sherridon et la nouvelle région minière du Lac Lynn, au nord du Manitoba, ont été complétés par les officiels de Sherritt Gordon Mines, a-t-on annoncé ici hier.

Promotions à la Shawinigan Power

Montréal, 26. — M. James Wilson, président de Shawinigan Water & Power Company annonce la nomination de M. W.-F. Mainguy au poste de vice-président préposé à la distribution. En même temps, M. Wilson a annoncé que M. T.-P. Dalton a été nommé directeur du personnel pour succéder à M. Mainguy.

B. F. Goodrich Co. fait des affaires

New-York. 26. (PA) La B.F. Goodrich Co. a annoncé hier que ses bénéfices nets consolidés pour l'exercice 1946 se sont traduits par $25,207,871, après une provision de $8,500,000 pour les dépenses imprévues et une réserve de $5,000,000; cela est l'équivalent de $17.69 par action ordinaire au regard de $12,313,501 ou $7.84 l'action en 1945.

Réunion annuelle de Confederation Life

Toronto, 26. (PC) — Dans ses remarques à l'assemblée annuelle de la Confederation Life Association tenue ici hier, M. V.-R. Smith, président, a déclaré que tant que les progrès de l'inflation n'auront pas été enrayés définitivement, il n'y aura pas lieu de s'attendre à ce que l'inquiétude engendrée par la hausse des prix se dissipe au Canada. M. Smith a ajouté que la marche de l'inflation se reflète dans les statistiques publiées par la Banque du Canada dans son rapport annuel.

Ruth fume son premier cigare

New-York, 25. (P.A.) Babe Ruth a fumé, hier, son premier cigare depuis qu'il a commencé à être traité pour une série de maux qui amenèrent son hospitalisation du 26 novembre au 15 février.

PRIX DU GROS

A Montréal

Blé Northern No 1	$1.42
Blé Northern No 2	1.39
Avoine ouest No 3	0.62
Orge d'engrais No 2	
Par boisseau sur rails	0.79
FARINE DE BLE DU PRINTEMPS	
Première patente	$5.15-5.35
Seconde patente	4.65-4.75
Par baril, sur rails, moins 10 cents au comptant.	
FARINE DE BLE D'HIVER	
Qualité de choix par baril	$5.70-5.80
Par lots irréguliers en sacs livrés au commerce	$5.90-6.00
GRAINS MOULUS A ENGRAIS	
Son	$29.25
Gru rouge	30.25
Gru blanc extra	35.25
Avoine roulée, sac de 80 lbs, livrée au commerce	3.15
Foin pressé, No 2 Timothy, par tonne, FOB Montréal	16.00
Paille d'avoine	14.00
VOLAILLES	
Dindes, qualité "A"	$0.43
Dindes, qualité "B"	0.41
Dindes, qualité "C"	0.38
Poulets engraissés au lait, "A"	0.35 1-2
Volailles fraiches tuées, "A"	0.29 3-4
Volailles fraiches tuées, "B"	0.27 3-4
OEUFS EN CARTONS	
Catégorie A-gros	$0.42
Catégorie A-moyens	0.40
Catégorie A-poulettes	0.36
Catégorie "B"	0.37
Catégorie "C"	0.33

Mal de dos corrigé par mari et femme

Si vous souffrez de courbature, mal de jambes ou douleurs rhumatismales, nervosité, enflure des chevilles, miction brûlante, faiblesse de vessie ou levers la nuit, dus aux affections rénales ou vésicales, vous pouvez facilement jouir des délicieux bénéfices éprouvés par des milliers qui ont eu recours à **Cystex** pour soulager ces troubles. La lettre suivante d'une ménagère bien connue de Massachusetts est typique de celles reçues des usagers de **Cystex** par tout l'univers—: "J'étais tellement accablée des douleurs dans le dos, les jambes et les bras que j'en étais misérable. Finalement je décide d'essayer votre **Cystex**. Au bout d'une couple de semaines je suis comme une personne nouvelle, les douleurs m'ont quitté et je peux marcher partout. Mon mari avait des douleurs dans les bras. Il prend **Cystex** et son mal disparait." Pour avoir la preuve de ce que **Cystex** est capable de faire pour vous apporter un joyeux soulagement aux douleurs et au malaise des affections rénales et vésicales, procurez-vous-en chez votre pharmacien et faites-en un bon essai avec l'entente que si pour une raison quelconque vous n'en êtes pas satisfait, on vous rembourse votre argent sur retour de l'empaquetage vide. a

Le statut de la femme

Lake-Success, 25. (AFP) La Commission du Statut de la Femme a achevé l'examen de son ordre du jour, et a adopté à l'unanimité le rapport qu'elle présentera au Conseil économique et social des Nations-Unies. La Commission du Statut de la Femme tiendra sa prochaine session au mois de juin.

Washington cherche l'entente sur l'atome

Lake-Success, 26. (PA) Les Etats-Unis ont suggéré hier que la Commission de l'énergie atomique des Nations-Unies tente une fois de plus d'en venir à un accord unanime sur le problème depuis longtemps discuté de harnacher l'atome pour la paix.

M. Warren Austin, délégué américain au Conseil de sécurité, pria ce dernier de renvoyer à la Commisson atomique son rapport de décembre, qui renfermait le plan américain du contrôle atomique, et de lui référer aussi les modifications offertes par la Russie et les commentaires du Conseil sur toute cette question.

Toutefois, M. Andréi Gromyko, délégué soviétique, empêcha un vote sur la résolution américaine en disant qu'il parlerait à la prochaine réunion. Le Conseil s'ajourna ensuite et il reprendra le sujet à 3h. vendredi après-midi.

L'Oncle Sam veut avoir le crédit dû

Washington, 26. (PA) M. William Clayton, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré hier au Congrès que les Etats-Unis entendent coller une étiquette Made-in-America sur tout secours destiné à l'étranger, à l'avenir, et que les expéditions seront faites dans des conditions tellement sévères que certains pays les refuseront peut-être.

Il parla devant le comité des Affaires étrangères de la Chambre des représentants sur un programme projeté de secours au montant de $350,000,000 qui serait restreint à l'Autriche, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Pologne et la Chine.

Notre intention, dit-il, est de faire en sorte que les gens de ces pays étrangers sachent d'où leur arrive leur pain et leur beurre.

Ce que tout jeune homme doit savoir

Nous avons une police à double protection: s'il veut cesser de travailler à 55, 60 ou 65 ans, elle peut lui assurer une rente de $50 par mois, sa vie durant (ou une rente proportionnelle à un âge moins avancé); s'il meurt avant l'âge choisi, elle peut garantir aux bénéficiaires désignés une annuité de $5,000.00 (toujours convertible en rente viagère). C'est le plan idéal: il joint l'épargne à la protection. De plus amples renseignements vous seront envoyés sur demande. A titre gracieux.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

J.-Théo. Poitras—89, Berthelot—Québec—Tél. 2-7638

SOUSCRIPTION

A LA FINITION DE LA BASILIQUE
Ste-Anne de Beaupré

$15,000. en prix

Il ne reste plus que 2 JOURS *AVANT* **LE TIRAGE**

ATTRIBUTION OFFICIELLE
28 FEVRIER 1947, à 10 heures p.m.
PALAIS MONTCALM, Québec

SOUSCRIVEZ $1.00 — **COMITE DES ANCIENS** 113, rue Fleurie — **SOUSCRIVEZ $1.00**

Téléphone : 3-1343

Adressez-vous à l'endroit ci-haut mentionné ou au Palais Montcalm ou téléphonez. Un messager se rendra chez-vous chercher votre souscription.

N. B.— AUCUNE REMISE PAR LA POSTE.

$31,948,000

Cité de Montréal

Obligations échéant en série
(émission de conversion 1947 en monnaie canadienne)

Date d'émission : 15 février 1947 — Echéances : 1er novembre, telles qu'indiquées ci-dessous

Principal, intérêts (le premier paiement dû le 1er novembre 1947, par la suite semi-annuellement le 1er mai et le 1er novembre) et prime de rachat, s'il y a lieu, payables en monnaie légale du Canada au bureau principal des banques à charte désignées, en les cités de Montréal, Toronto, Halifax, Saint John, N.B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, au gré du détenteur. Les obligations de chaque échéance sont rachetables, au gré de la Cité, en totalité, ou en partie par tirage au sort, à toute date d'échéance d'intérêts antérieure à l'échéance, sur préavis de pas moins de 30 jours ni plus de 60 jours, au montant en principal et les intérêts courus jusqu'à la date de rachat, plus, dans le cas d'obligations rachetées plus de 12 mois avant la date d'échéance y spécifiée, une prime de ⅛ de 1% de ce montant en principal pour chaque période successive et complète de 12 mois au cours de la période commençant à la date fixée pour le rachat et s'étendant jusqu'à la date d'échéance spécifiée dans telles obligations, pourvu que la prime payable ne dépasse en aucun cas 2%. Titres à coupons avec privilège d'enregistrement du principal à l'Hôtel de Ville, à Montréal. Coupures de $500 et $1,000.

Consultation juridique : Mtres Sylvestre, Pelletier & Lacroix, pour les Acquéreurs et Mtre Charles Laurendeau, c.r., pour la cité de Montréal.

Ces obligations constitueront un engagement direct de la Cité de Montréal, prendront rang concurremment et pari passu avec les autres titres émis par elle et, conformément à la loi, grèveront les immeubles situés dans les limites de la Cité.

Nous fournirons sur demande un prospectus donnant des renseignements additionnels sur le but de l'émission de ces obligations, le plan de réorganisation financière de 1944, le règlement no 1819 en vertu duquel ces obligations seront émises, et la situation financière de la Cité.

Tableau des échéances, taux d'intérêts et prix de vente :

Date d'échéance le 1er novembre	Montant en principal $	Taux d'intérêts %	Prix de vente
1955	1,123,000	2½	vendues
1956	1,103,000	2½	vendues
1957	1,127,000	2¾	vendues
1958	1,084,000	2¾	100.00
1959	1,077,000	2¾	100.00
1961	506,000	3	101.00
1962	1,213,000	3	101.00
1969	2,675,000	3	100.25
1970	7,904,000	3	100.25
1971	7,713,000	3	100.25
1972	5,007,000	3	100.25
1973	1,416,000	3	100.25

Plus les intérêts courus à compter du 15 février 1947

On compte livrer, le 28 février 1947, à Montréal, des titres temporaires sous forme de certificats au porteur, échangeables contre les obligations définitives dès qu'elles seront disponibles.

Nous offrons ces obligations, pour notre compte, sous réserve de leur émission et de leur acceptation par nous, sujet à l'approbation de nos conseillers juridiques quant à la légalité de toutes matières se rapportant à l'émission. Nous n'accepterons les souscriptions qu'à titre réductible, nous réservant aussi le droit de les rejeter. La souscription peut être close en tout temps et sans avis.

Crédit Interprovincial, Limitée

10 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. : LA. 9241

Les renseignements ci-dessus ont été puisés à bonne source et nous les croyons dignes de foi, mais ils ne sauraient cependant nous être imputables.

Le 25 février 1947

D'UN MATIN À L'AUTRE

Par ROGER BUSSIERES

En plus de donner une impulsion formidable au développement du ski dans notre région, les championnats canadiens, qui ont pris fin dimanche, auront fourni à plusieurs skieurs québécois l'opportunité de briller du plus vif éclat et de se tailler une place de choix parmi les compétiteurs les plus en vedette au pays.

Avant d'aller plus loin, rappelons que le travail de géant accompli avec désintéressement, en quelques mois, par la Société pour l'Avancement du ski à Québec et la Zone de ski de la vallée du St-Laurent — nous préférons ne pas mentionner de noms, de crainte d'en oublier — avec la collaboration des officiers de la "Canadian Amateur Ski Association" a assuré le succès de l'entreprise. L'organisation était à point. Rien n'a flanché. D'ailleurs, le cadre magnifique des centres de la région, où se déroulèrent les concours, se prêtait merveilleusement à la réussite d'une manifestation sportive aussi importante. Les organisateurs peuvent se féliciter du résultat obtenu qui ouvre la voie à des projets d'envergure dont nous souhaitons la réalisation prochaine.

Un coup d'oeil sur le palmarès des championnats canadiens nous permet de constater que les skieurs locaux, ayant à lutter contre la crème des compétiteurs des autres centres du Canada, ont fait très bonne figure.

C'est avec plaisir que nous rappelons la belle performance accomplie par Pierre Jalbert, Jacquelin Saucier, Paul Dennie, Sarto Marcotte, Laurent Bernier, Jacques Guillot, Jacques Amyot, Pierre Désy, Jacques Brochu, Jacqueline Tracey, Joan Monaghan, Conrad Delisle, etc.

Jalbert est le skieur qui a sûrement été le plus en évidence pendant ces importants concours. Sa tenue dans les concours de descente, de slalom et de sauts a été excellente. Il a remporté les honneurs du combiné descente et slalom. Nous serions bien surpris s'il n'était pas choisi pour faire partie de l'équipe qui représentera le Canada aux Olympiades de 1948, à St-Moritz, en Suisse. Jacquelin Saucier s'est signalé en gagnant le combiné cross-country et sauts dans la classe junior. Paul Dennie et Sarto Marcotte ont décroché le championnat national de la course de fond, classe junior. Laurent Bernier s'est classé deuxième dans le concours de sauts. Bernier eut mérité la victoire et c'est un autre skieur local qui a des chances d'aller représenter notre pays à St-Moritz. Jacques Guillot s'est classé au quatrième rang dans le combiné quadruple et sixième dans le combiné course et sauts.

La jeune Joan Monaghan a décroché le championnat canadien pour le slalom dans la classe junior. Jacqueline Tracey s'est aussi signalée en se classant troisième dans le concours de slalom. Plusieurs autres skieurs locaux ont affiché une bonne tenue dans les différentes compétitions.

Pierre Jalbert et quelques-uns des meilleurs skieurs québécois prendront part au Kandahar, au Mont Tremblant, dimanche prochain. Le Kandahar est la dernière épreuve qui servira au choix des membres de l'équipe olympique canadienne.

NOTULES — Après avoir gagné le slalom, samedi, Bert Irwin a déclaré que son rêve était de faire partie de l'équipe olympique. C'est dans ce but qu'il quitta Princeton, Colombie canadienne, il y a plus d'un mois, afin de venir dans l'est... Bert a exprimé l'avis que la compétition est beaucoup plus vive dans l'est que dans l'ouest, mais il croit que les pistes ici sont plus lentes que dans les Montagnes Rocheuses... Bert travaille actuellement à Montréal et son frère, Bill, à Ste-Marguerite, P.Q... Tout comme leur père, les deux Irwin sont menuisiers et leur père fonda le club Amber, à Princeton, il y a 10 ans... Bert remporta le combiné quadruple de l'ouest en 1946... Il se classa deuxième dans le downhill et dans le slalom... Quant à Bill, il a gagné le championnat de slalom de la Zone Laurentienne, à Shawbridge, il y a un mois environ... Mlle Margot Dufresne, de Montréal, qui a remporté le championnat féminin de la province aux petites quilles, l'an passé, a réussi un bel exploit récemment, à Montréal... Au cours d'une partie régulière de la ligue Senior féminine, Mlle Dufresne a obtenu 577 points pour trois parties... Elle fit trois parties de 182, 169 et 226... Sa moyenne, dans le tournoi provincial 1946, fut de 145... Elle défendra son titre cette année.

Beaux succès des clubs de l'O. T. J.

Les clubs de l'Oeuvre des Terrains de Jeux inc. viennent de démontrer leur supériorité dans le domaine du hockey mineure lorsqu'ils ont remportés les championnats bantam et midget de la ville de Québec pour s'assurer de la possession des trophés Barry & McManamy et B H. Holland qui sont les emblèmes de ces titres pour notre district.

En effet les deux clubs du parc Ferland, jouant sous les couleurs des "Générals", après avoir remportés les championnats de leurs ligues respectives ajoutèrent d'autres victoires à leurs listes déjà longue en éliminant les clubs champions des ligues des écoles du quartier Limoilou, dans les éliminatoires de la Q. A. H. A.

Le" Générals" bantam qui avait déjà remporté le titre l'an dernier n'eut aucune difficulté à renouveler son exploit cette année et deux victoires décisives contre le club de l'Ecole St-François lui permit de conserver son titre. Au cours de ces deux parties les joueurs de l'O. T. J. comptèrent 19 points contre les 2 de leurs adversaires, ce qui permit au Ferland de conserver son record intact. Ce club n'a perdu aucune joute cette saison et sa récente victoire sur le Donnacona au compte de 11 à 2 dit beaucoup tant qu'à sa valeur.

Dans le domaine des midgets, le club de l'O. T. J. quoique forcé de jouer la série 2 dans 3 à sa limite, réussi tout de même à éliminer le club de l'Ecole St-Esprit qui avait connu une série de victoires dans la ligue des écoles du quartier Limoilou, mais qui ne put tenir devant une équipe aussi bien balancé que l'était les Générals Midgets.

Vaincu par 3 à 1 lorsque de la première partie, les joueurs de l'O. T. J. retrouvèrent leur aplomb au cours des deux autres parties pour connaitre des victoires par 3 à 1 et 4 à 0. Le jeu mêlé du St-Esprit causa quelques embarras au Ferland, mais malgre tout les champions affichèrent une superiorité dans tous les départements et leurs victoires furent décisives. Le système défensif qu'adopta les joueurs des "Générals" au cours des deux dernières parties fut parfois déconcertant pour l'adversaire qui parurent peu familier à une vrai mise en échec. L'étoile de cette série fut sans contredit le gardien de buts du Ferland, Ernest Déchênes, dont la tenue parfaite fut toute une révélation. Le jeune Déchênes est le frère du cerbère Déchênes du club Valleyfield et tout comme son frère est doté d'un sang-froid sans égal, qui avec un peu de chances le mènera certainement loin.

Elmer Lach a quitté l'hôpital

Montréal, 26. (PC) Elmer Lach, joueur de centre des Canadiens de Montréal, qui se fractura le crâne dans une joute de la ligue Nationale de hockey contre les Maple Leafs de Toronto, le 6 février, a quitté l'hôpital, a-t-on annoncé hier.

La direction du club a déclaré que Lach ne jouera pas cette saison mais on espère qu'il sera de retour au jeu la saison prochaine.

GRATIS ECHANTILLON d'un traitement pour les **DOULEURS D'ESTOMAC**
(dues à l'hyperacidité gastrique)

Pourquoi continuer à endurer les douleurs mordantes et cuisantes causées par l'acidité d'estomac lorsque vous pouvez vous soulager de façon prompte et sûre avec les CANADIAN VON TABLETS? Ce traitement fameux a procuré des bénéfices merveilleux dans des centaines de cas d'acidité d'estomac réellement graves et de longue durée. Les CANADIAN VON TABLETS neutralisent l'excès d'acidité, soulagent cette sensation de ballonnement et de gaz, et calment l'irritation acide. Vous n'avez pas besoin de suivre un dur régime liquide. Si vous souffrez d'indigestion gastrite, gastralgie, ballonnement, douleurs après manger, imputables à l'excès d'acidité stomacale, essayez les Vons GRATUITEMENT. Faites immédiatement venir les échantillons GRATUITS de ce traitement. Une brochure gratuite les accompagne. Ecrire : Canadian Von Co., Dept. 995-E, Windsor, Ont.

ICE CYCLES of 1947

2ème EDITION
EMBELLIE AMELIOREE de cette Merveilleuse REVUE Musicale sur GLACE
Représentations de Grand Gala
Jusqu'au 1er mars incl.
80 ARTISTES et ETOILES du PATIN 80
20 ACTES
10 Numéros d'ensemble et la Mystérieuse "LUMIERE NOIRE"

CE SOIR au COLISEE — 8.30 P.M.
2e REPRESENTATION au CANADA de cette FEERIE sur GLACE
Des MILLIERS de PERSONNES ont applaudi la représentation d'ouverture hier soir.
ACHETEZ LES VOTRES AUJOURD'HUI MEME CHEZ LES DEPOSITAIRES SUIVANTS :
Bernier C.-Eug., 15 Chem. Ste-Foy; Côté Jos. succ., 274 St-Joseph; Côté Jos. succ., St-Joseph - St-Vallier; Gagnon Henri, 56, Côte du Palais; Gravel Tabagie, 128, 3e Avenue; La Tour, rue Mgr Gauvreau et au COLISEE tél.: 3-5129 à partir de 10 a.m. tous les jours.
SIEGES RESERVES — taxes incluses
$2.75 - $2.25 - $2.00 - $1.50
Admission) Adultes 75c
générale) Enfants 50c
N'ATTENDEZ PLUS! DEMAIN, IL SERA PEUT-ETRE TROP TARD...

LE HOCKEY

HIER

Ligue Senior—
Aucune joute
Ligue Nationale—
Aucune joute
Ligue Américaine—
Pittsburgh 8, Philadelphie 1
Ligue Provinciale—
Sherbrooke 8, Verdun 2
St-Hyacinthe 8, Victoriaville 2
Série Wills—
Washington 6, Shawinigan 3

LES POSITIONS

LIGUE SENIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts
Ottawa	37	24	10	3	188	136	51
Royal	35	21	12	2	148	111	44
Québec	36	19	13	5	149	143	43
Shawinigan	38	12	23	3	131	164	29
Valleyfield	38	9	27	1	128	195	17

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	50	28	13	9	160	114	65
Toronto	49	26	15	8	158	132	60
Rangers	49	20	23	6	137	141	46
Boston	50	18	22	10	144	147	46
Détroit	49	16	25	9	139	160	41
Chicago	47	16	28	3	141	193	36

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	G	P	N	P	C	Pts
Hershey	32	14	9	224	140	72
New-Haven	20	27	9	162	190	49
Providence	20	27	9	163	236	49
Springfield	19	28	9	173	202	47
Philadelphie	4	48	5	172	374	13

Section Ouest

	G	P	N	P	C	Pts
Cleveland	34	15	5	233	175	73
Pittsburgh	32	15	8	218	149	71
Indianapolis	29	14	12	250	167	70
Buffalo	30	15	9	223	150	69
St-Louis	14	29	12	176	213	40

LIGUE PROVINCIALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Sherbrooke	47	28	14	4	224	160	60
Victoriaville	44	23	17	4	226	185	50
St-Hyacinthe	43	22	17	4	238	201	48
Lachine	43	21	17	4	187	166	46
Cornwall	43	18	22	1	195	202	41
Verdun	43	7	33	3	144	273	17

Shawinigan perd 6-3 à Washington

Washington, 26. (PC) Les Lions de Washington ont remporté hier soir une victoire de 6-3 contre les Cataractes de Shawinigan Falls de la province de Québec dans une joute du trophée Hamilton B. Wills.

Nick Phillips et Jimmy Wilson comptèrent chacun deux fois pour les Lions qui avaient une confortable avance de 3-0 à la fin de la période initiale. Marcel Delongchamps scora deux fois pour Shawinigan. Dewey compta l'autre but des visiteurs tandis que les autres scoreurs des Lions étaient Roach et Catlin.

Shawinigan-Falls — Buts, Colvin; défenses, Dennett, Théberge; centre, K. Campbell; ailes, Foster, Chénier; subs., Bergeron, Kosick, Gagnon, Deslongchamps, Fillion, Maloney, Dewey, Murray.

Washington — Buts, Kemp; défenses, Roach, T. Campbell; centre, Phillips; ailes, Babey, Brenchley; subs., Vitale, Foley, Wilson, Lilley, Partis, Carr, Harris, Cluman, Catlin.

Arbitres — Baolto et Johnson.

SOMMAIRE

Première période

1—Washington, Phillips 1.18
2—Washington, Roach 8.29
3—Washington, Phillips 12.14
Punitions — Théberge.

Deuxième période

4—Shawinigan-Falls, Des Longchamps, (Maloney, Dewey) 5.21
5—Shawinigan-Falls, Dewey, (Maloney) 12.31
6—Washington, Wilson, (Lilley) 17.44
Punition — Vitale.

Troisième période

7—Washington, Catlin, (Carr, Harris) 3.24
8—Washington, Wilson, (Carr, Harris) 11.19
9—Shawinigan-Falls, Deslongchamps, (Maloney, Murray) 18.12
Punitions — Bergeron, Deslongchamps, K. Campbell.

Au Frontenac

Il y aura une importante assemblée ce soir pour la section féminine du club Frontenac au chalet du parc Victoria. Le président, M. George Pelletier, et les membres du comité des sports comptent sur la présence de toutes les dames afin de mettre la dernière main à une organisation qui est d'importance primordiale pour la chose sportive du Frontenac.

Le comité sportif du club mettra en circulation dans la Cité de Québec un billet souvenir au profit de la section du sport. Cette organisation est sous la présidence conjointe de M. l'échevin Alphonse Boutet et M. George Egan qui nous ont déclaré qu'un grand concours de popularité sera tenu parmi les dames du Frontenac vendredi et samedi prochain. Ils donnent donc rendez-vous à la section féminine ce soir à 8 1-2 hrs.

A cette même occasion elles auront à choisir leur propre bureau de direction.

Frappier contre Payette en finale de dix rondes

Ce soir, à la Tour, à 10 heures précises. — Frappier est légèrement favori pour l'emporter par décision tandis que Payette est choisi plus unanimement comme le gagnant par mise hors de combat. — Young Lebrun vs Jean Martin en semi-finale. — Quatre autres batailles.

Tous les chemins conduiront les amateurs à La Tour ce soir pour être témoins de ce captivant match que le promoteur Aurélien Lamothe a eu tant et tant de misère à bâcler depuis 4 mois; et qui décidera une fois pour toute, de la supériorité entre le fameux Knockout Frappier et Al. Payette qu'on a pas encore réussi à mater.

Les amateurs connaissent bien

FRAPPIER

Frappier et plusieurs sont certains que Payette prendra "son trou" ce soir; tandis qu'aussi nombreux sont ceux qui sont vraiment convaincus que Payette est trop fin et frappe trop fort et qu'il ne serait pas surprenant que Frappier se réveille là où se sont réveillés ceux qui ont rencontré le petit Payette.

Ce dernier a terminé hier soir son entrainement au nouveau et magnifique gymnase de La Tour; les quelques rares et prévilégiés amateurs qui ont vu Payette à l'entraînement ont été étonnés de la magnifique condition de celui-ci et de tant de travail qu'il s'impose sans même prendre sa minute de repos.

La rencontre de ce soir est pour les deux hommes d'une grande importance et chacun veut la victoire, ce qui veut aussi dire que les amateurs sont assurés d'une belle et grande bataille.

Lamothe ne voulant que satisfaire son public et encourager les jeunes qui commencent aussi brillamment que Payette lui a promis que s'il gagne ce soir contre un aussi redoutable adversaire que Frappier qui n'a pas encore été défait à Québec, il lui fera signer un contrat pour rencontrer successivement Bouffard, Servan, Daoust et Norman Sea.

Il n'y a pas que cette rencontre principale qui compte ce soir, car l'on verra aussi au programme l'as des Poids-Légers d'autrefois, le vétéran et encore fameux Young Lebrun un monarque unique dans les annalles de la boxe canadienne et ce terrible Lebrun en dépit de son âge causera peut-être une surprise ce soir en knockoutant le très dur cogneur local Jean Martin.

Les amateurs peuvent donc juger de suite de la valeur du programme de ce soir avec de pareilles rencontres qui seront supportées par 4 autres intéressantes préliminaires dont on ne doute pas que l'action fournira beaucoup de sensation.

Fernand Boivin fera face à Roland Beaulieu, Eddy Bolduc de Sherbrooke sera opposé à Frankie Hamilton, l'impressionnant noir de Montréal, de même que Joe Smith, aussi de Montréal, sera l'adversaire d'Al. Simard et Paul-Emile Labrecque, en viendra aux prises avec Buddy Noël.

Comme l'on s'attend à une très grosse assistance et que même l'on pourrait bien refuser du monde, on est prié de réserver son billet d'avance si l'on ne veut pas être désappointé à la dernière minute. —

Au Jacques-Cartier

Bob Brissette a vaincu C.-E. Piché par 7-4, hier soir, dans une rencontre pour la coupe "Iso", au club de curling Jacques-Cartier. Le tournoi se continuera aujourd'hui. A 5 heures p.m., Aimé Déry rencontrera Henri Auger et, à 8 heures, R. Brissette fera face à Réal Talbot.

A 8 heures également, Charles-Auguste Emond rencontrera Gaston Amyot dans une partie du tournoi "Royal Caledonian".

Williams ne changera pas dans sa manière de frapper la balle

Sarasota, 26. (Par Jack Hand, de la Presse Associée) Ted Williams continuera de viser le mur du champ droit, en dépit des sept versions de la fameuse stratégie d'Eddie Dyer.

Le gérant Joe Cronin répondait à une des plus intrigantes questions de l'entrainement printanier une semaine avant que le grand frappeur des Red Sox de Boston ne commence son travail au camp.

Pendant que Williams est à la pêche, à 150 milles de là, Cronin soulignait ses idées sur la stratégie qui fut si utile aux Cards de St-Louis dans la série mondiale.

"Sans discréditer le département des lanceurs des Cardinals, dit Cronin, la vérité est que Ted ne frappait pas tout simplement. Tout ce trouble à lui lancer des balles sur les coins était vrai, mais à la 7e joute, alors que le gros point était au troisième but, Harry Brecheen lui lança deux balles en plein milieu du marbre.

"La première fois, il frappa une fausse balle qui brisa un doigt de Joe Garagiola et ensuite cogna une petite chandelle. Mais c'était sa prepre faute, pas à cause de la stratégie."

On n'apprendra pas à Williams à frapper au champ gauche. Williams, qui avait connu une magnifique saison au bâton, vit sa moyenne de la série tomber à .200.

"Je n'essaierai pas de ruiner l'élan naturel de Ted en lui faisant tenter de cogner à gauche, dit Cronin. Il aura ses coups sûrs malgré tout. Je ne m'inquiète pas du tout de lui. Il est un gros frappeur qui ne se laissera pas abattre par n'importe quoi."

Mais Ted verra beaucoup de stratégie se déployer contre lui au cours de la prochaine saison. Lou Boudreau, de Cleveland, commença ce jeu la saison dernière et la plupart l'imitèrent, bien que moins drastiquement. Finalement, dans la série mondiale, Eddie Dyer, des Cardinals, envoyait presque tous ses joueurs à droite du deuxième but, excepté l'arrêt-court et le voltigeur de gauche. Le pilote des Cards admit plus tard que c'était plutôt d'un effet psychologique que tout autre chose.

Maurice Richard conserve une avance de six points en tête

Montréal, 26. (PC) Maurice Richard, des Canadiens, a enregistré un seul point la semaine dernière, mais il est toujours à la tête des compteurs de la ligue Nationae. Trente-six buts et 22 assistances lui donnent un total de 58 points, six de plus que Max Bentley, des Black Hawks, de Chicago, qui a 22 buts et 30 assistances pour un total de 52 buts. Son frère, Douglas, a 17 buts et 30 assistances, soit 47 points, un de plus que Ted Kennedy, des Maple Leafs de Toronto.

Richard est le meilleur franc-tireur avec 36 buts. Trois joueurs ont 30 assistances: Billy Taylor, du Détroit, et les frères Bentley.

Bill Durnan, des Canadiens, est toujours le meilleur gardien de buts et demeure le premier aspirant au trophée Vézina. On a pu compter 114 fois contre lui en 50 joutes, soit une moyenne de 2.28 buts par joute. Chuck Rayner, des Rangers, a réussi son 5ème blanchissage la semaine dernière, pour se maintenir en tête dans ce domaine.

Gus Mortson, des Maple Leafs, a écopé de 121 minutes de punition :

CLASSEMENT INDIVIDUEL

	B.	A.	Pts	Pun.
Richard, Canadien	36	22	58	55
M. Bentley, Chicago	22	30	52	6
D. Bentley, Chicago	17	30	47	16
Kennedy, Toronto	23	23	46	23
Schmidt, Boston	20	23	45	36
Taylor, Détroit	15	30	45	35
Bauer, Boston	22	20	42	2
Conacher, Détroit	23	18	41	6
Dumart, Boston	20	20	40	6
Reay, Canadien	19	19	38	17
Abel, Détroit	14	24	38	21
Blake, Montréal	18	19	37	4
Apps, Toronto	19	17	36	2
Meeker, Toronto	21	14	35	63
Mosienko, Chicago	15	20	35	2
Brown, Dét.-Chicago	14	20	34	73
Hamill, Chicago	20	12	32	10
Kaleta, Chicago	18	14	32	17
Lindsay, Détroit	20	11	31	40
Laprade, New-York	11	20	31	9
Leswick, New-York	21	9	30	29
Lach, Canadien	14	16	30	18
Warwick, New-York	13	16	29	22
Ezinicki, Toronto	15	13	28	73
Gravelle, Canadien	14	14	28	12

Les gardiens de buts

	P.J.	B.C.	Bl.
Durnan, Montréal	50	114	2
Broda, Toronto	49	132	4
Rayner, New-ork	Y47	132	5
Henry, New-York	2	9	0
New-York (total	49	141	5
Brimsek, Boston	50	149	2
Lumley, Détroit	42	130	2
Mowers, Détroit	7	29	0
Détroit (total)	49	159	2
Bibeault, Chicago	41	170	1
Francis, Chicago	6	24	0
Chicago (total)	47	194	1

La punition sera radiée des records

Montréal, 26. (PC) Une punition pour mauvaise conduite imposée au joueur de centre Syl Apps, des Maple Leafs de Toronto, lors d'une joute disputée ici, dimanche soir dernier, contre les Canadiens de Montréal, a été "radiée des records", a annoncé hier Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey.

Campbell a déclaré que l'examen du rapport de l'arbitre sur l'incident qui amena l'imposition de la punition à Apps "démontre clairement que la punition a été imposée parce que le règlement 66 (C) a été mal interprété". Ce règlement stipule l'imposition automatique d'une punition pour mauvaise conduite à "tout joueur qui quitte le banc des joueurs pour participer à une altercation".

Campbell dit que Apps quitta le banc que lorsque le jeu fut arrêté et qu'il ne prit part à aucune altercation puisqu'il "n'y eut aucune altercation d'après le règlement, étant donné qu'aucune punition ne fut imposée".

Les raquetteurs de l'Union Commerciale

Ce soir, glissade sur la Terrasse; rendons-nous à bonne heure pour avoir les traines. Après la glissade, nous revenons aux salles du Club où les divertissements habituels seront à l'honneur.

Dimanche prochain, le 2 mars, à notre chalet du lac Beauport, une partie de balle molle entre les sections de la Raquette et du Ski est au programme. Les chefs d'équipes sont: pour la Raquette, M. Léopold St-Pierre et pour le Ski, M. Yves Larose. Le trophée "Lévis" est l'enjeu de cette partie, et les contestants s'en promettent.

Dimanche soir, c'est la soirée des coureurs, sous la présidence de M. Paul Gauvin. Soyons de la fête pour féliciter nos porte-couleurs de nos nombreuses prouesses de la saison. Le Président compte sur la présence de tous.

Ass. Provinciale de balle molle

Le président de l'Association Provinciale de balle molle, M. Elzéar Poitras, a annoncé, hier soir, que l'assemblée générale de l'Association aura lieu à Québec, dimanche le 9 mars prochain, au chalet central de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, parc Victoria.

Pour la circonstance il s'agira de faire les rapports des activites de la dernière saison, ce qui sera une revue générale fait par le président, et aussi de faire les élections des officiers pour le prochain terme.

Tous les membres de l'exécutif et les gouverneurs de l'Association seront présents pour cette réunion importante.

Semi-finale au Victoria jeudi soir

La deuxième partie de la série semi-finale de la ligue interparoissiale de l'Oeuvre des Terrains de Jeux inc. aura lieu jeudi soir à 8.30 sur la patinoire du parc Victoria, entre le W. Laberge et le Bergerette.

Les deux clubs se sont déjà rencontrés une fois et le Laberge est sorti vainqueur de cette première joute au compte de 4 a 0 et advenant une autre victoire de ce club jeudi soir, la finale débutera immédiatement vendredi soir contre le Asselin qui est sorti vainqueur de sa série contre le Grondin. Si le Bergerette réussissait à égaliser les chances la troisième joute aura lieu vendredi soir et la finale débutera dimanche après-midi.

L'on doit se hâter de liquider les éliminatoires de la ligue afin de pouvoir être prêt à rencontrer le Donnacona champion du comté de Portneuf dans les séries de la Q. A. H. A. pour le titre provinciale des intermédiaires B. La série avec Donnacona devra débuter au plus tard jeudi prochain, car le vainqueur de cette première série devra affronter par la suite le Trois-Rivières et comme toutes les équipes intéressées ne sont pas pourvues de patinoire avec glace artificielle, il devient nécessaire de faire jouer les clubs rondement avant la venue du printemps qui désorganisera les patinoires ouvertes.

Les clubs qui sont concernés dans la ligue interparoissiale sont donc priés de se tenir prêts à jouer les parties à quelques heures d'avis.

Nil Tremblay est en première position des scoreurs seniors

Montréal, 26. (D.N.C.) Nil Tremblay a obtenu un total de huit points durant la dernière semaine et il est monté seul en tête des compteurs de la ligue Québec Senior. Cet habile joueur de centre des As a compté 25 buts et fourni 33 assistances pour un total de 58 points. Eddie Emberg, qui a obtenu un but et huit assistances durant les trois dernières joutes des Braves de Valleyfield est installé en deuxième place avec un total de 57 points, 18 buts et 39 assistances. Il est celui qui a fourni le plus d'assistances soit 39 tandis que Nil Tremblay et Eddie Slowinski sont sur un pied d'égalité pour les francs buts avec chacun 25. Jack Carthy et Bert Giesebrecht des Sénateurs d'Ottawa sont sur un pied d'égalité en troisième place avec chacun 52 points. Carthy qui a participé à seulement une joute la semaine dernière a compté 19 buts et fourni 33 assistances tandis que Geisebrecht a réussi 21 buts et 31 assistances.

Butch Stahan est le joueur de défense qui a obtenu le plus de points soit 31. Il a compté 7 buts et fourni 24 assistances.

Liste des compteurs :

	B.	A.	Pts
Tremblay, Québec	25	33	58
Emberg, Valley	18	39	57
Geisebrecht, Ottawa	21	31	52
Carthy, Shawinian	19	33	52
Campeau, Royal	20	28	48
Heximer, Québec	17	30	47
Gruhn, Québec	21	25	46
Bessette, Valley	21	24	45
Charest, Québec	18	27	45
Morin, Royal	15	27	42
Slowenski, Ottawa	25	16	41
Campbell, Shawinigan	8	33	41
Smith, Ottawa	18	22	40
Check, Ottawa	19	18	37
Imlach, Québec	9	28	37
Kovalchuck, Valley	17	19	36
Filion, Shawinigan	16	19	35
Smart, Ottawa	14	20	34
Joannette, Valley	13	21	34
Howe, Ottawa	17	16	33
Curry, Royal	13	20	33
Strain, Valley	12	20	32
Majeau, Valley	10	21	31
Stahan, Ottawa	7	24	31
Locas, Royal	19	11	30
Pépin, Royal	11	19	30
Haggerthy, Royal	13	15	28
Kosick, Shawinigan	12	15	27
McLean, Ottawa	11	15	26
Plamondon, Royal	14	12	26
Porteous, Valley	11	16	27
Carragher, Québec	12	11	23
Harvey, Royal,	2	22	24
Turk, Ottawa	5	19	24
Foster, Shawinigan	11	12	23
Richardson, Valley	9	14	23
Maloney, Shawinigan	8	14	22
Riopelle, Royal	7	15	22
Irvine, Ottawa	4	16	20
Tagart, Québec	6	13	19
Nelson, Québec	6	13	19
Casavant, Royal	4	14	18
Renaud, Québec	5	13	18

Managoff contre Emil Dusek en finale de lutte vendredi soir

Pour une deuxième fois en trois semaines, le champion mondial des poids-lourds viendra lutter à Québec. Cette fois-ci, cependant, c'est de Bobby Managoff qu'il s'agit. Managoff a enlevé le championnat à Lou Thesz jeudi dernier à Ottawa, prenant ainsi sa revanche pour un échec antérieur. Le nouveau titulaire n'est pas inconnu à Québec, et il est peut-être le champion le plus populaire que nous aient présenté MM. Cantin et Ste-Marie dans le passé.

Les promoteurs lui ont trouvé un solide rival dans la personne d'Emile Dusek, un aspirant toujours sérieux. On sait ce qu'on fait les Dusek autrefois. Les quatre frères de cette fameuse famille d'athlètes ont toujours fait fureur à cause de leur style brutal, et ils peuvent tous occasionner bien des troubles à tous leurs rivaux. Mais c'est Emile Dusek qui possède le record le plus impressionnant et Managoff aurait probablement tenté d'éviter de remplir son engagement s'il avait su ce qui l'attendait. Engagé en bonne et due forme par un contrat officiel, le champion devra risquer le tout pour le tout vendredi soir.

Le Club Champlain aura un autre programme de gala à la Tour, mais il n'y aura aucune augmentation dans les prix d'admission. Le populaire Michel Léone, blessé lors de son combat contre Paul Lortie, sera opposé à Harry Madison dans la semi-finale. Leone était sous contrat pour figurer dans la finale, mais MM. Cantin et Ste-Marie sont disposés à lui donner la garantie promise pour le présenter en semi-finale. Le retour de cet athlète est attendu impatiemment par tous, bien que Leone ait déclaré qu'il trouvait curieuse l'attitude que l'on a prise de le céduler contre les lutteurs les plus rudes. Il se demande si on ne tente pas de l'éliminer du rang des aspirants. Georges Cagney et Arthur Legrand feront les frais du spécial pendant que Pat Girard, un autre partisan du style rude, sera le rival du solide Eddie Auger. Les billets sont en vente dans les dépôts réguliers ainsi qu'à la Tour.

Ligue paroissiale de St-Jean--Baptiste

Deux parties des semi-finales de la ligue de hockey paroissiale St-Jean-Baptiste auront lieu ce soir au Parc Victoria. A 7.30 heures, le Hethrington sera aux prises avec le Gauvin, tandis que les clubs Laberge et Frontenac se disputeront une autre joute immédiatement après.

Les directeurs et les clubs de la ligue profitent de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à Georges-Henri Phawns, joueur du Hethrington qui s'est blessé dernièrement.

MOSAÏQUE SPORTIVE

PAR LAURENT CHATEAUNEUF

AL PAYETTE EST TRES CONFIANT

Le populaire pugiliste local Al Payette nous a visité hier soir au bureau avant d'aller rêver à sa bataille de ce soir contre Paul Frappier. Al, qui était accompagné de son gérant Ludger Lamontagne, nous a déclaré qu'il avait réussi à faire le poids de 131 3-4 lbs en se privant des repas du midi et du soir.

Payette, comme on sait, avait donné une garantie de $50 à Frappier comme quoi il ne pèserait pas plus que 132 lbs et, même s'il a fait le poids, il est assuré qu'il sera en excellente condition pour la rencontre.

Le boxeur local nous a dit qu'il connaissait parfaitement le style de Frappier et qu'il ne le craignait pas. "D'ailleurs, dit-il, il n'a pas été aussi "féroce" qu'on le prétend contre les adversaires qu'il a rencontrés jusqu'ici et sa victoire sur Johnny Bouffard ne m'a pas impressionné."

Payette ajoute: "Je ferai mon grand possible pour en disposer dès les premières rondes et je n'entends pas lui laisser conduire la bataille. J'aimerais bien avoir l'encouragement des amateurs au cours du match car c'est à peu près la moitié du combat. Je ne doute pas, d'ailleurs, qu'ils me l'accorderont car je serai le représentant de Québec dans l'arène contre mon adversaire montréalais."

Nous sommes assuré que ce sera un combat de première valeur et que Payette saura faire honneur à sa place. Nous lui souhaitons de poursuivre sa série de victoires et lui disons "bonne chance".

TUILES...

Ce sera un Free for "Al". On nous dit que son chiffre chanceux est "deux"... Les boules de quilles sont trop grosses pour les raquettes de badminton... Roland n'a pas mâché ses mots et n'a pas reçu de cailloux... Léo a été plus réticent...

Bulletin des BIENS DE GUERRE

AUX MARCHANDS

Les surplus de guerre suivants sont disponibles

TABLES
Tables pliantes, dessus en bois, 6 pieds.
Tables pliantes, dessus en Masonite, 6 pieds.
Petites tables pliantes en bois, 36" x 24".

FORMES
Pliantes, 6' de long, 9' de large, 19" de haut.

TELEMETRES
Télémètres neufs et usagés. Contenus dans des boites de bois. Instruments excessivement précis qui pourraient servir aux arpenteurs.

Adressez toutes vos demandes au :

Gérant des ventes,
Corporation des biens de guerre,
Succursale de Québec,
138, boulevard Langelier, Québec, Qué.

Ces articles sont répartis dans le public par l'intermédiaire de grossistes et de détaillants, et sont sujets prioritaires.—72.

Surveillez les prochaines annonces

CORPORATION DES BIENS DE GUERRE

Épargne de 16% sur les LAMES MINORA

CE PAQUET ÉCONOMIQUE VOUS REVIENT

12 Lames 25¢

Voici une nouvelle ongtemps attendue des hommes. De nouveau vous épargnez 16% sur es LAMES MINORA, la lame canadienne de qualité à prix modéré. Oui. e gros paquet économique MINORA est de nouveau à l'étalage. Rasez-vous vite, aisément tout en épargnant. Achetez les LAMES MINORA dans le gros paquet économique—12 lames 25c.

Les Lames Minora se vendent aussi 4 pour 10¢

DICK TRACY

Joe DiMaggio sera opéré

San Juan, Porto Rico, 26. (P.A.) Joe DiMaggio, qui, à cause de blessures, n'a pas figuré sur l'alignement des Yankees le premier jour de la saison, six années sur huit, sera transporté en avion aux Etats-Unis, aujourd'hui, afin de subir une seconde intervention chirurgicale au talon.

Larry MacPhail, président du club a déclaré que DiMaggio irait a Baltimore où le docteur George Bennett, de l'hôpital Johns Hopkins, l'opérerait "au cours des prochains jours".

Black Hawks gagnent

Les Black Hawks de Québec se sont rendus à la Petite Rivière St-François, en dernière fin de semaine, et ils ont remporté deux victoires contre le club de l'endroit. Samedi soir, les Black Hawks ont défait leurs adversaires par 6-4 et ils ont gagné par 6-2, dimanche après-midi. La ligne Bolduc-Racine-Perron s'est signalé de même que le cerbère Garneau.

Les Black Hawks remercient la direction du club de la Petite Rivière St-François pour son accueil chaleureux.

Donnacona gagne le championnat

Donnacona, 26. (Spécial) Le club Donnacona a remporté le championnat de la ligue de hockey du comté de Portneuf lorsqu'il a défait le St-Marc par 9-4. C'était le quatrième triomphe consécutif du club local dans une finale de quatre dans sept et par conséquent la victoire finale.

H. Brière a compté quatre buts pour les gagnants, L. Leclerc, avec deux, J. Jacques, P. Plamondon et E. Rochette, avec chacun deux, complétaient le total.

M. Béland eut deux points pour les vaincus alors que ses copains R. Perron et D. Janelle en obtenaient un chacun.

SOMMAIRE

Première période

Donn: L. Leclerc 10.02
Donn: J. Jacques, P. Benoit 11.05
Donn: L. Leclerc, H. Brière, R. Raymond 18.04
Punitions — P.-E. Garlepy, Y. Leclerc, C. Audet.

Deuxième période

Donn: P. Plamondon, P. Benoit, E. Boyer 2.35
S.-M. M. Béland, D. Janelle 4.05
Donn: H. Brière, R. Raymond, L. Leclerc 8.00
Punitions — P. Perron (2), D. Janelle, J.-P. Frénette, J. Jacques, J.-P. Frénette.

Troisième période

S.-M. M. Béland, P.-E. Garlepy 4.00
S.-M.: R. Perron 8.50
Donn: H. Brière, R. Raymond 9.10
Donn.: H. Brière, R. Raymond 10.10
Donn.: H. Brière, R. Raymond 10.55
Donn.: E. Rochette 14.00
S.-M.: D. Janelle, J.-P. Frénette 18.00
Punitions — R. Perron, D. Janelle.

Henry Martell au premier rang

Montréal, 26. (P.C.) Henry Martell, d'Edmonton, champion amateur du Canada, est placé au premier rang des golfeurs amateurs du Canada dans le premier classement publié dans le Canadian Sport Monthly depuis la fin de la guerre.

Le classement non officiel a été préparé par H.-R. Pickens, de Montréal, rédacteur de la section du golf. Nick Wisnock, de Toronto, est classé deuxième, suivi de Ken Black, de Vancouver, et Guy Rolland, de Montréal.

Les autres positions :

5. Phil Farley, Toronto et Jack Nash, London, Ont.; 7. Bill Ezinicki, Oshawa, Ont., qui joue pour les Toronto Maple Leafs; 8. Rudy Horvath, Windsor, Ont.; 9. Jim Hogan, Jasper, Alta; 10. Gordon Baxter Taylor, Montréal; 11. Walt McElroy, Vancouver; 12. Jerry Kessling, Kitchener, Ont.; 13. Hal Edsvic, Winnipeg; 14. Rolland Brault, Cowansville, Que., et Alan Boes, Winnipeg.

Défi au Scott

Le St-Jean-Baptiste de St-Fidèle aimerait rencontrer le Scott pour jouer un double en fin de semaine. Prière au gérant du Scott d'appeler entre 6 h. 30 et 7 h. p.m., M. Jack Turcotte, tél.: 7996 ou de relever le défi par la voie des journaux.

Les Gaulois sont victorieux par 8-2

Victoriaville, 26. (PC) Le vétéran ailier Oscar Aubuchon a compté quatre points pour conduire les Gaulois de St-Hyacinthe à une victoire de 8-2 dans une joute de la ligue Provinciale ici hier soir contre les Tigres de Victoriaville.

Après que les Tigres eurent réussi à tenir le coup 2-2 dans la première manche, les Gaulois se lancèrent à l'attaque pour scorer quatre fois dans la deuxième période et deux autres fois à la troisième.

Cette victoire hisse les Gaulois à un seul point des Tigres qui détiennent la deuxième position du circuit, qui à leur tour sont à huit points des Randies de Sherbrooke, meneurs de la ligue.

SOMMAIRE

Première période

1—St-Hyacinthe — Bouchard (Bourdon) 1.45
2—Victoriaville — Boyer (Burnett, Dufault) 2.20
3—Victoriaville — Gauthier (Burnett, Dufault) 9.11
4—St-Hyacinthe — Aubuchon (Kowcinak) 19.20
Punitions — aucune.

Deuxième période

5—St-Hyacinthe — Aubuchon (Gravel) 19.01
Punitions — Mercier, Despelteau.

Troisième période

7—St-Hyacinthe — Préfontaine (Gladu) 9.05
8—St-Hyacinthe — Aubuchon (Gravel) 15.40
9—St-Hyacinthe — Préfontaine (Gladu, Drouin) 17.43
10—St-Hyacinthe — Bouchard (Lessard) 18.20
Punitions — aucune.

Les activités de l'Union St-Laurent

La partie de glissade de la semaine dernière ayant eu beaucoup d'agrément, les membres raquetteurs et leurs compagnes se rendront sur la Terrasse Dufferin demain soir, à 7 h. 30, afin d'en glisser une bonne "secousse" avant que le dégel ne vienne. Au retour, il y aura goûter et amusement pour ceux qui y auront pris part. La soirée sera sous la direction de MM. Armand Pageau, Paul-Henri Cantin et Lucien Caron; MM. Simard, Rouleau et Drolet ont aussi promis qu'ils seraient de la partie. Le cantinier, Henri Perrin, verra à ce que le retour soit agrémenté.

Le tournoi de cartes, Euchre et Bridge, va son train et l'on compte bien que les dernières parties seront particulièrement chaudes. Nous publierons prochainement le classement à date. MM. Croteau, Fiset, Rouleau, Simard et Drolet sont fort satisfaits du concours et de beaux prix récompenseront les finissants. La soirée du dimanche de la mi-carême sera au bénéfice de ce tournoi.

La Raquette

Nos raquetteurs continuent de passer agréablement les mornes soirées d'hiver en accomplissant tous les articles inscrits à leurs programmes.

Le Club Frontenac vient d'ajouter une matinée sportive aux nombreuses activités qu'il a déjà organisées. Elle aura lieu dimanche, le 9 mars prochain et comprendra des petites courses aussi bien qu'un cinq milles; cette dernière course remplacera le six milles pour le championnat provincial qu'organisait depuis quelques années M. G. Lachance. L'Union Canadienne sanctionnera ces courses qui auront lieu sous les auspices de l'Union locale des Raqueteurs.

Le bureau de direction de l'union locale se réunira au début de la semaine prochaine afin de préparer le festival en raquettes du Frontenac et aussi afin de voir à la clôture des activités d'une manière convenable et aux récompenses à attribuer aux athlètes qui se sont distingués, cet hiver en notre district et jusqu'à Manchester. Nos coureurs québécois ont brillé lors des concours mondiaux en raquettes, lors du ralliement international de Manchester et ont porté haut dans le sport de la Raquette, le nom de Québec.

Cavnar et son équipage décorés

Washington, 26. (AFP) Le lieutenant Bobbie Cavnar, héroique pilote qui a réussi, dans des conditions extrêmement hasardeuses et difficiles, à sauver les 11 membres de l'équipage d'une superforteresse contrainte vendredi à faire un atterrissage forcé dans le nord du Groenland, a reçu hier après-midi la Distinguished Flying Cross des mains du général Carl Spaatz, chef de l'AAF.

Au cours de la cérémonie, qui s'est déroulée à l'aéroport national de Washington, le général Spaatz a remis également la médaille de l'Air aux cinq autres membres de l'équipage de l'avion de secours.

Querelle à mort dans un ménage

Pueblo (Colorado), 26. (PA) Mme Rose Suhre, âgée de 61 ans, a été battue à mort, hier, avec une casserole à gâteau, faite d'acier trempé, au cours d'une querelle qu'elle eut avec son mari âgée de 68 ans, Henry Suhre, suivant la police.

Suhre aurait signé une confession dans laquelle il raconte toutes les circonstances de cette querelle qui aurait été le résultat de critiques de la part de son épouse parce qu'il aurait marché sur des planchers fraichement vernis, lundi soir. Il ajoute même qu'hier matin, son épouse est allée le trouver près de son lit et qu'elle aurait tiré un coup de révolver en sa direction.

Cowley en est à sa dernière saison

Ottawa, 26. (PC) Bill Cowley, le grand joueur de centre des Bruins de Boston qui éclipsa récemment le record de la N.H.L., accrochera ses patins à la fin de la présente saison. Il dit que c'est trop dur dans la ligue.

Venu ici avec ses coéquipiers pour participer à une exhibition contre les Sénateurs d'Ottawa, hier soir, Cowley a déclaré qu'il en est positivement à sa dernière saison. Il a ajouté:

"Je trouve que c'est trop dur dans cette ligue. Le jeu a tellement changé qu'il n'est plus question maintenant que de patiner et patiner encore. Cela produit quelquefois du grand hockey mais, après cette saison, je rentrerai sous la tente. Je vais accrocher mes patins."

Cowley a gagné le trophée Hart deux fois, le championnat des scoreurs de la N.H.L. une fois et il a figuré plusieurs fois sur les équipes d'étoiles. Il y a quelques semaines, il dépassa le record de 572 points enregistré par Syd Howe.

Cela, a dit Bill, lui a permis de réaliser toutes ses ambitions sauf une.

"J'ai toujours désiré remporter le trophée Lady Byng, mais je pense que je devrai me passer de celui-là."

Le trio Patry à St-Grégoire

On présentera le 2 mars prochain à St-Grégoire, un grand festival et de grandes attractions sont au programme.

Parmi ces attractions, on trouve l'une des plus grandes sensations du patin à roulettes qui est nul autre que le trio Patry, et un grand numéro de bouffonnerie qui plaira à tous les amateurs de la Côte de Beaupré.

Le trio Patry qua a parcouru plusieurs grandes villes américaines et canadiennes, présentera un numéro d'une heure; c'est donc dire que les amateurs seront bien servis.

Dimanche après-midi, il y aura une joute de hockey entra l'équipe Arthur Girard de 1922 et une équipe des marchands détaillants. D'autres numéros sont aussi aux programmes.

Donc à dimanche le 2 mars pour du beau, du nouveau, de l'acrobatie et de la comédie. Pour information communiquez avec Charles-Aimé de Blois, 3-0166; Paul-Armand Mathieu, 4-5262.

Sur la Côte de Beaupré

Tous ceux qui désirent prendre part au grand championnat de la vitesse sur patin, sont priés de communiquer avec Chs-Aimé de Blois 3-0166.

Nous recevons des inscriptions jusqu'au samedi 1 mars avant 6 heures.

Sont éligibles, les concurants de Giffard à Beaupré seulement.

AMUSEMENTS

Horaires des cinémas

CAPITOL :— Représentation continue de 1 h. 30 à 11 h. Cockeyed Miracle (81 min.) à 1.30, 4.15, 6.55, 9.40 hrs; Dangerous Millions" (69 min.) à 2.50, 5.35, 8.20 hrs. Actualités à 4.00, 6.45, 9.30 hrs.

CLASSIC :— Le Gardian : 12.30, 3.57, 6.44, 9.51 hrs. Lettres d'Amour : 2.06, 5.13, 8.20 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI :— Les Desperadoes : 1.05, 3.05, 5.10, 7.10, 9.10 hrs. Ainsi que sujets courts. Continuel tous les jours.

CARTIER :— They made me a Killer: 1.00, 4.30, 8.00 hrs. The Crusades : 2.10, 5.40, 9.10 hrs. Nouvelles : 4.20, 7.50 hrs. Continuel.

CINEMA DE PARIS : — Tant que je vivrai : 12.10, 3.26, 6.39, 9.55 hrs; Romance à trois : 1.48, 5.04, 8.20 hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE :— Nouvelles : 1.00, 3.40, 6.20, 9.00 hrs; Ribbon on Ice : 1.10, 3.50, 6.30, 9.10 hrs; Rhapsody Rabbit (cartoon) 1.20, 4.00, 6.40, 9.20 hrs; Deception : 1.25, 4.05, 6.45, 9.25 hrs; The Last Bond : 3.20, 6.00, 8.40 hrs.

FRANCAIS : — Crime School : 1.15, 6.45 hrs. Nouvelles : 2.40, 8.10 hrs; Ziegfeld Follies of '46: 2.50, 8.20 hrs. Crime School : 11.35 hrs. Fin: 4.40 hrs.

IMPERIAL : — Sentimental Journey : 3.14, 9.14 hrs. Up in Arms : 1.18, 7.18 hrs. Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs.

PRINCESSE : — Shock : 1.18, 7.18 hrs. The Adventure of Tartu: 2.38, 8.38 h. Border Bandits : 4.18, 10.18 hrs. Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs.

RIALTO :— Actualités et sujets courts : 1.00, 4.25, 7.55 hrs. Le camion blanc : 1.25, 4.50, 8.15 hrs. Le Chant de l'Exilée. Continuel.

VICTORIA :— I've Always Loved You : 12.30, 3.40, 6.40, 9.50 hrs; Little Miss Big : 2.30, 5.40, 8.50 hrs. Nouvelles 3.30, 8.40 hrs. Continuel de 12.30 à minuit.

CINEMA DE LEVIS : — Song of Mexico : The Caribbean Mystery : 7.00, 9.35 hrs. Nouvelles : 8.05 hrs : Le Prince Charmant : 8.15 hrs.

BIENVILLE : — Circumstantial Evidence: 7.00, 9.30 hrs. Nouvelles : 8.05 hrs. Call of the Wild : 8.15 hrs.

THEATRE CANADA : — Sailor takes a wife : 6.45, 9.45 hrs. Sujets courts : 8.00 hrs. La Valse dans l'ombre : 8.15 hrs.

Au Cartier

Une scène du film de Cecil B. Demille "The Crusades" avec Loretta Young et Henry Wilcoxon actuellement à l'écran de ce théâtre.

NINON VALLIN VIENDRA A QUEBEC EN MARS

On manifeste un vif intérêt au sujet de la venue parmi nous de l'incomparable chanteuse française, Ninon Vallin, qui nous sera présentée en récital par M. Emile Caouette, impresario, en collaboration avec la Canadian Concerts & Artists, puxquels nous devons déjà une saison extrêmement brillante.

L'art de Mme Vallin atteint la perfection. Elle est considérée comme une interprète remarquable des mélodies de Debussy, Faure, De Falla, pour ne mentionner que quelques-uns des compositeurs modernes.

Bien qu'elle soit avant tout une chanteuse de concert de rare valeur, Mme Vallin a été l'artiste invitée de l'Opéra de Paris, de la Scala de Milan, de l'Opéra Royal de Rome, de l'Opéra Royal de Vienne, de l'Opéra Royal de Madrid, du Théâtre Colon de Buenos Ayres, et de nombreuses autres maisons lyriques au monde. Tous ont voulu ainsi rendre hommage au grand art de cette remarquable chanteuse. Son récital de mardi 18 mars, au Palais Montcalm, sera tout un événement.

CLASSIC
Aujourd'hui à Vendredi inclus.
Programme double

CINÉMA BIENVILLE
MERCREDI A VENDREDI

avec JACK OAKIE
aussi
CIRCUMSTANTIAL EVIDENCE
avec MICHEL O'SHEA et Lloyd NOLAN

Capitol Matinée 25c Soirée 30-40c Plus taxes
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
AUJOURD'HUI ET JEUDI
'Cockeyed Miracle' à 1.30, 4.15, 6.55, 9.40
Frank Morgan
Keenan Wynn
Cecil Kellaway
Audrey Totter

SECOND FILM
à 2.50, 5.35, 8h. 20.
KENT TAYLOR
DONNA DRAKE
"Dangerous Millions"

PRINCESSE
Film d'espionnage :
"THE ADVENTURES OF TARTU"
avec ROBERT DONAT
Mystère :
"SHOCK"
avec
Vincent PRICE et Lynn BARI
"BORDER BANDITS"
avec Johnny Mack BROWN
Ep. 2—Lost City of the Jungle.

RIALTO
AUJOURD'HUI
TINO ROSSI
dans
"LE CHANT de L'EXILE"
avec
GABY ANDREU
GINETTE LECLERC

aussi JULES BERRY dans
"LE CAMION BLANC"
REP. CONTINUE TOUS LES JOURS

CINÉMA LÉVIS
MERCREDI A VENDREDI

EMPIRE
AUJOURD'HUI A JEUDI
A 1.25, 4.05, 6.45, 9.20
Dernière représentation complète à 8.40

IMPERIAL
A la suite de nombreuses demandes, nous présentons de nouveau ce beau film.
" SENTIMENTAL JOURNEY "
avec
Maureen O'Hara, John Payne
Connie Marshall et William Bendix
Comédie musicale EN COULEURS :
"UP IN ARMS"
avec
DANNY KAYE, DINAH SHORE
et DANA ANDREWS

3ième SEMAINE
12.30, 3.40, 6.40, 9.50
Mat. 30c — Soirée 47c — Txs inc.
aussi
LITTLE MISS BIG

VICTORIA

Cambrai

CARTIER
ACTUELLEMENT A L'AFFICHE
SCENES DEPASSANT TOUT IMAGINATION — EMOTIONS LES PLUS FORTES !
...Les brûlants chapitres de l'histoire sentimentale d'une femme nous montrant deux mondes engagés dans un terrible conflit.

Aussi : Robert LOWERY, Barbara BRITTON dans "THEY MADE ME A KILLER"

CINÉMA de PARIS
AUJOURD'HUI

En programme double avec

FRANÇAIS
Gardé à l'affiche jusqu'à vendredi soir
Le spectacle inusité, le plus extravagant de l'écran, dont les scènes en Technicolor et la musique vous laisseront en extase !

PAR Avion
NOUVEAUX TARIFS RÉDUITS
en vigueur le 27 février
QUÉBEC à MONTRÉAL
SIMPLE - $ 7.50
ALLER-RETOUR $15.00
Taxe en plus
Appareils Douglas à 28 passagers... hôtesse... horaires commodes pour l'aller et le retour.
Pour renseignements et réservations
Téléphonez 3-5075
QUEBEC Airways

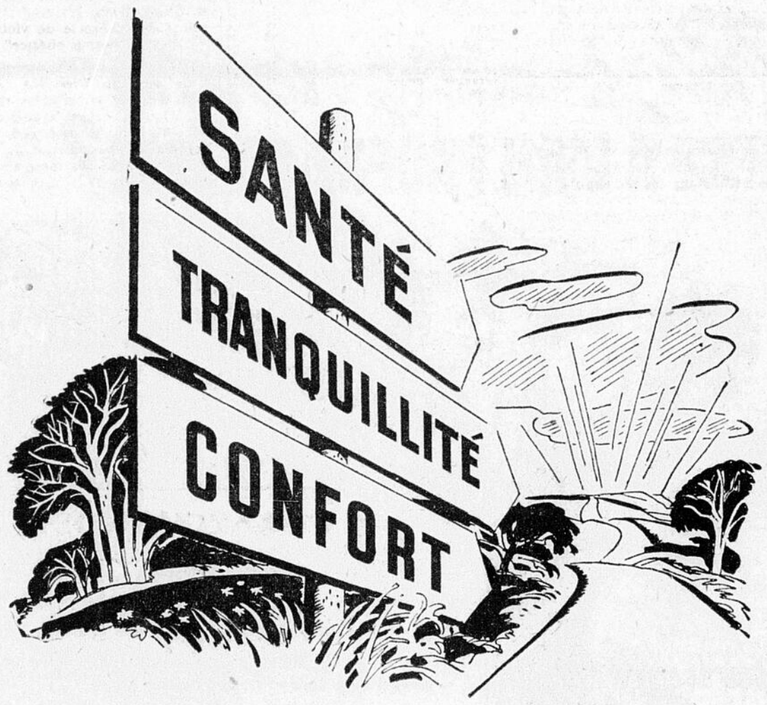

● Pourquoi retarder inutilement d'atteindre ces buts lorsque cette Banque peut vous consentir un Prêt Populaire pour fins telles que:

Taxes — Paiements sur maisons et hypothèques
Traitements médicaux et dentaires — Cours d'études
Améliorations à l'habitation — Dépenses imprévues et autres

Remboursement par dépôts mensuels

Une police d'assurance-vie détenue par la Banque et dont les primes sont acquittées par elle couvre tous les prêts en règle.

Toute demande de Prêt Populaire peut être adressée à n'importe quelle succursale de

698F

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
2 succursales à Québec

Pertussin
CONTRE LES
MAUVAISES TOUX
Au Canada seulement, des millions de bouteilles de PERTUSSIN ont été employées — C'EST DONC QU'IL EST EFFICACE. *Pertussin* soulage instantanément votre toux, dégage le phlegme et le rend facile à expulser. Sûr et efficace pour jeunes et vieux. Economique. Exigez PERTUSSIN. Chez tous les pharmaciens.

Chronique de la radio

Ecoutez, aujourd'hui

MERCREDI, 26 FEVRIER

7.00 CBF—Opéra de quat'sous
7.30 CHRC—Les Variétés matinales
8.15 CBV-CBF—Elévations matutinales
8.30 CBV-CBF—Mélodies
8.30 CHRC—Le club du coucou
9.00 CBV-CBF—Moment musical
9.30 CBV-CBF—Propos mélodiques
9.30 CKAC—Pour elle avec Denise Dubar
9.45 CBV-CBF—Sur nos ondes avec Jean Desprez
10.15 CBV-CBF — Courrier - Confidences avec Réjane DesRameaux
10.15 CKAC—Où est le bonheur
10.30 CBV-CBF—Le théâtre de la Chansonnette
10.30 CKAC—Paris chante
10.45 CBV-CBF—Céleste et Valentin
11.00 CHRC—Vos chanteurs favoris
11.00 CBV-CBF—Le quart d'heure de la valse
11.15 CHRC—Courrier de Tante Monique
11.15 CBV-CBF—L'ami du Consommateur
11.15 CHRC—L'heure agricole
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.00 CKCV—Programme rural
12.45 CKCV—Avec un grain de sel
12.30 CHRC—Mélodies populaires
12.30 CBV-CBF—Le réveil rural
1.00 CBV-CBF—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Sieste musicale
1.30 CKCV—Voyage en musique
7.30 CBV-CBF—Tante Lucie
2.00 CBV-CBF—Musique légère
2.00 CKAC—Chansons françaises
2.15 CKAC—Récital
2.15 CKCV—Musique variée
2.30 CBV-CBF—Lettre à une Canadienne
2.30 CHRC—Nouvelles musicales
2.30 CKCV—Méli-Mélo
2.45 CHRC—Les mélodies que vous aimez
3.00 CKAC—Aventures dans la discothèque
3.30 CHRC—Les grands compositeurs
3.30 CKCV—Musique populaire
3.45 CKCV—Le dilettante
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège : En se remettant la. Le cortège de la mort. Conférencier : Révérend Père Adrien Malo, O. F. M.
4.00 CBV-CBF—Radio-Collège : Les Cercles d'étude
5.00 CKCV—Argentina
5.15 CBV—L'heure du thé
5.45 CKAC—Madeleine et Pierre
5.45 CBF—Récital de piano
6.00 CBV-CBF—Ivah l'Intrépide
6.95 CHRC—Les Mélodies qu'on aime
6.15 CKAC—Chansons favorites
6.30 CBV-CBF—La revue de l'actualité
6.30 CKCV—Chansons françaises
6.45 CBV-CBF—Coeur Atout
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.00 CKAC—Musique-Hall
7.00 CKCV—Récital conjoint
7.15 CHRC—Les solistes du CHRC
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 CKAC—Pluie d'étoiles
7.30 CBV-CBF—Les troubadours du Québec
7.45 CKAC—Le médecin de campagne
7.45 CHRC—Les chansons de ma mère
7.45 CBV-CBF—Verve et variété
8.00 CHRC—Scène de la vie
8.00 CBV-CBF—Ceux qu'on aime
8.15 CKCV—Musique classique
8.30 CBV-CBF—Mosaique musicale, Simone Filbotte, mezzo-soprano. Un trio vocal, Raymond Denhez et son orchestre. Artistes invités : Robert L'Herbier, et Lionel Renaud, violoniste.
9.00 CKAC—Les diables rouges
9.00 CBV-CBF—Radio-Carabin Artiste invitée : Carmen Torrès, soprano.
10.15 CBV-CBM—Les affaires de l'Etat : Me Maurice Marcotte
10.30 CKAC—Paul-Emile Corbeil, basse chantante
10.30 CKCV—Emission "Blue Skies".
10.30 CBV-CBF—Artistes de renom : Jean Belland, violoniste
11.00 CBV-CBF—Rêverie de soir
1.30 CBV-CBH—L'orchestre de danse
11.30 CHRC—L'orchestre de Tommy Dorsay.

JEAN DE HOLLYWOOD — Par RENNY McEVOY et JIM PABIAN

Résultats

LA JOURNÉE MÊME

Essayez votre chance

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

SIGNALEZ : 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée. Henri Jagnon, président et directeur général.

Membre de la Presse Canadienne

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

TARIF

des annonces classifiées

L'EVENEMENT - JOURNAL

TEL.: 5-5133

0.02 le mot : minimum 0.35. 6 insertions pour le prix de cinq. 24 insertions pour le prix de 18.
Annonce classée avec titre en gros caractère 14 points (chaque titre comptant pour une ligne)..... 25c

Contrat d'un an escompte 10%.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, 0.02. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveur imprimé coin des rues de la Couronne et obtenues qui seront chargées à $0.50 l'insertion suivant la formule ordinaire.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et Lévis $6. par année, $3.00 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65. A la campagne, $5. par année $2.50 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

26 insertions consécutives pour le prix de 6 insertions.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 37 LA COURONNE, ch. 215, tél.: 2-6488.
CA-7HC—93462—C

$50,000 à prêter sur première hypothèque, 5 p.c., par différents montants. Aussi maisons à vendre et demandées. L.-E. FORTIER, N.P., 72 DE L'EGLISE, tél.: 9450, rés.: 4-5312. BA-7R—X93736—C

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION
Chambre 102
286 rue St-Joseph
tél. : 4-3594
HOH-7HC—X92701-C

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARRUE à neige, modèle "V" sens unique reversible pour toutes sortes de camions. S'adresser à R. ST-GERMAIN, 110 St-Bernard, Québec, tél.: 8339.
CRA-12H—X94141—C

JEEP NEUF seulement 4000 milles, complet, avec Power-Take-Off, et Pulley and Pulley Drive Rear, Gouverneur, Body Top Front and Rear Complete, Radiator Brush Guard, Heater, Draw-Bar, Starting Crank, licence, Spare Tire et tube. $1550.000. Prix original, $2057.00; P.O. 263 Sorel, Que.
RA-12—X95976—E

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER, privilège cuisine. 38 ST-GERMAIN. 27B—X96121—C

CHAMBRES ET PENSION

ST-FRANÇOIS D'ASSISE chambre meublée à neuf. Pensions si désirée famille privée. Personne sérieuse. 65 AVE LAMONTAGNE, appt. 8. TEL.: 4-1558.
HBH-26HC—X96004—C

CORRESPONDANCE

ATTENTION.— Pour vos troubles, l'insuccès, déceptions, affaires, amours, etc. Consultez un professeur dont le nom est de réputation mondiale. Psychologue, clairvoyant, entrevue de 2 heures à neuf heures. PROF. LUCIEN, 48, 5e RUE Appt. 2, Québec. HEH-Corr.—X95242—C

COMMERCE A VENDRE

MOULIN A SCIE avec limite à bois ainsi que 75,000 pieds de billots dans la cour à vendre. S'adresser à LIONEL HARDY Portneuf Station, Co. Portneuf.
AA36B—X95977—C

DIVERS A VENDRE

ACHAT, vente collections importantes, grand choix d'albums. Offrons catalogues illustrés : Scott 1947, 8.00; France .50; Belgique .50; Luxembourg .50; Suisse .50; Hollande .50, La Maison Vincent, 294 Ste-Catherine ouest, Montréal.
563-AA-43B—X95814—C

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 26 ST-STANISLAS, tél.: 2-7490. Anglais, français, sténographie, clavigraphie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
CAA-46R—X94343—C

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

FILLE OU FEMME demandée connaissant la coiffure pour voyager dans la ligne de produits pour les salons de coiffure dans Québec. Ecrire 6844 rue PAPINEAU, Montréal, ou téléphoner à Ta 6762
YH-53B—X93843—C

HOMMES DEMANDES

VENDEURS sérieux désirant se faire gros revenus, retenez votre territoire immédiatement. Ecrivez pour catalogue et renseignements à CIE DES PRODUITS HOMAH INC., 803, Rachel, est, Montréal.
HRA-65B—X95467—C

REQUIS POUR GRANDE USINE de la Province de Québec, un ferblantier couvreur expérimenté, capable de prendre charge de l'entretien des toits déjà construits, ou en construction. Ecrire CASIER 441 "LE SOLEIL" — "L'EVENEMENT-JOURNAL". HOH-65B—X96466—C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

La Cie Assh, Enrg.

28 1-2 à 30 ST-JOSEPH, Québec. Spécialité Lingerie neuve et usagée. Prix avantageux pour marchands, colporteurs. Circulaire gratis, demandez-la. Grand assortiment RENDEZ-NOUS VISITE.
H.O.H.-CDHC—X92293—C

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence médecin au choix Pour maladies privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques traiter ent toutes infections. Avantages religieux. Demandez admission d'avance. Discrétion assurée. MERE DIRECTRICE 680 CHEMIN STE-FOY, Québec.
HOH-Mat.-R.—X92252—E

MACHINERIES A VENDRE

DOMPEUSES de toute marque. Pour toutes sortes de camions. Réparées par expert. R. ST-GERMAIN, 110 ST-BERNARD, téléphone 8339. CRA 75HC—X94143—C

MOTEUR marin Diezel C. O. "Fairbank" 45 forces révolution 360. Bon ordre. 98 ST-LAURENT, LEVIS.
CAA-75B—X94124—C

MAISON A VENDRE

STE-MONIQUE LES SAULES, maison neuve, 2 logements, chambres bain, 7,000 pieds terrain TEL.: 4-1366 le jour, demander H. CAREAU.
OH-80BX93881—C

2 MAISONS 3 logements brique solide, près église, fleuve, 1 mille de la Traverse. Facilité d'autobus, 98 ST-LAURENT, LEVIS.
CAA-80B—X94127—C

MAISON 3 étages — 70 x 70 pieds, brique solide, cite idéal pour industrie ou hôtel près du chemin fer et quai, 1 mille de la Traverse. 1er plancher libre, 2e plancher, grand logement libre à l'acheteur. Reste en loyers, 98 ST-LAURENT, LEVIS.
CAA-80B—X94128—C

MEDECIN

Dr CHARLES RINFRET, voie genito-urinaire, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes, 59 ST-JOSEPH, app. 101, Québec. Heures de bureau : 10 h. à 11 a.m. 2 h. à 4 h. p.m. Soir : lundi, mercredi et vendredi, 7 h. à 8 h. TEL.: 4-4061.
CAA-CDR-24—X94340—C

OBJETS PERDUS

"CHALLENGER" — Montre perdue lundi après-midi de l'Avenue des Erables à Côte du Palais, par tramway No 8 ou rue St-Jean. — Récompense. 6575
87B—X96127—C

RADIO A VENDRE

LAMPES DE RADIO. Assortiment complet de tous les numéros au plus bas prix pour livraison immédiate. ABITIBI RADIO ELECTRONIC, ENRG Amos, Qué.
OA-99B—X93835—C

SACS VIDES

QUEBEC SACK SUPPLY
ACHETONS POCHES VIDES

De toute sorte Payons meilleur Prix comptant. Aussi crin, metaux etc. 98 MGR GAUVREAU TEL.: 3-4553
HEH CHD—X92046—C

VOYAGE

FLORIDE, Californie, Guatemala, Bermudes, Cuba, Rocheuses. Service exclusif. Renseignements gratuits. CANADA VOYAGE (Québec) 251 ST-JEAN Tél.: 4-6192
HEH-Voyage—X92320—C

Faits divers

(Suite de la 1ère page)

te question ne concernait pas directement le gouvernement canadien, malgré qu'elle était d'une grande importance.

Le ministre de la Défense, M. Claxton, a répondu au maj.-gén. Pearkes, V.C., qu'il n'avait pas encore été décidé quand le porte-avions "Warrior" et le croiseur Uganda seraient mis de nouveau en opération. Il ajouta qu'il croyait que ce n'était pas le désir de la Chambre d'employer le temps actuel pour étudier le nombre considérable de questions relatives aux matières de la défense.

Le ministre du Travail, M. Mitchell, a déclaré qu'un comité spécial du gouvernement s'était rendu à Windsor, Ont., il y a plusieurs semaines, et avait réussi à réduire le nombre des chômeurs de cet endroit par plus de 1,000.

Tous les corps de cadets de l'armée qui ont un effectif de moins de 20 garçons seront désorganisés d'ici au 30 juin, déclare le ministre de la Défense, M. Claxton, dans un rapport déposé aux Communes. Le ministre ajoute que les corps de cadets ont un effectif global autorisé de 50,000, et que l'entraînement annuel se fera du 1er avril au 31 mars.

Le ministre de la Reconstruction, M. Howe, a déclaré qu'une commande de 20 avions DC-4 pour les lignes aériennes Trans-Canada était encore pendante. Il a aussi répondu à M. John Diefenbaker que la vente de l'actif des établissements de la Canada Air à Cartierville n'avait pas encore été décidée, mais qu'il espérait que des ententes à cette fin seraient conclues dans quelques jours.

Le secrétaire d'Etat, l'hon. C. Gibson, a présenté hier soir, à M. Thomas Reid, libéral de New-Westminster, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans son bureau, un certificat de citoyenneté canadienne. M. Reid vint s'établir en Canada en 1909. Il est originaire d'Ecosse.

A la fin de janvier de cette année, 1,971 personnes étaient encore employées dans les chantiers maritimes de la base navale d'Esquimalt, en Colombie canadienne, a déclaré le ministre de la Défense, M. Claxton.

Le ministre de la Défense a aussi révélé que l'école d'entraînement du corps d'aviation royal canadien à Summerside, dans l'Ile du Prince-Edouard, ouvrirait ses portes le 1er avril, avec un personnel de 700 membres des forces de l'air et de 100 civils environ.

L'hon. Earl Rowe, progressiste-conservateur de Dufferin-Simcoe, a taquiné le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, en déclarant que ce dernier avait parlé sur des sujets qui n'étaient pas de son ressort, lorsqu'il traita du problème de l'immigration dans des récents discours prononcés dans l'Ouest.

M. Rowe ajouta que M. Gardiner avait quelques fois parlé de matières relevant de plusieurs ministères, et qu'il avait fait preuve d'une grande volubilité.

"Je parle en mon nom propre", intervint le ministre.

M. Ernest Sylvestre élu à la présidence

M. Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe, a été réélu président de la Société des éleveurs de porcs du Québec, au cours d'une assemblée générale annuelle tenue hier à l'hôtel Victoria. La journée se termina par un dîner conjoint avec la Société des éleveurs de moutons du Québec, dont l'assemblée annuelle avait eu lieu au même endroit dans l'après-midi, sous la présidence de M. Azellus Lavallée.

M. Sylvestre aura comme collègues dans l'exécutif de la Société des Eleveurs de porcs du Québec pour le prochain exerecice, M. Paul-Emile Girard, de Ste-Rosalie de Bagot, vice-président; MM. Joseph Juneau, de Ste-Ursule de Maskinongé, et le R. Père Laurent Lapalme, des Pères de Ste-Croix, du Collège St-Laurent de Montréal, tous deux élus directeurs. M. Xavier-N. Rodrigue, de Québec, a également été réélu à la charge de secrétaire de la société.

Le Bureau de direction se composera aussi de MM. Louis Ferron, de St-Tite des Caps, comté de Montmorency; Jean-Baptiste Bérubé, de St-Donat, comté de Rimouski, et Jean Lemieux, de St-Bernard, comté de Dorchester. Les directeurs élus et réélus ont fait la réélection de M. Sylvestre à la présidence.

M. Ernest Sylvestre a remercié les membres de la Société de la confiance qu'ils placent en lui. Il a surtout exprimé sa satisfaction de la réélection du R. Père Lapalme comme directeur. "Depuis les débuts de la colonie", dit-il, "la classe agricole a toujours tenu à marcher avec le clergé. C'est une tradition que nous avons grand avantage de perpétuer. Le R. Père Lapalme nous a rendu de précieux services par ses conseils avisés. Sa collaboration dans l'avenir nous sera tout autant profitable".

Des prix spéciaux ont été remis au cours de l'assemblée à des membres méritants de la Société. Les récipiendaires sont M. Léo Filion, de St-Augustin, comté de Deux-Montagnes, MM. Albert Dumas et Maurice Dion, de Honfleur, comté de Bellechasse.

L'assemblée a aussi adopté les rapports de l'exercice 1946 qui ont obtenu l'approbation unanime des membres. Un projet d'assurance contre les accidents de la main-d'oeuvre agricole a intéressé les membres de la Société. M. Lucien Bigras a exposé le projet dans le détail et a répondu aux questions des membres.

Les autres sujets soumis à l'attention de l'assemblée sont les suivants: projet d'encan de porcs de race ; l'importation de porcs de l'Ile du Prince-Edouard ; l'enregistrement supérieur des porcs et l'approvisionnement de grains.

Dîner de clôture

M. l'échevin Henri Gagnon, promaire de la ville de Québec, souhaita la bienvenue aux membres des sociétés d'éleveurs de porcs et de moutons de la province de Québec au cours de leur dîner annuel tenu hier soir à l'hôtel Victoria, sous la présidence conjointe de MM. Ernest Sylvestre et Azellus Lavallée.

M. Azellus Lavallée, président de la Société des éleveurs de moutons du Québec et président national des éleveurs de moutons du Canada, présenta les invités à la table d'honneur et remercia le gouvernement, représenté à ce dîner par M. Pierre Labrecque, chef de la division de l'industrie animale, de l'octroi qu'il accorde chaque année à la société depuis 1935 et qui permet d'enrayer le déclin de l'élevage du mouton dans notre province.

M. Ernest Sylvestre, maire de St-Hyacinthe et président de la Société des éleveurs de porcs du Québec, parla de l'amélioration de l'industrie porcine dans notre province depuis 25 ans, sollicita du représentant de la ville le retour à la vieille coutume de donner une réception aux exposants de porcs au temps de l'exposition et remit des prix spéciaux aux deux jeunes éleveurs de notre province qui ont remporté les honneurs à la dernière exposition de Toronto.

Le gouvernement

(Suite de la page 3)

agricole sur un plan coopératif serait la solution à la pauvreté des fermiers. Avec la mécanisation de l'agriculture, on obtiendrait une production plus forte qui pourrait être absorbée en fonction de la réalisation d'un gigantesque plan d'industrialisation. Aussi, l'Inde réclame son indépendance afin de pouvoir profiter des richesses qu'elle possède. Car l'Angleterre s'est prévalue de sa grande puissance politique pour fournir aux hommes anglais les matières premières qu'ils ne pouvaient trouver chez eux. Ainsi les ressources de l'Inde sont transportées en Angleterre sous forme de matières premières pour y être transformées, ce qui permet au commerce anglais de concurrencer avec avantage les autres pays sur les marchés internationaux. De plus les revenus des exploitations anglaises aux Indes sont investis en Angleterre.

Avec ce monopole anglais il ne peut y avoir d'industrialisation pour les Indes, ce qui engendre le chômage, les bas salaires, soit en moyenne .05 par jour. Aujourd'hui avec son énorme dette de guerre, l'Angleterre se trouve en face d'une situation très difficile, car il lui faut trouver un nombre deux fois plus grand d'acheteurs pour ses produits qu'avant guerre, tandis que les Etats-Unis veulent trouver trois fois plus d'acheteurs pour écouler leur production accrue. Et cela dans un monde où seulement une minorité possède un haut standard de vie et avec des marchés très amoindris en Europe. C'est une des raisons pour lesquelles l'Angleterre consent à l'industrialisation d'une partie des Indes, afin de créer des marchés qu'elle contrôlera et qu'elle a fait récemment de plus généreuses concessions.

M. Goshal, commentant la déclaration de M. Attlee promettant la liberté aux Indes pour juin 1948, a expliqué l'un des problèmes de la vie politique et économique de son pays. Il s'agit des nombreux princes hindous, qui ont une autorité presque entière sur leur domaine. Aucun plan intelligent d'économie ne peut être appliqué tant que ces princes demeureront dans leurs pouvoirs, d'affirmer M. Goshal, qui veut que l'assemblée constituante représente une Inde unie dans une solide fédération.

Avant de terminer, le conférencier a exprimé sa sympathie pour le gouvernement travailliste d'Angleterre, qui semble avoir adopté le parti de faire des offres pour une solution, tout en espérant que quelque chose arrive pour briser le système des monopoles dans le monde. Il ajouta que bien qu'il reconnaisse que les Indes sont victimes de l'exploitation de monopoles anglais, qu'une révolution violente n'apportera pas de véritable solution au problème indou, qui est aussi le problème colonial du monde.

C'est Mme Gaston Esnouf, présidente du Cercle des Femmes canadiennes qui présenta le conférencier

A l'Assemblée

(Suite de la 1ère page)

droits de taxation. Il fait observer cependant, que les provinces ont droit à la taxation directe et qu'il se trouve y avoir là juridiction concurrente. C'est fausser l'opinion publique, dit-il, que de prêcher, comme l'Union nationale le fait, que le fédéral n'a pas droit d'imposer des taxes directes.

M. Duplessis : "Nous n'avons jamais prétendu cela. Nous avons dit que dans ce domaine, les provinces ont priorité et que le fédéral doit prendre le reste".

M. Morin : "L'A.B.C. de l'électeur de l'Union nationale, insinue clairement que les provinces ont seules le droit d'imposer des taxes directes".

Enfin, M. Morin affirme que les provinces n'ont pas créé le pouvoir central: elles en ont tout simplement provoqué l'existence. Le gouvernement central fut créé par le gouvernement impérial à la demande des provinces.

Les Pères de la Confédération dit-il aussi, ne se sont pas montrés plus fédéralistes que provincialistes. Ils se sont efforcés de toujours tenir le juste milieu. Le droit de taxation, souligne-t-il, appartient par indivis au pouvoir central et aux provinces, et l'indivision est toujours une source de malentendus, d'anarchie, même. En réalité, ce que le fédéral propose, c'est de mettre fin temporairement à l'indivision, et le meilleur moyen d'obtenir ce résultat, c'est de conclure une entente.

M. Morin termine en demandant au gouvernement provincial et à son chef de cesser d'enseigner à la jeunesse le mépris et la haîne du gouvernement fédéral. Si l'on veut prêcher un fanatisme aux jeunes, que ce soit celui de l'espérance et de leurs responsabilités.

M. PATRICE TARDIF

Le député de Frontenac, ministre d'Etat, se lève ensuite pour relever dit-il, les insinuations que les députés libéraux, en particulier celui de Bellechasse (M. Bienvenue) se sont permises sur son compte parce qu'il a fait partie de la délégation du Québec à Ottawa. Il reproche à M. Bienvenue de s'être demandé, d'"un ton arrogant" ce que les habitants "pouvaient bien comprendre à ce qui se passait", à Ottawa. Il n'y a rien d'extraordinaire, répond-il, à ce que les membres de la classe agricole comprennent que la sauvegarde de nos droits constitutionnels peut seule assurer la survie de notre nationalité.

M. Tardif accuse le chef de l'Opposition de prétendre que devant les millions que nous offre Ottawa dans ses propositions, nous devrions courber l'échine "et sceller le tombeau de nos libertés".

"Le premier ministre", poursuit M. Tardif, "avait besoin de conseillers financiers et légaux autour de lui, à Ottawa. Il les a trouvés chez le Trésorier de la province et les autres délégués qu'il avait amenés avec lui. Lorsqu'il a eu besoin de connaître la réaction d'un terrien par nature, il s'est tourné vers votre humble serviteur. Sans doute, il ne pouvait trouver chez lui les lumières de certaines personnes qui sont toujours prêtes à offrir aux centralisateurs nos droits sur un plateau d'argent. Le représentant de la classe agricole est allé à Ottawa avec le gros bon sens des cultivateurs, qui comprennent que sans nos droits de taxation, nous ne pourrons passer des lois qui protègent l'agriculture, permettront d'améliorer la voirie rurale et de développer l'électrification rurale.

"On me demande ce que je suis allé faire à Ottawa ! En l'espace de quelques jours, j'en ai plus appris, à Ottawa, sur une question vitale pour nous, Canadiens français, que nos amis libéraux en l'espace de 15 ou 20 ans dans leurs gros livres. Et je me suis estimé chanceux de voir à la tête de la province, en ces heures difficiles, un chef capable de se tenir debout et dont le premier ministre de l'Ontario n'a pu dire qu'il faisait le travail, comme ce fut le cas pour M. Hepburn lors d'une autre conférence fédérale-provinciale, en 1942".

M. Tardif accuse, enfin, la députation libérale de retarder l'adoption de la législation ministérielle "par ses discours et ses répétitions". Puis il dit que le gouvernement fédéral ne semble pas connaître la situation du Québec et, s'il le connaît, fait preuve de mauvaise foi.

M. L.-P. LIZOTTE

Le député libéral de Kamouraska soutient qu'à entendre le premier ministre, on croirait qu'il a été reçu à Ottawa à la pointe du revolver.

"C'est faire de la politique", dit-il ensuite, "que d'affirmer que la question de l'autonomie a été décidée dans la Beauce, dans Compton et dans Bagot". Les candidats ministériels ont été élus dans ces comtés parce que le gouvernement est au pouvoir. Viennent les élections et l'heure de la rétribution : on verra, alors, se répéter 1939.

M. Lizotte exprime l'avis, lui aussi, que le fédéral n'a pas besoin d'une entente avec Québec parce qu'il possède tous les droits de taxation.

M. Dussault (Affaires municipales) : "Hitler avait ça, aussi".

M. Lizotte : "Oui, ça et bien d'autres choses que vous avez".

Le député de Kamouraska affirme que l'idée d'un pacte fédératif n'a pas toujours été populaire et que sir John A. Macdonald s'est rallié à ce système pour se maintenir au pouvoir. Laurier disait même que le projet était faux dans sa conception, immoral dans ses détails.

La constitution n'est pas intouchable

"La Confédération", poursuit M. Lizotte, "a eu ses adversaires dans ce temps-là. Des journaux ont été fondés pour la combattre et l'un d'eux portait même le nom d'"Union Nationale". Preuve que le premier ministre n'a rien inventé, pas même le nom de son parti. Quant à moi, je suis d'avis que ce pacte doit être amendé de façon à faire mieux respecter les droits des provinces. La Confédération n'est pas une arche d'Alliance; on peut y toucher et si on y avait touché précédemment, on ne serait pas, aujourd'hui, en face d'un dead-lock". Il faudrait amender, entre autres, les clauses qui donnent à Ottawa le pouvoir de prélever des taxes directes et indirectes.

M. Lizotte demande au premier ministre à quel endroit des statuts il a vu que la province a priorité dans le domaine de la taxation directe. M. Duplessis répond : "Dans la logique et le bon sens".

M. Lizotte : "Malheureusement, si une loi contredit le bon sens, c'est la loi qui prévaut. La province n'est pas obligée de signer une entente".

M. Duplessis : "Le député signerait-il" ?

M. Lizotte : "Je signerais, mais à certaines conditions. Et je dirais à la Chambre quelles conditions je veux poser. En nous demandant de louer nos droits à certaines conditions, le fédéral les reconnaît. C'est une consécration de nos droits".

M. Duplessis : "Le député sait-il que le premier ministre a toujours insisté, lors des conférences, pour obtenir la délimitation des pouvoirs de taxation" ?

M. Lizotte : "Le premier ministre a toujours répété la même chose : "La mère mange l'enfant" ou encore "L'enfant mange la mère". Ce qu'il y a de vrai, c'est que notre langue et notre religion ne, sont pas mis en danger par la demande de location de nos droits fiscaux Si nous ne signons pas, nous aurons la double taxation".

M. Duplessis : "Cela a toujours existé, la double taxation".

M. Lizotte : "Le peuple n'en veut pas".

M. ARMAND SYLVESTRE

A la séance du soir, c'est le député fédéral de Berthier qui poursuit le débat. M. Sylvestre parle plutôt brièvement et laisse la question constitutionnelle de côté pour parler, surtout, agriculture, commerce et industrie. Représentant d'un comté agricole, il croit devoir se faire l'interprète des sentiments de ses électeurs.

De l'avis du député de Berthier, l'Union Nationale n'a aucunement raison de dire que la prospérité qui règne dans la province, à l'heure actuelle, soit le résultat de sa législation en faveur du commerce et de l'industrie. De fait, dit-il, le gouvernement actuel n'a fait voter aucune loi qui fût de nature à assurer le développement commercial et industriel du Québec. La prospérité actuelle, dit-il, est plutôt la conséquence des millions de dollars que le gouvernement fédéral fait circuler parmi la population avec ses subventions pour l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, les allocations familiales, etc.

M. Sylvestre prétend que le ministre du Commerce (M. Beaulieu) n'est pas sérieux quand il parle de l'établissement de 2,000 industries dans la province, depuis deux ans.

Par ailleurs, le député de Berthier se demande où sont les actes que le gouvernement actuel a posés en faveur de la classe agricole. Il ne voit aucune loi, dans le bilan législatif du gouvernement, de nature à empêcher la décroissance de notre population agricole, à augmenter notre domaine cultivable et à garder les fils de cultivateurs sur la terre. Des agronomes lui ont confié qu'on a une piètre opinion d'eux en haut lieu, au ministère de l'Agriculture. Plusieurs ont dû partir. 52 p.c. des agronomes ont quitté le ministère pour aller travailler dans des industries privées, ce qui veut dire que l'Agriculture tend de plus en plus en abandonner la culture scientifique pour revenir aux vieilles méthodes d'autrefois. Cinq millions de plus pour le crédit agricole c'est encore peu de chose, en somme, dit M. Sylvestre, puisque le ministre de la Voirie (M. Talbot) peut, d'un trait de plus, accorder un contrat de $2 millions et demi à un gros entrepreneur.

Le député de Berthier déclare, aussi, que l'électrification rurale est une chose essentielle mais que le système d'électrification par l'entremise des coopératives, c'est le plus mauvais principal. Un grand nombre de coopératives, dit-il, ont commencé à s'organiser mais ont dû céder le pas, en cours de route, aux grosses compagnies d'électricité. Si l'électrification a progressé, depuis quelques mois, c'est parce qu'il y a plus de matériel pour la construction des lignes et que les cultivateurs ont plus d'argent.

Enfin, M. Sylvestre affirme que le gouvernement devra poser des actes sérieux s'il ne veut plus être obligé de faire imprimer des formules de félicitations à l'adresse du premier ministre pour les faire voter par les corporations municipales.

M. HENRI DROUIN

Le député libéral d'Abitibi-est raconte, ensuite, le débat sur la conférence intergouvernementale d'Ottawa. Il s'emploie surtout, à souligner l'aspect économique et social des propositions formulées par Ottawa. Cette conférence, soutient-il, n'a pas été un complot, une vaste conspiration organisée par des gens de mauvaise foi, ainsi que le voudrait faire croire l'Union nationale. Le but de la conférence, était de permettre aux premiers ministres provinciaux d'étudier des propositions de nature à maintenir la production industrielle au niveau actuel ou à l'augmenter, à assurer un emploi rémunérateur à tous les Canadiens, à développer les ressources du pays et à donner au peuple un programme de sécurité sociale.

M. Drouin cite, à même le compte rendu officiel des délibérations de la conférence, les principales mesures suggérées par Ottawa à la conférence du rétablissement, notamment en ce qui concerne le développement de nos ressources par des placements de l'Etat. Ces propositions, dit-il, avaient une grande importance pour une province comme la nôtre, si riche en ressources naturelles.

M. Duplessis : "Pas une province n'a voulu accepter les propositions que le député vient d'énumérer".

M. Drouin : "Je ne suis pas prêt à admettre cela après avoir lu les contre-propositions".

Plus loin, M. Drouin aborde l'aspect social des propositions, en montrant ce qu'elles comportaient pour la sécurité sociale. Le premier ministre l'interrompt encore une fois pour lui demander s'il connaît les conditions de ce programme.

M. Duplessis : "Le fédéral voulait hausser l'impôt sur le revenu de 5 p.c. et imposer une capitation de $10 par individu pour payer les frais de ce programme de sécurité sociale".

M. Drouin blâme le premier ministre de n'avoir pas dit à Ottawa en quoi ses propositions ne nous convenaient pas, d'avoir fait de la conférence une chicane entre le fédéral et la province, de n'avoir pas saisi la véritable portée de la conférence.

"Le peuple du Québec", affirme-t-il, "deviendra une proie facile pour les doctrines subversives si le premier ministre de ma province continue de faire des chicanes politiques avec les graves problèmes économiques du Canada".

M. P.-H. PLOURDE

Le député d'Arthabaska affirme que le premier ministre et le gouvernement actuel ont des records peu enviables. C'est ainsi, dit-il, que le gouvernement possède le record d'avoir, par l'entremise de la Régie des liqueurs, vendu le plus de spiritueux; il a le record de l'émission du plus grand nombre de permis de vente, de la protection des vendeurs de boisson sans permis, de la protection du vice dans Montréal. Dans mon comté, affirme M. Plourde, il règne un désordre indescriptible qui n'est pas à l'honneur de celui qui administre la province.

M. Plourde reproche, aussi, au premier ministre, d'avoir le record de trois ministres de l'Agriculture, dans son cabinet; et quand on constate l'état dans lequel se trouve ce ministère, dit-il, il n'y a vraiment pas de quoi à se réjouir. Dans le domaine de la colonisation, poursuit le député, le gouvernement a le record de n'avoir pas réussi à organiser une seule paroisse nouvelle en deux ans et demi. Pour ce qui est de l'électrification rurale, M. Plourde est d'avis que ce sont les grosses compagnies d'électricité qui continuent à la faire. Le député d'Arthabaska reproche encore au gouvernement de ne pas être capable d'administrer sans déficit, bien qu'il ait des revenus supérieurs dans une proportion de 30 millions de dollars à ceux de l'administration libérale.

Enfin, M. Plourde fait observer que ce n'est pas en se sauvant d'Ottawa que le premier ministre pourra contribuer à la solution des graves problèmes qui se sont posés à la conférence intergouvernementale. Il estime qu'il faut signer un accord avec Ottawa et que cela ne comporte aucunement l'abandon de nos droits.

LE DR J.-H. ROBIDOUX

A 11 h. moins quart, le député libéral de Richelieu prend la parole et continue le débat jusqu'à l'ajournement. Il affirme que les conservateurs et les nationalistes se sont servis de la question de l'autonomie, en 1911, pour faire battre le plus grand champion de l'autonomie, sir Wilfrid Laurier. Aujourd'hui, l'histoire se répète : les adversaires du gouvernement fédéral et du parti libéral font la lutte sur l'autonomie dans l'espoir de nuire à un gouvernement dont la politique a presque fait du Canada une nation indépendante. Mais la manoeuvre ne réussira pas, car le peuple voit le piège qu'on veut lui tendre.

Indigestions Fréquentes?

IL VOUS FAUT PLUS DE BILE

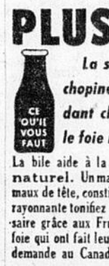

La science dit deux chopines par jour, cependant chez bien des gens le foie n'en donne qu'une.

La bile aide à la digestion et constitue un laxatif **naturel.** Un manque de bile cause des indigestions, maux de tête, constipation et faiblesse. Pour une santé rayonnante tonifiez votre foie et obtenez la bile nécessaire grâce aux Fruit-à-tives, les comprimés pour le foie qui ont fait leurs preuves et qui sont les plus en demande au Canada. A base d'herbes et de fruits.

FRUIT-A-TIVES Pour Le FOIE

Puis-je entreprendre

UN COMMERCE À MON PROPRE COMPTE?

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION se trouve, ici-même, dans la brochurette ci-contre. Nous l'avons publiée à l'intention des vétérans qui se sentent poussés à prendre un commerce à leur propre compte. Pour en obtenir un exemplaire, vous n'avez qu'à le demander à une succursale quelconque de la Banque de Montréal.

Quand vous passerez pour demander la brochurette "Qu'en est-il des prêts aux vétérans?", allez causer avec notre gérant; il connaît les détails de la nouvelle loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, loi qui vient d'être passée par le Parlement; c'est son désir d'aider aux vétérans entreprenants qui aimeraient entrer en affaires pour leur propre compte, ou améliorer leur situation actuelle, ou encore s'associer avec un ami.

Si votre entreprise est bonne, il y a de l'argent pour vous à la Banque de Montréal.

Rappelez-vous que lorsque vous demandez un prêt à la B de M, vous ne demandez pas une faveur.

Format ci-contre — se glisse facilement dans la poche.

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

D-35F

Bureau Principal, 116 rue St-Pierre: J. H. OTTMAN, Gérant
A. D. McQUEEN, Adjoint
J. C. D. ROCHETTE, Adjoint
Succursale du Chateau Frontenac: T. A. S. DeWOLF, Gérant
Succursale de la Porte St-Jean: I. N. ROUSSEAU, Gérant
Succursale St-Roch: J. O. R. METHOT, Gérant
Succursale St-Sauveur: J. O. FONTAINE, Gérant
Succursale de la Haute Ville: P. K MOWAT, Gérant

Voici une autre brochurette GRATUITE pour les vétérans: "Sachez partir du bon pied". Il s'agit d'un opuscule que nous avons publié peu après la victoire sur le Japon pour venir en aide aux vétérans dans leur problèmes de réhabilitation.

Des milliers d'anciens combattants sont contents de l'avoir lu. Si vous en voulez un exemplaire, demandez-le quand vous vous procurerez "Qu'en est-il des prêts aux vétérans?".

Zhdanov veut quitter la deuxième Chambre russe

Londres, 26. (PA) Le maréchal Andrei-Aleksandrovitch Zhdanov de la bataille de Léninegrad, a demandé d'être relevé de ses fonctions de président du Conseil de l'Union du Soviet suprême, annonçait hier soir la radio de Moscou. La raison de cette demande, expliquait le communiqué, réside dans le fait que le maréchal a un surcroit de travail en plus de ses occupations principales.

Zhdanov est le secrétaire du comité central du parti communiste, il s'est particulièrement distingué depuis la fin de la guerre dans sa campagne visant à purger la littérature et les arts soviétiques de ses tendances à s'éloigner des idéologies communistes. Il est aussi le président de la commission de contrôle allié en Finlande.

Ce militaire distingué, un ami intime du premier ministre Staline, est aussi membre du Politburo, conseil intérieur du gouvernement soviétique; à maintes reprises il a été mentionné dans les journaux occidentaux comme pouvant être le successeur éventuel de Staline à la direction du gouvernement.

Le poste que Zhdanov désire abandonner est la présidence de la plus petite des deux Chambres du Parlement russe.

Il n'existe encore aucune indication que la démission du maréchal comporterait une certaine signification.

Me François Jobin et le "pouvoir d'achat"

Me François Jobin, avocat et chargé de cours à la faculté des Sciences Sociales de l'université Laval, était le conférencier invité, hier soir, à la salle des Conseils des Syndicats catholiques, 17, rue Caron. Il avait intitulé sa causerie "Notre pouvoir d'achat".

Déclarant que le syndicalisme et le coopératisme étaient aujourd'hui les deux principaux facteurs de restauration économique et sociale, il définit la coopérative comme "une association libre de personnes possédant une entreprise économique qu'elles dirigent et contrôlent d'une façon démocratique pour la mettre à leur service et au service de tout le peuple".

Me Jobin fit aussi la distinction entre le salaire nominal et le salaire réel (ou le pouvoir d'achat), et il déclara qu'il était inutile d'avoir de plus hauts salaires si le coût de la vie augmentait proportionnellement. "Le coopératisme, dit-il, est une formule excellente pour diminuer le coût de la vie."

Exposition d'art

Le Comité du Bien-Etre et des Activités Sociales a soumis au Comité Exécutif de l'A. E. C. le projet d'une exposition d'art, qui comprendrait les sections suivantes :

Peinture, sculpture, architecture, dessin, aquarelle, affiche photographique, etc.

Ce salon se tiendra en avril prochain. Il y aura des prix à gagner dans chaque section. C'est là une initiative fort louable de la part du Comité du Bien-Etre et des Activités Sociales prise dans le but de mettre en lumière les talents en herbe, comme aussi les talents tenus cachés parmi le personnel.

Geo.-Henri Duquet a été chargé spécialement de s'occuper de cette exposition.

Le CMT

(Suite de la 1ère page)

ter la passion du jeu et de perpétuer la misère.

Le Conseil demandera l'appui du conseil de ville dans sa requête contre les intentions du gouvernement.

M. l'échevin Jos. Matte présida à l'installation et à l'assermentation des officiers du nouveau bureau de direction au cours de cette assemblée, qui fut présidée par M. René Michaud. M. Stanislas Picard, président du bureau local de l'assurance-chômage, donnera une causerie à la prochaine assemblée du Conseil.

Visite à l'atelier de travaux manuels

Un groupe important de manufacturiers de Québec et des environs ira visiter l'atelier des travaux manuels de l'école St-Charles de Limoilou, lundi le 3 mars prochain, à la suite d'une résolution adoptée en ce sens par l'Association des manufacturiers de la Petite industrie au cours d'une assemblée générale tenue à la résidence du président, M. Roland Leclerc. Le frère Georgius, directeur des travaux manuels de l'école, fixe les derniers détails de cette visite qui doit avoir lieu au cours de l'après-midi, alors que les élèves seront à l'ouvrage.

Situation meilleure quant aux wagons

Presse canadienne. La situation critique causée au Canada par la rareté des wagons à marchandises a pris une meilleure tournure, hier soir, avec l'annonce faite par le régisseur fédéral du Transport, M. B.-S. Liberty, que toutes les voies ferrées de l'Ouest étaient ouvertes à la circulation, et qu'on avait pu dégager des milliers de wagons que d'épaisses et de multiples chutes de neige avaient empêchés de circuler depuis dix jours.

Toutefois, la situation est encore sérieuse dans les fabriques de papier de l'Etat et l'industrie du bois de construction de l'Ouest, qui souffrent le plus de la pénurie de wagons.

Le régisseur a déclaré que les chemins de fer expédiaient présentement plus de wagons aux endroits où les besoins sont le plus pressants. "Si le temps se maintient clément pour toute la semaine prochaine, ajoute-t-il, la situation s'améliorera considérablement".

M. Liberty a aussi révélé que les chemins de fer canadiens l'avaient informé qu'un plus grand nombre de wagons des régions de l'Est avaient été dépêchés aux régions de l'Ouest, afin de hâter les expéditions de blé à la Grande-Bretagne.

Dans l'Est, on se plaint du fait que le papier-journal continue à s'empiler dans les entrepôts.

L'Italie guette Luciano

Rome, 26. (PA) Un porte-parole du cabinet du premier ministre, Alcide de Gasperi, a déclaré hier soir que Charles Luciano, ancien roi de la pègre à New-York, qui attend actuellement sa déportation de Cuba en Italie, serait certainement arrêté dès son arrivée s'il est prouvé qu'il a quitté l'Italie irrégulièrement.

Luciano, qui a été déporté des Etats-Unis en Italie l'an dernier, s'est rendu à Cuba au cours du mois d'octobre. La décision du gouvernement cubain de le déporter de nouveau fut prise peu après que les Etats-Unis eussent prohibé l'envoi de narcotiques à cette république.

NE TEIGNEZ PAS VOS CHEVEUX GRIS

. . . avant d'essayer la nouvelle **Préparation Mary-T. Goldman** pour colorer les cheveux. Cette fameuse méthode **"contrôle de couleur"** vous donne la jolie nuance séduisante que vous aimez, et cela rapidement — **ou** si graduellement que même vos amis ne devineront pas votre secret.

C'est **tellement simple ! Inoffensif ! Sûr !** Peignez ce clair liquide dans vos cheveux gris, blanchis décolorés. Voyez le "contrôle de couleur" donner à vos cheveux la nuance juvénile que vous désirez. Déclaré inoffensif par les autorités médicales (pas besoin d'essai). N'abîme ni l'ondulation ni la texture des cheveux. 50 ans préféré de millions. Dans l'intimité de chez vous donnez vous-même à vos cheveux une **beauté lustrée !**

Avez une bouteille aujourd'hui ! Vendue sur **garantie de remboursement** aux pharmacies et magasins à rayons. Si vous préférez, commandez directement de Mary T. Goldman Co., St-Paul 2, Minnesota. Envoyez $2.00, (compremant taxe) pour format régulier, franc de port sous enveloppe sans annonce. Mentionner couleur désirée : noir, brun foncé, brun moyen, brun tendre, blond, châtain.

MARY T. GOLDMAN'S

MOTS CROISÉS

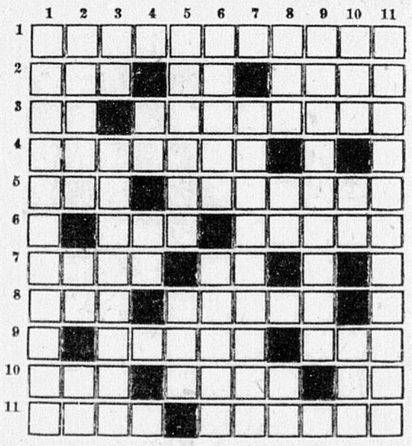

HORIZONTALEMENT

1—Mettre un licou.
2—Pronom personnel — Particule négative anglaise — Lieu où l'on bat le grain.
3—Marque la répétition — Rends légèrement aigre.
4—Bracelet grec.
5—Grande ouverte — Qui ont rapport aux oasis.
6—Parcourus des yeux — D'aussi à bonne heure.
7—Arbre de Java — Possède.
8—Atome gazeux électrisé sous l'effet de certaines radiations — Engage des pierres ensemble.
9—Instrument de travail — Qui n'est pas trempé.
10—Légumineuses — Roi de Judas — Equerre.
11—Chemins bordés de maisons — Otes la rate.

VERTICALEMENT

1—Enjôler.
2—Note de musique — Fleuve d'Italie — Petit ruisseau.
3—Ici — Maladie de la vigne.
4—Possède — Usages, coutumes.
5—Petit domaine clos de murs — Lettre grecque.
6—Préposition — Aromatise avec de l'anis.
7—Ouvrir en parlant des yeux.
8—Figure en forme de T — Onze — Possessif.
9—Viande de porc hachée menu et cuite dans la graisse. (pl.).
10—Epoque — Particule négative anglaise — Saison.
11—Force par laquelle on supporte la fatigue (pl.).

Solution du problème d'hier

R	A	M	A	S	S	E	T	T	E	S		
E	X	A	L	T	E	R	A	I	■	O		
F	I	L	I	A	L	■	E	M	O	I		
R	O	T	■	G	■	A	N	A	■	X		
A	M	O	I	N	D	R	I	R	■	A		
C	E	T	■	A	U	■	A	I	■	N		
T	■	I	O	N	■	■	S	O	R	T		
A	D	E	P	T	E	S	■	T	U	A		
■	■	R	E	E	L	■	O	S	A	I		
R	U	■	R	■	■	R	I	R	■	■	N	
E	S	C	A	R	G	O	T	A	G	E		

M. Elphège Bégin maire de Cap-Rouge

M. Elphège Bégin a été élu par acclamation maire de Cap-Rouge. On se rappelle que M. Irénée Lessard avait été élu en janvier, grâce au vote prépondérant du président d'élection. Son élection fut contestée par les partisans de M. Elphège Bégin, qui lui avait fait la lutte, et une nouvelle élection fut décrétée pour le 25 février. Lors de la mise en nomination, M. René Jobin se présenta à la place de M. Irénée Lessard, mais il se retira lui-même samedi dernier, de sorte que M. Bégin se trouvait élu par acclamation.

Causerie d'un expert au Palais Montcalm

Le Dr P.-L. Pratley, qui a présidé à la construction des ponts de l'Ile d'Orléans, de Jacques-Cartier à Montréal, et de Lion's Gate à Vancouver, prononcera une causerie à Québec, ce soir, sur la question débattue d'un pont ou d'un tunnel reliant directement Québec et Lévis.

La conférence de cet expert aura lieu à la salle 35 du Palais Montcalm, à 8 heures, sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec. Le conférencier fait un voyage spécial de Montréal à Québec pour cette occasion. Le public en général est invité et l'entrée est gratuite.

DOULEURS
MIGRAINES
NÉVRALGIES
MAUX de DENTS
MAUX de TETE
LUMBAGO
Sans ennui pour le coeur ni l'estomac
KALMINE
Rapidité d'action
Effet persistant
Économique
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
DISTRIBUTEUR: J. ALF. OUIMET. • MONTREAL

Me C.-N. Dorion au club Bertrand-Garneau

Me Charles-Napoléon Dorion sera le conférencier invité à la réunion de demain soir du club Bertrand-Garneau, à la salle paroissiale de St-Malo, à 8 heures. Il s'agit d'une réunion spéciale des 30 directeurs du club et de leurs femmes, sous la présidence de M. Alfred Moisan. M. Dorion est le conseiller juridique du club. Les échevins Philémon Garneau et Pierre Bertrand, C.L., prendront aussi la parole à cette soirée.

L'exécutif du club s'est réuni hier soir, à la salle paroissiale, pour continuer la préparation du banquet du 5 avril prochain, en l'honneur des deux échevins. On a également procédé hier soir au choix de trois nouveaux directeurs du club : MM. Roger Falardeau, Léopold Lajeunesse et Bertrand Viel.

Les sous-ministres aux Affaires étrangères avouent leur mésentente

Londres, 26. (PA) Les assistants du conseil des ministres des Affaires étrangères des Quatre ont mis fin hier soir à leur conférence de six semaines sans s'être entendus sur la question de savoir comment les Alliés victorieux feront la paix avec l'Allemagne ni sur le projet de traité avec l'Autriche.

Les sous-ministres n'ont pas réussi à surmonter les divergences sur la question de savoir quel rôle joueront dix-huit petits pays alliés dans l'établissement de la paix avec l'Allemagne, et les ministres, lorsqu'ils se reuniront à Moscou le 10 mars, n'auront devant eux aucune recommandation convenue sur la procédure de base à suivre.

Au lieu de cela, ils recevront diverses recommandations des quatre sous-ministres, et une foule de suggestions de la part des petites nations alliées. Le conseil des Quatre, par conséquent, devra commencer par décider de quelle manière établir le traité de paix avec l'Allemagne au lieu de s'attaquer à la substance de la paix.

Au cours de leur séance finale, les sous-ministres ne s'accordèrent même pas sur la façon de faire rapport de leur désaccord.

M. Féodor Gousev, de Russie, s'opposa à un rapport qui aurait résumé les points sur lesquels les Quatre s'accordent et aurait soumis les points de désaccord sous la forme de notes en marge ou annexes.

Finalement, il fut convenu de faire simplement rapport comme suit : Les sous-ministres n'ont pas réussi à établir une procédure pour consultations avec les gouvernements alliés."

Comment avoir plus de confort et de sécurité de vos fausses dents

Faites en sorte que les ennuis inutiles des dentiers mal ajustés ne vous empêchent pas de parler naturellement, de manger tout ce qui vous plait, d'être une personne de belle apparence ! Laissez-vous guider par le conseil de nombre de dentistes et l'expérience de milliers d'usagers satisfaits. Mettez de la STAZE tous les matins sur les dentiers supérieurs et inférieurs. STAZE n'est pas une vilaine poudre, mais une pâte-crème agréable à employer. Procurez-vous à la pharmacie le gros tube de STAZE (40c) portant cette garantie positive — STAZE doit tenir vos dentiers confortablement en place — non pas seulement quelques heures — mais toute la journée ; **sans quoi** votre argent vous est remboursé.

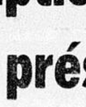

d'ici le 6 Mars...

Vous recevrez la visite de solliciteurs qui vont de porte en porte dans toutes les paroisses de la ville et de la banlieue recueillir les souscriptions au nom du Conseil Central des Oeuvres de Québec.

ne les obligez pas à revenir —
voyez à ce que VOTRE souscription soit prête dès qu'ils se présenteront

à votre domicile

Songez bien que le mérite de ces solliciteurs bénévoles est grand et que vous avez là l'occasion de faciliter leur tâche en les accueillant avec courtoisie. S'ils n'ont pas encore passé chez vous, vous pouvez les attendre d'un jour à l'autre.

et rappelez-vous :

ON VOUS FERA PARVENIR UN REÇU OFFICIEL

Les solliciteurs remettent à chaque souscripteur un reçu temporaire. Plus tard les souscripteurs recevront des quartiers généraux du Conseil Central des Oeuvres un reçu officiel.

VOTRE ARGENT RESTERA CHEZ-VOUS

On insiste sur le fait que l'argent souscrit au cours de cette campagne servira uniquement aux oeuvres québecoises. Elles sont nombreuses et dans un pressant besoin de secours.

OBJECTIF

PARTAGEONS

$160,000.00

Sforza à Londres

Londres, 26. (AFP) On confirme au Foreign Office que le comte Carlo Sforza, ministre des Affaires étrangères italien, vient d'être invité à venir à Londres en fin avril pour rencontrer M. Bevin qui sera, pense-t-on, de retour de Moscou. On avait, il y a quelque temps, jugé bon à Londres de différer cette entrevue en attendant les élections qui devaient avoir lieu en Italie, à l'époque où M. Bevin devait regagner la Grande-Bretagne. Aucune date ne fut par ailleurs fixée pour ces élections.

Jugement attendu lundi

(Suite de la 1ère page)

qui veut faire casser le verdict des jurés. La moitié des causes sont des appels de jugements rendus par des juges de la cour d'appel siegeant à Québec.

Voici la liste: matières criminelles: Rita Gilbert Emond contre le Roi (appel de la cour de magistrat de Gaspé); Gérard Quintal vs Roi (magistrat, Gaspé); Jean-Marie Tremblay vs le Roi, (Assises, Roberval); Armand Labelle vs le Roi (Abitibi, assises); J.-B. Lalumière-Commission des Prix vs J.-Edgar Côté et Gustave Côté (Québec, C.-S.); Dame Georges Blais vs Commission des liqueurs (Rimouski).

Causes civiles de Québec: Cité de Québec vs François Labrecque; Isidore Blais vs Emile-K. Laflamme; Dr Louis Lacasse vs Omer et J.-Gaudias Bégin; Omer et Jos-Gaudias Bégin vs Dr Louis Lacasse; le Roi vs Guaranty Trust Co of N.-Y.; Rolland Paradis vs Maurice Dupuis; Pruneau Limited vs P.-G. Bussière Ltée et Alex. Bédard; Alfred Télesphore Dubeau vs Canadien National Railways Co., Philippe Bilodeau vs Leo Boivin; Mme Joan Snelling Sevier vs Ch.-Aug. Farent; Pants Ltd vs Camille Jarjour.

Causes civiles des districts ruraux: Ulderic Allaire vs Alphonse Pouquet (Arthabaska); Charles Asselin vs Wilbrod Paré (Montmagny); Wilfrid Quirion vs Léonce Cliche (Beauce); Arthur Gagnon vs Alfred Fortin (Abitibi); Napoléon Bordeleau vs Wm Veillette et J.-Alb. Gagnon (Trois-Rivières).

Au Palais de Justice

(Suite de la 1ère page)

juge, qui ajoute: "L'accident a eu lieu à cause de la négligence et de l'imprudence du préposé du défendeur Pageau."

Pour la réclamation de M. Louis Talbot, en sa qualité de tuteur à son fils mineur Jean-Paul Talbot, qui se trouvait dans le camion, l'hon. juge accorde $5,300, dont $4,250 pour incapacité et douleurs résultant de l'accident sur une demande de $10,006; à la réclamation de M. Joseph Garnier, tuteur à son fils Jean-Marie, il accorde $930, dont $500 pour troubles physiologiques et douleurs sur une réclamation de $2,402; et à celle de M. Omer Masson, tuteur à ses filles mineures, Mlles Pierrette et Armande Masson, le tribunal accorde $508 à la première et $364 à l'autre. Le tout, avec intérêts et dépens, y compris les frais de l'acte de tutelle.

Jugement le 20 mars

M. le juge Alphonse Garon rendra jugement le 20 mars dans la cause de Louis-Philippe Lepage, 40 ans, 145 avenue Leclerc, accusé d'avoir au cours de novembre, volé à des étudiants de l'avenue Ste-Geneviève, où il travaillait comme menuisier, un manteau d'hiver, des gants, un havre-sac, des ciseaux, des verres fumés, et aussi divers menus objets.

Dans son témoignage, l'accusé a admis avoir pris le havre-sac et plaide apparence de droit, ce qui semble laisser le président du tribunal sceptique. Celui-ci lui a déclaré que, de toute façon, si d'ici le jugement il lui venait quelque chose sur la conscience, il savait ce qu'il avait à faire.

Acquittement sur le banc

Une femme que la Commission des Prix accusait d'avoir acheté du beurre sans coupons a été acquittée en un mouvement hier matin, par M. le juge Laetare Roy, de la cour des Sessions de la Paix. Le principal témoin de la poursuite, un épicier, déclara en effet, qu'il n'avait pas vendu de beurre à la prévenue, qu'il lui avait cependant remis une trentaine de coupons. La dame fut acquittée tout de suite.

Une jeune fille a par contre été condamnée à 6 heures de prison par M. le juge Hugues Fortier, pour avoir fait de fausses déclarations en vue de retirer des prestations d'assurance-chômage.

Hier après-midi, un jeune homme de 24 ans, de Québec, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir fait circuler et escompter, sous de fausses représentations, deux chèques de $57.50 et $78.11. M. le juge Fortier prononcera sentence le 4 mars.

SERVICES SPÉCIALISÉS

J.-Wilfrid Dubois Inc.
Tél.: 5-5298

DIRECTEUR DE FUNERAILLES, embaumeur gradué, salons mortuaires gratis à la disposition du public. Bureau 2, rue Durocher, tel.: 5-5298. JOS-H BUREAU président-gérant, tél.: 4-6946. GASTON BACON, trésorier, tél.: J-4156.
S.A. ser spé H—X93631—C

TEINTURERIE MATHIEU LTEE. Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres avec des produits de première qualité. 15, RUE ST-ALBERT, Québec, tél.: 4-1600.
SSA CDHC teint.—X95117—C

La Cie Hubert Moisan
Tél.: 4-2473

Directeurs de funérailles. Salons mortuaires. Services ambulance. 297 ST-JOSEPH, Québec.
SSA ser sp HC—X95120—C

Le comte de Paris vient à New-York

Lisbonne, 26. (AFP) Le comte de Paris a pris l'avion pour New-York hier. Interrogé sur le but de son voyage aux Etats-Unis, le prétendant français n'a pas révélé les raisons pour lesquelles il a modifié au dernier moment ses plans de voyage en Suisse, où la nouvelle comtesse de Paris et son fils aîné séjournent depuis le 14 février.

IN MEMORIAM

BERNIER — A Lauzon, le 25 février 1947, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Pâques Bernier, époux de dame Cécile Lacroix.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 28 février, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 10 rue Bouchard, à 8 heures 60, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon. — 26 fév. 1 fs—E

PERUSSE — A Québec, le 25 février 1947, à l'âge de 70 ans 1 mois, est décédé J. Alcide Pérusse, contracteur époux de dame Aloysia Leclerc demeurant au No 220 de la Reine.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la Maison Sylvio Marceau No 800, rue St-Vallier à 8 heures 15 pour la gare du Palais. Le train partira à 7 heures pour St-Marc des Carrières, où le service sera chanté. Inhumation au cimetière paroissial.
26 fév. 3 fs B —X96130—E

SERVICES ANNIVERSAIRES

LECLERC — Jeudi le 27 février en l'église de Lauzon à 8 heures sera chanté le service anniversaire de Mme Léontine Pelletier épouse de Ernest Leclerc.
26 fév. 1 fs B—X96110—E

Tel 2-2656
ADÉLARD et GUSTAVE LEPINE INC
Salons Funéraires modernes
Directeurs de Funérailles
Service JOUR et NUIT
AMBULANCE
42 Chemin Ste-Foy

La Marine canadienne sera divisée en parts égales sur les deux côtes

La répartition nouvelle prendra effet l'été prochain, annonce l'hon. Brooke Claxton. — Le nouveau porte-avions "Magnificent" à Halifax.

Ottawa, 26. (Spéciale) Les nouveaux plans pour la disposition future de la Marine royale canadienne et la disposition de ses unités d'opération ont été complétés et seront mis en vigueur l'été prochain, annonçait hier l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale. Le but principal de ces plans est de distribuer également les vaisseaux et les membres du personnel sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique. Le nouveau porte-avions "Magnificent" et trois destroyeurs seront attachés au port de Halifax.

La plus grosse des unités attachées au port d'Esquimalt sera le croiseur "Ontario". Il y aura aussi trois destroyeurs sur la côte ouest. Les plus gros vaisseaux, accompagnés d'escortes visiteront périodiquement les côtes opposées.

Le "Magnificent" que l'on achève de construire en Grande-Bretagne est de la même classe que le porte-avions canadien "Warrior", mais lorsqu'il sera mis en armement il possédera plusieurs modifications. Le croiseur "Ontario" est semblable à L'"Uganda" quant qu'aux dimensions et à l'armement mais lorsqu'il entreprendra ses opérations cet été il sera un vaisseau beaucoup plus moderne que son prédécesseur. Le "Warrior" et l'"Uganda" seront mis en réserve.

Les destroyers dans l'Atlantique seront tous des destroyeurs de la grande classe Tribu, le "Nootka", le "Micmac" et le "Haida". Le 'Nootka" et le Micmac", des produits des chantiers maritimes d'Halifax, ont été complétés depuis la fin des hostilités tandis que le "Haida" possède un record de guerre magnifique. Les destroyeurs sur la côte ouest seront "Cayuga", "Athabaskan" et "Crescent". Les deux premiers sont des vaisseaux de la classe Tribu construits au Canada et lancés récemment, et le "Crescent" bien qu'il soit d'une autre classe est un vaisseau moderne très efficace. Les cinq autres destroyeurs du Canada seront gardés en réserve.

Le "Warrior" est présentement en croisière d'entrainement. Il est parti d'Esquimalt la semaine dernière et se rendra dans l'Atlantique. Au cours de l'été, le "Warrior" se dirigera vers la Grande-Bretagne où des membres de son équipage compléteront l'effectif du nouveau porte-avions "Magnificent".

Afin de diviser également le nombre du personnel des deux côtés, la partie non volante de l'equipage du "Magnificent" sera composée, autant que possible, d'hommes de la côte est. Le personnel volant toutefois, viendra de par tout le Canada. L'équipage du croiseur "Ontario" sera composé en majeure partie de personnel de la côte ouest. Le même plan sera suivi lorsqu'il s'agira d'équiper les autres vaisseaux.

Les requêtes de mutations de personnel seront accordées là où l'on pourra échanger un autre matelot où lorsqu'il y aura une vacance à la suite d'une mise en armement de vaisseau. De cette manière, on réduira les déplacements des familles.

Le total des membres du personnel attachés à la côte est sera un peu plus élevé que celui de la côte ouest, ce qui représente la proportion du personnel naval qui s'est enrôlé dans l'est du Canada, mais d'une manière générale, la division du total du personnel naval sera à peu près égale.

Bevin dit que Truman a beaucoup nui aux négociations en Palestine

Le ministre anglais révèle, aux Communes, qu'il supplia Byrnes de ne pas publier certains propos présidentiels. — Ripostes venant des Etats-Unis.

Londres, 26. (P.A.) Le secrétaire au Foreign-Office, M. Ernest Bevin, a déclaré hier que le président Truman avait "nui" aux négociations anglaises concernant la Palestine en insistant pour faire, au cours de la campagne électorale au Congrès américain de l'automne dernier, une déclaration réclamant l'admission de 100,000 Juifs en Terre-Sainte.

Il dit à la Chambre des communes qu'il avait "supplié" M. James Byrnes, alors secrétaire d'Etat des Etats-Unis, "pour que cette déclaration ne soit pas publiée, mais on me dit que si elle n'était pas faite par M. Truman, une déclaration concurrente serait faite par M. Dewey (le gouverneur Thomas Dewey, du New-York).

"Je dois souligner que dans les affaires internationales je ne peux pas régler des choses si mon problème doit être assujetti à des élections locales", dit-il.

M. Bevin ajouta que l'Angleterre est toujours disposée à essayer une fois de plus à trancher le problème palestinien avant de le référer aux Nations-Unnies. Il dit aussi qu'il serait possible de persuader les Arabes de permettre à 100,000 Juifs d'entrer en Palestine si l'immigration à venir "devait être déterminée par les représentants élus du peuple de Palestine".

M. Bevin écarta apparemment la possibilité de partager la Palestine en Etat arabe et juif individuels. Il dit en être venu à la conclusion que deux Etats capables de survivre entant que nations ne pourraient pas être constitués à même la Palestine, mais il ajouta : "Vous pouvez en créer un... et transférer le reste à un autre Etat arabe".

Pepper riposte

Washington, 26. (AFP) Le sénateur Claude Pepper, a exprimé le regret que M. Bevin rende les Etats-Unis responsable de l'échec de la conférence de Londres sur le problème palestinien.

Il a donné la certitude que les Etats-Unis feraient leur part afin d'assurer une juste solution à ce problème s'il est soumis aux Nations-Unies. M. Pepper souligna que si les Etats-Unis n'ont pas pris de mesures plus constructives vers le règlement du problème de la Palestine, c'est parce qu'ils ne pouvaient pas s'immiscer dans l'administration du mandat britannique sur cette région.

Vive réplique

Washington, 26. (P.A.) Le représentant Emanuel Celler, démocrate du New-York, a qualifié de "mensonge damnable" la déclaration faite par M. Bevin. Il dit à ce sujet : M. Bevin cherche simplement à excuser sa conduite odieuse et la repercussion du néfaste Livre blanc de Macdonald, en 1939, qui ferma les portes de la Palestine aux Juifs errants.

M. Hartt à Québec

M. Maurice Hartt, c.r., député libéral de Montréal-St-Louis à l'Assemblée législative, qui vient d'être choisi comme candidat libéral à l'élection complémentaire fédérale de Montréal-Cartier, a occupé son siège pour la première fois de la session, hier, à la Chambre des députés.

Pour le Simple
MAL de GORGE
Rein pour battre
BUCKLEY'S MIXTURE

Désaccord au sujet de Hess

Berlin, 26. (PA) Le transfert de Rudolf Hess et de six autres grands criminels de guerre de la prison de Nuremberg à celle de Spandau a été retardé par suite d'une mésentente entre les Alliés sur le traitement à accorder à ces prisonniers.

Les spectacles

Ice Cycles, jeu de grâce et de variété

Tout ce que le rythme et la cadence peuvent avoir de gracieux et de chantant, tout ce que le glissement souple de l'acier sur une glace bleutée peut avoir d'attrayant, tout ce qu'un décor varié, et de bon goût, tout ce que des costumes riches et minutieux peuvent offrir d'enchanteur, tout ce que de frais minois, des figures claires et ouvertes peuvent avoir de reposant, tout ce que la souplesse, l'art, la grâce et l'agilité peuvent offrir de divers et de beau, tout cela se trouve réuni dans la nouvelle 2e édition de "Ice Cycles, 1947", dont la première à Québec avait lieu hier soir au Colisée.

C'est à la fois un plaisir pour l'oeil et pour l'oreille. L'oeil a toute la variété et tout le scintillement de costumes préparés avec soin, qui brillent sous les feux de lumières colorées. L'oeil jouit d'une unité de mouvements, d'un ensemble et d'une souplesse remarquables. L'oeil se plait de l'imprévu constant et de l'aisance avec laquelle chaque évolution s'accomplit. L'oreille se plait au grincement de la lame dans la glace, en même temps qu'à la musique minutieusement choisie et exécutée pour concevoir à chaque mouvement des vedettes sur la glace.

Ice Cycles est sûrement une réalisation de maitre, où tout a été prévu, même l'imprévu. Et la note comique de certaines exécutions aide tout simplement à mettre en relief le calme et la grâce des autres parties du programme.

Ice Cycles 1947 est varié et transporte dans toutes les atmosphères. Mentionnons cependant tout spécialement le faste de "Nocturne" genre de ballet céleste, où la mise en scène et l'exécution sont des plus attrayantes; "Noël scandinave" est charmant; "l'heure du Cocktail" est limpide et invitante; "Au pays du Mississipi" est gai et léger.

"Ice Cycles 1947" est un spectacle qu'il faut voir, parce qu'il est une leçon de grâce et d'agilité, parce qu'il est un repos et un divertissement.

J. B.

L'immeuble sera vendu à l'enchère, répond le maire

Une requête contre l'établissement dans le quartier résidentiel de St-Malo d'une industrie de poisson a été remise au comité administratif hier après-midi, par l'échevin Arthur Drolet. La requête, signée de centaines de noms, s'opposait à l'installation de l'industrie en question dans l'endroit appelée "vacherie St-Malo", immeuble qui servait à la Société Protectrice des Animaux et que la Cité de Québec vient de mettre en vente à l'enchère.

Les raisons mentionnées dans la requête, et par l'échevin Drolet, qui plaida pour elle, sont que la proximité d'une telle industrie serait une cause d'odeurs désagréables, qu'elle pourrait être nuisible à la santé et au bien-être des résidents avoisinants, et apporter le fléau de la vermine et des mouches. M. Drolet a demandé qu'un rapport soit fait par le bureau municipal de la Santé. Il a déclaré qu'il avait lui-même constaté que l'établissement d'une telle industrie ne pouvait être que nuisible, à cause de sa proximité avec les maisonnettes de la Housing Enterprises, et il a affirmé qu'il secondait "fortement" la requête, en demandant que le projet soit retourné au Comité de l'Industrie, pour tenter de trouver un autre endroit où loger une telle industrie.

M. Bertrand fit alors remarquer que les ouvriers eux-mêmes avaient demandé de ne pas laisser partir cette industrie de St-Malo, par suite du travail qu'elle procurerait. Pour sa part, M. le maire rappela qu'il n'était pas question de l'établissement d'une industrie de poissons à cet endroit, puisque l'immeuble en question était vendu à l'enchère, et qu'on ne savait pas encore définitivement qui l'acheterait, mais il a ajouté qu'il sera temps, lorsque la vente aura été conclue, d'obliger le propriétaire à observer rigoureusement les règlements d'hygiène.

L'échevin Garneau a souligné qu'une industrie de poisson frais s'était déjà installé tout près de sa résidence, et que personne de l'entourage n'en fut incommodé.

Dr Jean TROTTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
37 rue St-Eustache
Téléphone: 3-6675
(Coin St-Jean près chez Lindsay)

Téléphone : 2-1060
DENTISTE
Dr J.-E. LaForest
Chirurgien-Dentiste
76 rue ST-JOSEPH Québec

Procès à un Français du groupe de Vichy

Versailles, 26. (PA) Paul Baudoin, 54 ans, ancien ministre des Affaires étrangères de Vichy, a subi son procès hier. Il est accusé d'actes qui contribuèrent à l'effondrement de la France en 1940. Il est le premier inculpé dans une série de procès de personnages de Vichy, dont Camille Chautemps, l'amiral Georges Robert, l'amiral Jean Laborde et Fernand de Brinon.

Comme ministre des Affaires étrangères pendant six mois en 1940, il est accusé d'avoir rompu les relations avec la Pologne, la Norvège, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg. Mais l'interrogatoire porte principalement sur son oeuvre comme directeur général de la Banque d'Indochine, alors qu'il négocia des traités avec le Japon affectant cette possession française d'Extrême-Orient.

Réunions et conférences

Club Optimiste.— Déjeuner du club Optimiste, à midi, à 12 h. 30, au Château Frontenac.

Comité de l'Industrie.— Réunion du comité municipal de l'Industrie, à l'hôtel de ville, cet après-midi, à 4 h.

Notaires.— Dîner mensuel de l'Association des Notaires du district de Québec, ce soir, à 6 h. 30, au cercle universitaire.

Jeune Commerce. — Réunion spéciale de la Chambre de Commerce des Jeunes ce soir, à 8 h., à la salle 35 du Palais Montcalm.

Société de Sylviculture.— Réunion de la Société de Sylviculture de Québec, à la salle des conférences de l'université Laval, ce soir, à 8 h. Conférence de M. André Lafond.

Parler Français.— Séance annuelle de la Société du Parler français au Canada, ce soir, à 8 h. 30, à l'université Laval. Conférence de M. l'abbé Arthur Maheux et de Mme Germaine Guèvremont.

Institut des Ingénieurs.— Réunion de l'Institut des Ingénieurs du Canada, ce soir, à 8 h. 15, à la faculté des Sciences, boulevard de l'Entente. Conférence de M. Jules Mercier sur les découvertes scientifiques faites durant la dernière guerre.

Revue générale de la politique du gouvernement canadien sur le blé

Le ministre de l'Agriculture, M. MacKinnon, confiant que la Grande-Bretagne pourra payer les vivres qu'elle importe du Canada. — Bilan de l'Office du blé.

Ottawa, 26. (P.C.) Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Gardiner, a fait une revue générale, hier, aux Communes, de la politique canadienne sur le blé. Il s'est déclaré confiant que la Grande-Bretagne et les pays d'Europe pourraient avec le temps être en mesure d'acheter et de payer les vivres exportés par le Canada.

Il fit cette déclaration au cours de la fin du débat sur le bill permettant à l'Office canadien du blé de conserver jusqu'en 1950 ses pouvoirs du temps de guerre et d'exécuter en même temps les termes de son contrat de vente de blé avec la Grande-Bretagne.

M. Gardiner fit remarquer que jusqu'en 1928, le Canada n'éprouva aucune difficulté à écouler son blé. A cette période toutefois, il se vit vis-à-vis d'un surplus de récolte de 52,000,000 de boisseaux. L'année suivante, ce surplus se chiffrait à 91,000,000 de boisseaux, et en 1934, il atteignait le chiffre de 200,000,000.

Pour remédier à une telle situation, et vu le fait qu'on ne trouvait pas de marché pour la vente de ce surplus de blé, le Parlement décida d'établir son office canadien du blé. Dans le temps, alors que le premier ministre Bennett était au pouvoir, les anciens clients de l'Europe tentaient de se suffire à eux-mêmes, craignant l'éclatement d'une nouvelle guerre. Les Etats-Unis même avaient imposé un droit de 42 cents le boisseau sur l'importation du blé canadien.

Le ministre souligna le fait que de 1935 à 1939, l'Office canadien du blé subit un déficit de $60,000,000, somme qui fut absorbée par le trésor fédéral, vu les circonstances spéciales de cette période. Par suite de ces pertes, l'Office ne put payer aux fermiers leurs certificats de participation pour leurs récoltes de 1935 à 1940. Lorsque l'Office reçut en 1943 les pouvoirs d'acheter tout le blé canadien pour l'écouler sur les marchés extérieurs, il put s'organiser de façon à payer aux fermiers leurs certificats de participation pour leurs récoltes de 1940, 1941, 1942 et 1943.

Depuis sa fondation, l'Office du blé a acheté plus de 1,000,000,000 de boisseaux, dont 600,000,000 de boisseaux de blé accumulés durant les années de la guerre. L'an dernier, il ne restait qu'un surplus de 70,000,000 de boisseaux dans les élévateurs, sans compter la récolte de 420,000,000 de boisseaux pour l'année 1946.

Le ministre souligna qu'il était important de constater que l'Office avait accompli une tâche formidable dans un temps difficile.

Il prétendit que les fermiers de l'Ouest, d'une manière générale, étaient des plus satisfaits des opérations de l'Office du blé de 1943 à aujourd'hui.

Il expliqua que l'Office du blé représentait pour eux une protection pour la stabilisation des prix du blé. En vertu des règlements de l'Office du blé, le fermier peut escompter un prix minimun de $1.35 le boisseau pour son blé. Le ministre déclara que ce prix minimun avait été fixé suivant l'expérience acquise et les circonstances mondiales des marchés. Il ajouta que le fait d'investir les profits de surplus dans un pool d'une durée de cinq ans assurait une meilleure stabilisation de prix aux fermiers.

Les prévisions budgétaires du CPR sont âprement discutées à la Régie

Cinquième journée de discussion chez les Commissaires de la Régie des transports en marge de l'augmentation demandée des taux de fret. — On critique la base des estimés.

Ottawa, 26. (PC) Le système dont s'est servi la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien pour établir ses prévisions sur le revenu de 1947, base de son application pour une augmentation de taux de fret, a été passé au crible, hier, devant les Commissaires de la Régie fédérale des transports.

Le col. J.-L. Ralston, procureur des provinces maritimes, a vivement critiqué la méthode employée par la compagnie, mais M. C.-E. Jefferson, gérant de la division du fret de cette compagnie, en a pris la défense, alors qu'il témoignait pour la cinquième journée consécutive.

Au cours de son interrogatoire, M. Jefferson déclara avec énergie que les chiffres avancés par la compagnie n'étaient pas le fruit de l'imagination, mais avaient été obtenus de façon honnête. De son côté, M. Ralston affirma qu'un items des prévisions budgétaires de la compagnie, représentant une somme de $91,847,236 provenant de revenus divers, pouvait être décrit comme absurde. Pressé de donner des explications, le témoin répondit qu'il ne pouvait pas donner de détails exacts sur les différentes sources de revenus, mais que ce montant avait été établi en se basant sur l'expérience passée et conformément à des rapports transmis par des employés préposés à ces domaines.

En réponse à M. Ralston, M. Jefferson prétendit en outre que sa compagnie ne craignait pas la concurrence pouvant surgir par suite d'une augmentation des taux de fret. Il expliqua que généralement, quand les taux ferroviaires étaient augmentés, les autres compagnies de transport augmentaient aussi les leurs, et il n'y a aucun doute que la même chose se produirait encore. Il dit que les compagnies de navigations des grands lacs avaient, elles aussi, fait demande pour obtenir de meilleurs taux de transport, et qu'il était évident que les autres entreprises de transport avaient présentement un grand besoin d'argent. Il admit cependant que dans les régions du Québec et de l'Ontario la compagnie avait fixé des taux spéciaux de nature à faire face à l'nntense concurrence du camion.

Aujourd'hui, pour une sixième journée consécutive, M. Jefferson sera sur la sellette. Le col. Ralston doit continuer son contre-interrogatoire, et il sera suivi en cette voie par Me Gérald Fauteux, de Montréal, qui plaide au nom de la province de l'Alberta.

TEMPERATURE

Toronto, 26. (P. C.) Voici les minima et les maxima de la température dans les principales villes du Canada, hier, selon le bureau météorologique :

Villes	Min.	Max.
Vancouver	30	53
Edmonton	-2	13
Winnipeg	10	19
Toronto	28	34
Ottawa	9	33
Montréal	14	33
Québec	2	25
St-Jean	-11	27
Moncton	5	28
Halifax	20	32
Charlottetown	14	27
Sydney	—	33
Yarmouth	21	30

Pronostics

Montréal, 26. (PC) Voici les pronostics de la température pour aujourd'hui :

Régions de Québec, du St-Maurice et du Lac St-Jean : Plus ou moins nuageux aujourd'hui, avec chutes de neige en certains endroits. Vents de l'ouest. Max.: 26.

Région de Baie Comeau : Neige intermittente aujourd'hui. Vents du sud-ouest. Max.: 25.

Le soleil

Lever : 6 h. 47
Coucher : 5 h. 41

Le télégraphe d'alarme est brisé à St-Roch

Les quartiers St-Roch et St-Sauveur ont été privés hier matin de l'usage du télégraphe d'alarme. Des ouvriers qui creusaient dans la rue De la Couronne brisèrent accidentellement un des fils conducteurs, avec le résultat que le service fut interrompu durant toute la matinée dans les deux quartiers du bas de la ville.

Le théâtre

Vif succès pour E. Palascio-Morin

La troupe des "Vagabonds du théâtre" a présenté hier soir "la première" du plus récent succès d'Ernest Pallascio - Morin, journaliste montréalais bien connu: "La voix dans les chênes". Pour assister à cette représentation, 700 personnes environ s'étaient réunies à l'Académie St-Sauveur, avenue des Oblats.

L'auditoire a admiré le talent des artistes, Mlles Yolande Roy et Louise Côté, MM. Marc Emond, Albert Brunet, René Ouellet et Claude Labbé, qui interprètèrent avec beaucoup de brio les rôles de la distribution.

La soirée s'est déroulée sous la présidence de M. Ernest Pallascio-Morin, l'auteur du drame.

M. Roland Lelièvre a souhaité la bienvenue à l'assistance.

Le maire de Giffard, M. Arthur Hawe, était présent.

L'intrigue de "La voix dans les chênes" tourne autour de l'histoire tragique d'une famille de cultivateurs. Deux fils ont émigré à la ville; le troisième, qui devrait rester sur la terre de ses ancêtres, se sent attiré par la vocation religieuse. Il s'en suit une guerre sournoise entre le vieux père qui cherche à détourner son rejeton de la prêtrise, et la mère, femme très religieuse, qui fait passer Dieu avant la famille. Après un certain nombre de péripéties, Pierre, le héros de l'histoire, réalise son rêve et se consacre au ministère divin. Le sort de tous les autres personnages se termine de la même façon, heureusement, selon leurs aspirations individuelles.

"La voix dans les chênes" est une pièce très morale qui a été vivement appréciée par les nombreux membres du clergé présents à la séance.

Le vif succès remporté par les acteurs les inciteront sans nul doute à présenter à nouveau devant d'autres auditoires la "Voix dans les chênes" d'Ernest Pallascio-Morin.

J. M.

Troubles réglés

En marge des récents troubles ouvriers à Louiseville, M. Germain Caron, député ministériel de Maskinongé, nous a remis hier le communiqué suivant :

"Tout est rentré dans l'ordre sur le front ouvrier à Louiseville. Les négociations se continuent et j'espère qu'elles apporteront une solution juste et durable tant dans l'intérêt des ouvriers que des patrons.

"Je souhaite ardemment que les employés de l'Empire Shirt et de l'Associated Textile reçoivent à Louiseville le même traitement qu'on accorde aux ouvriers d'industries similaires, ailleurs dans la province."

Catastrophe aux usines Renault

Paris, 26. (AFP) Un grave incendie a éclaté dans l'usine des automobiles Renault, causant des dégâts s'élevant probablement à plus de 70 millions de francs.

Dr MAURICE TURCOTTE
Maintenant déménagé à
404 rue St-Jean Tél.: 3-5936

Le Canada souhaite l'indépendance de l'Autriche d'avant l'Anschluss

M. Saint-Laurent dit à la Chambre que le Canada a exposé son point de vue aux 4 grandes puissances. — Pour une Autriche indépendante et démocratique.

Ottawa, 26. (PC) Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Louis Saint-Laurent, a déclaré, aux Communes, que le Canada avait soumis son point de vue aux quatre grandes puissances relativement au traité de paix avec l'Autriche, en leur disant qu'il favorisait la reconnaissance d'un Etat autrichien libre et indépendant dans les frontières qu'il possédait avant son annexion avec l'Allemagne, en 1938.

M. Saint-Laurent a fait cependant remarquer que le gouvernement n'avait pas encore reçu l'assurance des sous-ministres des Affaires étrangères des Quatre qu'une méthode plus satisfaisante serait adoptée pour le règlement de la paix avec l'Allemagne et l'Autriche, comme il avait été demandé il y a quelques semaines dans une note transmise par le Canada, et il ajouta que pour cette raison, le gouvernement ne s'était pas cru justifiable de comparaitre devant le comité de ces sous-ministres pour exprimer ses vues sur ce problème.

Poursuivant ses déclarations sur la question du traité de paix avec l'Autriche, M. Saint-Laurent ajouta ce qui suit: "Le gouvernement canadien désire maintenant qu'une entente satisfaisante soit conclue entre l'Autriche et tous les alliés le plus tôt possible. Dans l'opinion du Canada, il est d'importance vitale qu'un règlement de paix avec ce pays soit de nature à contribuer à l'établissement de circonstances garantissant une paix permanente en Europe.

"C'est aussi l'opinion du Canada que pour assurer le maintien de l'Autriche comme pays indépendant et démocratique, le traité de paix projeté devrait stipuler que le nouveau gouvernement autrichien s'abstienne, à l'avenir, de toute mesure de nature à affecter l'indépendance du pays.

"Tout autre Anschluss avec l'Allemagne devrait être spécifiquement interdit. Le Canada ne va pas toutefois jusqu'à exiger des signataires du traité de paix de garantir l'intégrité territoriale future de l'Autriche, mais ce qu'il veut c'est que toute menace à l'indépendance de ce pays soit réglée par l'Organisme des Nations-Unies.

"Pour assurer le bien-être de la population autrichienne, et pour garantir le maintien en permanence des institutions démocratiques existant dans ce pays, le traité de paix devrait prévoir la continuation du système démocratique en Autriche, garantir les droits fondamentaux de l'homme, interdire tout organisme antidémocratique, et éliminer les derniers vestiges de l'influence nazie en Autriche".

M. Saint-Laurent a ensuite déclaré que le Canada espérait avoir, lui et les autres alliés, l'occasion d'examiner le projet de traité de paix avec l'Autriche avant qu'il ne soit finalement adopté par le Conseil des ministres des Affaires étrangères pour signature et ratification.

Au cours de son discours, M. Saint-Laurent fit une revue des difficultés soulevées par le traité de paix allemand, et rappela que le Canada avait proposé de prendre une part convenable, avec les autres alliés, à la préparation du traité avec l'Allemagne.

Le tribunal décide de juger dans St. Catherines même l'affaire Rusnak

L'avocat de Chambers, accusé du meurtre de la fillette de 8 ans, représentait que l'opinion publique, dans cette ville, pouvait nuire à son client.

St. Catharines, (Ontario,) 26. (PC) Le procès de Sydney-Georges Chambers, 34 ans, accusé du meurtre par étranglement de la petite Marian Rusnak, âgée de 8 ans, commis le 23 décembre dernier, s'est ouvert hier en cour suprême de l'Ontario après que le juge G.-F. McFarland eut rejeté la requête de la défense de tenir ces assises en dehors de St. Catharines.

L'avocat de la défense, Me Louis Isaacs, argumenta que la publicité faite ici en décembre dernier, quand des centaines de citoyens de St. Catharines participèrent aux recherches menées pour retrouver la fillette disparue, pouvait peut-être avoir préjugé certains des jurés contre son client. Le juge répondit qu'il ne voyait pas de "motif adéquat" de modifier la tenue du procès.

La première révélation dramatique de l'affaire eut lieu quand l'avocat de la couronne, Me E.-H. Lancaster, en exposant la cause aux jurés, déclara qu'aucune trace n'avait été trouvée du corps de la fillette. La police avait exprimé l'idée que le corps fut brûlé dans la fournaise de la conserverie où travaillait l'accusé, mais l'avocat dit que cette théorie n'a pas été prouvée par l'enquête.

Il ajouta que la petite Marian disparut complètement alors qu'elle rentrait chez elle après avoir acheté une pinte de lait au magasin du coin. Elle portait sous le bras un cadeau de Noël destiné à son petit frère. Lorsqu'on la vit pour la dernière fois, elle causait avec un homme non loin de la demeure de sa famille.

Crise du papier-journal

New-York, 26. (PA) Dans plusieurs parties des Etats-Unis les journaux ont été forcés hier de diminuer l'espace consacré aux réclames à cause de la rareté grandissante du papier résultant partiellement du fait que le gouvernement canadien a récemment ordonné d'affecter plus de wagons au transport du grain destiné à l'Europe.

Un porte-parole de l'Association industrielle du Saguenay à Arvida (Québec), a été cité hier comme ayant prédit la fermeture de fabriques canadiennes si le mauvais temps et d'autres conditions empêchaient l'arrivée en temps voulus des wagons dont ils ont besoin. Ce porte-parole dit que tout l'espace d'emmagasinage et d'entreposage disponible est rempli de papier-journal. A Washington, la Chambre des représentants a créé un comité spécial pour étudier la situation.

TROUVÉ
Au mois de novembre dernier un collier de perles d'une certaine valeur. Ecrire en donnant détails. CASIER 428 LE SOLEIL.

STATION DE SERVICE
Universal Auto
Spécialités :
LAVAGE — GRAISSAGE — POLISSAGE
PNEUS—TUBES—BATTERIES—ACCESSOIRES, Etc.
GAZOLINE "SKY CHIEF" (TEXACO)
Huile et graisse "Aviation" (Red Indian)
Coin Ste-Hélène et de la Couronne

NETTOYAGE et PRESSAGE
DE LA PLUS HAUTE QUALITE
à prix modique
POUR QUELQUES SEMAINES SEULEMENT
seulement $1.19
POUR NETTOYER et PRESSER
2 ROBES unies
REGULIEREMENT .80 l'unité
seulement .59
POUR NETTOYER et PRESSER
1 HABIT 3 morceaux
PRIX REGULIER .80

Servitor INC.
NETTOYEURS-TEINTURIERS
16 ave des Oblats 257 rue St-Jean
Bénéficiez de cette offre exceptionnelle en nous apportant vos vêtements à nettoyer IMMEDIATEMENT

POLLACK
Ne manquez pas de lire nos annonces de ce soir dans Le Soleil pour connaître tous les détails de la grande vente à 1.00 - 2.00 - 3.00 et 5.00 - Des spéciaux extraordinaires et nombreux pour tous les membres de la famille - La vente commencera jeudi matin à 9 heures.
MAURICE POLLACK LIMITEE